

LA SITUATION FINANCIÈRE DES ÉTUDIANTS DE NIVEAU COLLÉGIAL AU CANADA

MARS 2003

PROJET D'ENQUÊTE CANADIENNE SUR LES ÉTUDIANTS DU NIVEAU COLLÉGIAL

MARS 2003

Écrit par :

R.A. Malatest & Associates Ltd.

Fondation canadienne des
bourses d'études du millénaire

1000 Sherbrooke Ouest

Bureau 800

Montréal, QC

H3A 3R2

En association avec l'Association des
collèges communautaires du Canada

Publié en 2003 par
La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire
1000, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800, Montréal, Canada H3A 3R2
Sans frais : 1-877-786-3999
Télécopieur : (514) 985-5987
Internet : www.boursesmillenaire.ca
Courriel : boursesmillenaire@bm-ms.org

L'argent est-il important : Collection de recherches du millénaire
N° 6

Catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada.

R.A. Malatest & Associates Ltd.
La situation financière des étudiants de niveau collégial au Canada — mars 2003

Comprend des références bibliographiques.
ISSN 1704-8451 Collection de recherches du millénaire (En ligne)

Conception de la couverture : Interpôles
Mise en page : Charlton + Company Design Group

Les renvois à l'Internet ont été vérifiés au moment de la publication.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de la Fondation canadienne des bourses du millénaire ou d'autres organismes qui auraient pu soutenir financièrement ou autrement la réalisation de ce projet.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire du rapport	1
Chapitre 1 — Introduction	5
1.1 Contexte et objectifs de la recherche	5
1.2 Remerciements	6
Chapitre 2 — Méthodologie de la recherche	7
2.1 Approche générale de la recherche	7
2.2 Élaboration, traduction et essai sur le terrain du matériel d'enquête	8
2.3 Guide de terrain pour la conduite de l'enquête	9
2.4 Méthodologie de l'échantillonnage	10
2.5 Collecte et entrée des données	13
2.6 Taux de réponse à l'enquête	14
2.7 Validation des données, préparation des fichiers de données et analyse des données	15
2.8 Difficultés de la recherche	16
2.9 Recommandations pour la conduite d'enquêtes ultérieures	18
Chapitre 3 — Caractéristiques des participants	21
3.1 Variables démographiques de l'enquête	21
3.2 Activités des répondants dans l'année précédant leur inscription, et leurs objectifs	24
3.3 Profils des sujets interrogés	25
Chapitre 4 — Sources de revenu pour les étudiants	29
4.1 Revenus mensuels réguliers	29
4.2 Sources de revenu pour l'année d'études en cours	32
Chapitre 5 — Dépenses engagées par les étudiants	39
5.1 Dépenses relatives aux études	39
5.2 Dépenses relatives aux frais de subsistance	41
5.3 Autres dépenses	42
Chapitre 6 — Taux d'endettement des étudiants et leurs perceptions de l'endettement	45
6.1 Niveaux anticipés de la dette d'études	45
6.2 Perception de l'endettement	48
6.3 Perception de l'endettement par rapport aux autres étudiants	50
Chapitre 7 — Emploi du temps des étudiants	51
7.1 Emploi du temps	51
Chapitre 8 — Conclusion	53
8.1 Conclusions de l'enquête	53
8.2 Sujets de recherche et recommandations	55

Annexe A — Données démographiques des profils	57
Annexe B — Matériel d'enquête	61
Annexe C — Directives d'échantillonnage et guide de terrain de l'enquête	71
Annexe D — Tableaux statistiques	81

Tableaux et Figures

Tableaux

Tableau 1.1 — Coordonnateurs du consortium canadien de recherche sur les étudiants du niveau collégial — 2002	6
Tableau 2.1 — Strates de programmes	10
Tableau 2.2 — Strates de programmes et populations (janvier 2002)	11
Tableau 2.3 — Objectifs de l'enquête, questionnaires remplis et erreur d'échantillonnage	14
Tableau 3.1 — Variables démographiques selon les programmes	21
Tableau 3.2 — Variables démographiques principales	23
Tableau 3.3 — Activités antérieures et objectifs actuels	24
Tableau 3.4 — Types de personnes à charge	26
Tableau 3.5 — Répartition des profils selon chaque région	28
Tableau 4.1 — Sources de revenu réguliers (depuis l'inscription)	30
Tableau 4.2 — Soutien gouvernemental reçu (pendant l'année d'études en cours)	33
Tableau 4.3 — Revenus provenant de sources personnelles et autres (pendant l'année d'études en cours)	33
Tableau 4.4 — Obtention de prêts et de subventions par groupe d'âges	35
Tableau 4.5 — Principale source de revenu par profil d'étudiants	38
Tableau 5.1 — Dépenses relatives aux études par profil d'étudiants	40
Tableau 5.2 — Dépenses relatives aux études par région	40
Tableau 5.3 — Frais mensuels pour le logement	41
Tableau 5.4 — Dépenses mensuelles en frais de subsistance par profil d'étudiants	41
Tableau 5.5 — Montant mensuel alloué pour le remboursement des dettes par profil d'étudiants	43
Tableau 6.1 — Taux d'anticipation d'une dette d'études par région	47
Tableau 6.2 — Perceptions des étudiants par rapport à leur niveau d'endettement	48
Tableau 6.3 — Niveau d'inquiétude quant à la capacité des étudiants à tirer un revenu suffisant pour compléter leurs études collégiales	49
Tableau A.1 — Répartition des profils selon chaque région	57
Tableau A.2 — Groupes de profils : résumé des principales variables démographiques	58
Tableau A.3 — Groupes de profils : programmes d'études et objectifs	59
Tableau A.4 — Groupes de profils : antécédents avant l'inscription	60

Figures

Figure 3.1 — Répartition entre les strates de programmes	21
Figure 3.2 — Étudiants du niveau collégial avec personnes à charge	22
Figure 4.1 — Sources de revenu réguliers (depuis l'inscription)	29
Figure 4.2 — Revenus mensuels d'emploi par profil d'étudiants	30
Figure 4.3 — Pourcentage des étudiants avec personnes à charge qui travaillent, par type et par nombre de personnes à charge	31
Figure 4.4 — Sources de revenu pour l'année d'études en cours	32
Figure 4.5 — Prêts et bourses du gouvernement aux étudiants par profil d'étudiants	34
Figure 4.6 — Prêts du gouvernement aux étudiants par région	36
Figure 4.7 — Subventions du gouvernement par région	37
Figure 5.1 — Dépenses relatives aux études (droits de scolarité, livres, équipement et accessoires)	39
Figure 5.2 — Dépenses mensuelles autres que les frais de logement	42
Figure 6.1 — Niveaux d'endettement des étudiants	45
Figure 6.2 — Dettes d'études anticipées par profil d'étudiants	46
Figure 7.1 — Répartition hebdomadaire de l'emploi du temps des étudiants	51

SOMMAIRE DU RAPPORT

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a chargé R.A. Malatest & Associates Ltd. de mener une enquête détaillée permettant d'amasser, à l'échelle nationale, des données concernant les revenus, les dépenses, le niveau d'endettement et la perception que les étudiants ont de leur niveau d'endettement, ainsi que l'emploi du temps des étudiants du collégial. *L'Enquête canadienne sur les étudiants du niveau collégial – 2002* a été menée de mars à avril 2002 auprès de 16 collèges (représentant 93 175 étudiants). La variance maximale des résultats de cette enquête est estimée à $\pm 1,2$ % (soit à un coefficient de confiance de 95 %).

Les principales conclusions du *Projet d'enquête canadienne sur les étudiants du collégial* sont précisées ci-dessous.

SOURCES DE REVENU

La majorité des étudiants (68,1 %) tirent leurs revenus de sources multiples afin de poursuivre leurs études

Les quatre principales sources de revenu utilisées par les étudiants pour leurs études sont : les économies personnelles (52,2 % des sujets interrogés), l'argent des parents (45 %), les prêts du gouvernement aux étudiants (32,4 %), les subventions aux étudiants et les bourses du gouvernement (17,6 %). Dans l'ensemble, la source de revenu la plus courante serait les prêts du gouvernement aux étudiants, source utilisée par environ un cinquième (21,1 %) des étudiants. Celle-ci serait suivie des économies personnelles, principale source de revenu sur laquelle comptent 14,5 % des étudiants, et du soutien financier parental, source déclarée par 13,9 % des étudiants.

Plus de la moitié des étudiants déclarent avoir des revenus d'emploi

Dans l'ensemble, 53,9 % des étudiants interrogés déclarent tirer des revenus d'emploi : 12,6 % des étudiants gagnent moins de 200 \$ par mois, 27,6 % entre 201 \$ et 750 \$ par mois, et 13,6 % plus de 750 \$ par mois. Les étudiants du Québec et de l'Ontario sont les plus sujets à déclarer des revenus d'emploi. Par programme, les étudiants participant à des programmes d'accès ou de rattrapage sont moins sujets à avoir un emploi pendant leurs études (61,1 %).

La majorité des étudiants qui obtiennent des prêts compte sur ceux-ci pour payer une grande partie de leurs frais et de leurs dépenses

Parmi les étudiants qui ont obtenu des prêts du gouvernement (32,4 % sur l'ensemble), la majorité compte sur ces prêts pour payer une grande partie de leurs frais et de leurs dépenses; un cinquième (19,9 %) de tous les sujets interrogés déclare avoir reçu plus de 4 000 \$ en prêts du gouvernement pour l'année d'études en cours. Par groupe d'âges, les étudiants âgés de 20 à 29 ans sont plus sujets à recevoir des prêts, et à gagner plus de 7 000 \$ par année. Les étudiants du Canada atlantique (45,3 %), de l'Ontario (36 %), et de l'Ouest canadien (31,8 %) sont aussi plus sujets à demander des prêts aux étudiants et à les obtenir.

DÉPENSES DES ÉTUDIANTS

La plupart des étudiants paient annuellement 5 000 \$ ou moins en frais d'études

Plus particulièrement, 76,4 % des étudiants ont payé 5 000 \$ ou moins en frais d'études au cours de l'année scolaire 2002. Un petit pourcentage d'étudiants (4 %) déclarent avoir payé plus de 10 000 \$ de frais d'études, incluant les droits de scolarité, les livres, l'équipement et les accessoires.

Frais d'études variant selon les programmes d'études et les régions

Les étudiants des programmes menant à un diplôme déclarent généralement payer plus de frais d'études que les étudiants des autres programmes; 31,6 % des étudiants de ce groupe paient plus de 5 000 \$ en frais d'études. Les étudiants des programmes d'accès ou de rattrapage sont plus susceptibles de ne pas avoir à payer de droits de scolarité (20,6 % comparativement à 3,7 % dans l'ensemble). Les étudiants du Québec paient en très grande majorité les frais d'études les plus bas, avec 91,8 % d'étudiants déclarant des frais totalisant 2 500 \$ ou moins. En comparaison, seulement 18,9 % des étudiants de l'Ontario déclarent payer 2 500 \$ ou moins en frais d'études.

Les étudiants avec personnes à charge et les étudiants adultes paient les frais de logement les plus élevés

Contrairement à la plupart des étudiants qui paient généralement 1 000 \$ ou moins par mois en frais de logement¹, plus du tiers des étudiants avec personnes à charge (34,3 %) et plus du quart des étudiants adultes (25,3 %) paient plus de 1 000 \$ par mois en frais de logement. Comme les étudiants des programmes d'accès et de rattrapage sont plus sujets à avoir des personnes à charge (55,5 %), où 23,5 % d'eux paient plus de 1 000 \$ par mois², l'enquête révèle que ce groupe est celui pour lequel le coût de la vie est le plus élevé.

Les frais de nourriture, de remboursement de dette, de services et de déplacement représentent les autres types de dépenses les plus importantes pour les étudiants

Les étudiants sont susceptibles de payer plus de 200 \$ par mois : pour de la nourriture (41,6 %), pour le remboursement de leur dette (27,4 %), pour leurs déplacements (27,3 %), pour des factures de services (26,6 %). Quatre étudiants sur dix, soit avec personnes à charge ou étudiants adultes, déclarent notamment des remboursements de dette personnelle de plus de 200 \$ par mois, et environ 13 % des étudiants de ces groupes effectuent des remboursements de dette personnelle de plus de 750 \$ par mois. Les étudiants avec personnes à charge (60,5 %) et les étudiants adultes (57,7 %) sont plus susceptibles de déclarer des frais médicaux que les autres étudiants, et un cinquième des étudiants avec personnes à charge déclare des frais dentaires.

1. 84,6 % de tous les étudiants ont déclaré avoir dépensé 1 000 \$ ou moins par mois pour leurs frais de logement.
2. Comparativement à moins de 17,0 % dans tous les autres programmes.

L'ENDETTEMENT

Plus du quart des étudiants du collégial s'attendent à ce que leur dette, à l'obtention de leur diplôme, soit considérable

Alors que plus du tiers des étudiants (38,8 %) indiquent qu'ils ne prévoient pas accumuler de dette d'études d'ici à ce que ces dernières soient complétées, 16,5 % des étudiants s'attendent à ce que leur dette se situe entre 10 001 \$ et 20 000 \$, et 11,4 % des étudiants prévoient une dette de plus de 20 000 \$. L'enquête révèle également que c'est chez les étudiants des programmes de préparation ou de transfert à l'université et chez les étudiants des programmes d'accès ou de rattrapage que se trouvent les prévisions d'endettement les plus basses, avec des taux, respectivement, de 41,2 % et de 48,5 % d'étudiants anticipant une dette. Par ailleurs, c'est chez les étudiants des programmes d'études supérieures ou de perfectionnement que se trouvent les prévisions d'endettement les plus élevées, avec 73,1 % d'étudiants anticipant une dette.

La majorité des étudiants se soucie d'avoir des revenus suffisants pour compléter leur programme

La plupart des sujets interrogés éprouvent de l'inquiétude concernant les revenus nécessaires pour compléter leurs programmes (66,5 %), l'endettement qu'ils contracteront d'ici à ce qu'ils obtiennent leurs diplômes (61,9 %) et leur capacité à rembourser cette dette dans un délai acceptable (55,3 %). Entre 22 % et 27 % des sujets interrogés éprouvent une très grande inquiétude (« très inquiets ») relativement à ces préoccupations. Il n'est pas surprenant que l'inquiétude éprouvée par rapport au montant de la dette contractée d'ici à l'obtention des diplômes augmente en fonction du niveau anticipé de ladite dette d'études. Alors que 78,6 % des étudiants qui anticipent 5 000 \$ ou moins d'endettement sont moins soucieux ou seulement un peu inquiets de leur endettement, 62,4 % des étudiants qui anticipent une dette de plus de 10 000 \$ se décrivent comme étant « très inquiets » par rapport à leur situation d'endettement.

EMPLOI DU TEMPS

La majeure partie de l'emploi du temps des étudiants est occupée par les travaux scolaires, même si près du tiers des étudiants consacrent beaucoup de temps à un emploi rémunéré

La présence aux classes et aux laboratoires occupe plus de 20 heures par semaine pour 57,8 % des sujets interrogés, et 60,4 % des étudiants consacrent plus de 5 heures par semaine à des travaux scolaires hors classes (études, lecture, etc.). La moitié des étudiants (50 %) avouent avoir un emploi rémunéré, auquel 30,6 % d'entre eux consacrent plus de 10 heures par semaine. Les responsabilités familiales (enfants et personnes âgées) semblent aussi occuper une fraction importante du temps de certains des étudiants du collégial : 58,8 % déclarent leurs responsabilités familiales comme une activité, et 16,5 % indiquent que celles-ci occupent plus de 20 heures de leur semaine.

CHAPITRE 1 — INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et l'Association des collèges communautaires du Canada, conjointement avec un consortium de collèges communautaires à travers le Canada, ont pris l'initiative de lancer le *Projet d'enquête canadienne sur les étudiants du niveau collégial* en décembre 2001. L'objectif de cette recherche par sondage était de recueillir des données à l'échelle nationale, selon les collèges canadiens participants, concernant l'accès des étudiants aux études collégiales, l'emploi du temps des étudiants du collégial et leurs frais d'études. Les données de cette enquête devaient aussi identifier les préoccupations particulières à certains groupes d'étudiants et à certaines régions, ainsi que fournir des résultats d'une haute précision aux établissements participants (résultats basés sur des échantillons représentatifs de leurs étudiants), qui puissent être comparés à la moyenne nationale¹.

Cette enquête effectuée sur plusieurs campus de mars à avril 2002, a été conçue afin de recueillir des données sur :

- les revenus des étudiants du collégial (les revenus d'emploi et d'assurance-emploi, les subventions de formation et les bourses d'études, l'aide sociale et l'aide au revenu, les prêts et bourses du gouvernement aux étudiants, l'argent des parents, etc.);
- les dépenses engagées par les étudiants (droits de scolarité, livres, frais de logement, et autres dépenses de ménage);
- les niveaux d'endettement, et les perceptions qu'ont les étudiants par rapport à l'endettement;

- l'emploi du temps (emploi rémunéré, présence aux classes, activités bénévoles et sociales, etc.).

R.A. Malatest & Associates Ltd. a été mandaté pour élaborer le concept de l'enquête, gérer le projet et analyser les données de l'enquête; plus spécifiquement, R.A. Malatest & Associates Ltd. a été engagé pour conseiller le consortium sur la taille des échantillons de chacun des établissements participants à l'enquête, pour assister la gestion et la finalisation de l'enquête, pour analyser les réponses de l'enquête et pour préparer les rapports résumant les résultats de l'enquête.

Les conclusions de *La situation financière des étudiants de niveau collégial au Canada* sont présentées aux chapitres suivants :

- Méthodologie de la recherche;
- Caractéristiques des participants;
- Sources de revenu pour les étudiants;
- Dépenses engagées par les étudiants;
- Taux d'endettement des étudiants et leurs perceptions de l'endettement;
- L'emploi du temps des étudiants;
- La conclusion.

L'objectif de cette recherche par sondage était de recueillir des données à l'échelle nationale concernant l'accès des étudiants aux études collégiales, l'emploi du temps des étudiants du collégial et leurs frais d'études.

1. On doit noter que cette « moyenne nationale » découlant des résultats de l'enquête peut ne pas être une stricte représentation de la population entière des étudiants canadiens du niveau collégial, mais plutôt de l'ensemble des résultats du profil des étudiants des collèges participants.

1.2 REMERCIEMENTS

Cette recherche n'aurait pu être réalisée sans la participation de plus de 6 300 étudiants du niveau collégial qui ont pris le temps de répondre aux questionnaires.

Cette recherche n'aurait pu être réalisée sans la participation de l'Association des collèges communautaires du Canada et des 6 300 étudiants du niveau collégial qui ont pris

le temps de répondre aux questionnaires. Le projet d'enquête est le résultat de la collaboration de 16 collèges avec le consortium d'enquête, qui ont travaillé avec la Fondation et la Société d'experts-conseils à élaborer le projet et à coordonner l'enquête

selon un calendrier très serré, depuis les débuts de l'enquête en décembre 2001 jusqu'à son achèvement en mai 2002.

La Société d'experts-conseils voudrait remercier les personnes suivantes pour leur contribution à l'élaboration du projet et à la conception de l'enquête, et pour leur engagement continu dans la recherche. Plus particulièrement, elle tient à remercier Peter Dietsche du Humber College pour la coordination de l'impression, de la distribution et du traitement des enquêtes.

TABLEAU 1.1 — COORDONNATEURS DU CONSORTIUM CANADIEN DE RECHERCHE SUR LES ÉTUDIANTS DU NIVEAU COLLÉGIAL — 2002

REPRÉSENTANT	TITRE	COLLÈGE OU ORGANISME	LOCATION
Edith Weber	Directrice financière	Aurora College	Fort Smith, T.N.-O.
Larry Vezina	Directeur, Services à la clientèle et auxiliaires	Confederation College	Thunder Bay, Ont.
Marielle Poirier	Directrice des études	Collège Édouard-Montpetit	Longueuil, Québec
Dorm Chipp	Directeur des Services aux étudiants	College of the North Atlantic	Stephenville, T.-N.-L.
Alan Vladicka	Coordonnateur, Recherche administrative et planification	Grant MacEwan College	Edmonton, Alb.
Gordon Ellis	Analyste de la recherche	Holland College	Charlottetown, Î.-P.-É.
Peter Dietsche	Directeur, Recherche administrative	Humber College	Etobicoke, Ont.
Carol Theberge	Directrice, Services aux étudiants	Keyano College	Fort McMurray, Alb.
Nancy Brown	Directrice de l'Aide financière	John Abbott College	Ste-Anne-de-Belleuve, Qué.
Jean Allain	Gestionnaire, Services à la clientèle	New Brunswick Community College (CCNB) – Bathurst	Bathurst, N.-B.
Sue Drapeau	Directrice, Recherche administrative	Nova Scotia Community College	Halifax, N.-É.
Jim Goho	Directeur, Recherche administrative et planification	Red River College	Winnipeg, Man.
Blaine Jensen	Directeur des services aux étudiants	Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology (SIAST)	Saskatoon, Sask.
Brenda Pander-Scott	Directrice, Recherche administrative	Sir Sanford Fleming College	Peterborough, Ont.
Cheryl Dahl	Directrice, Services aux étudiants	University College of the Fraser Valley (UCFV)	Abbotsford, C.-B.
Dilys Kluthe	Coordonnateur de l'alternance travail-études	Yukon College	Whitehorse, Yn
Gail Mulhall	Administratrice de programmes	Association of Canadian Community Colleges	Ottawa, Ont.
Sean Junor	Agent, politiques et recherches	Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire	Montréal, Québec
Alex Usher	Directeur, Recherche et développement de programme	Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire	Montréal, Québec

CHAPITRE 2 — MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

2.1 APPROCHE GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE

Ce projet de recherche a nécessité la distribution du matériel d'enquête dans les salles de classe des étudiants de 16 établissements postsecondaires à travers le pays. La coordination de cette enquête a exigé une étroite collaboration entre la Société d'experts-conseils, la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et les membres du consortium de collègues (représentants institutionnels).

Dans le cadre de ce projet, la Société d'experts-conseils a entrepris les activités de recherche suivantes :

- liaison avec le comité de direction et les membres du consortium de collègues;
- recommandations à propos des questions de méthodologie;
- détermination des tailles d'échantillons de chacun des établissements (échantillonnage stratifié);
- recommandations à propos du concept de l'enquête;
- rédaction des brouillons du format normalisé du matériel d'enquête;
- préparation d'un guide de terrain résumant la méthodologie de la recherche (incluant les modèles du rapport de l'enquête);
- validation des données, préparation des fichiers de données finales et du dictionnaire des données;
- préparation des versions françaises des fichiers de données et des tableaux statistiques;
- préparation d'un sommaire, d'une analyse, et interprétation des résultats en fonction des objectifs de la recherche;
- préparation d'un rapport préliminaire mettant en évidence les conclusions principales qui ressortent des résultats;
- préparation de fichiers, de rapports et de tableaux de données individuels pour chacun des établissements;
- préparation d'un rapport sommaire final et d'annexes.

Les différents aspects de la méthodologie de la recherche seront commentés individuellement et de façon plus détaillée dans les sections à venir.

Ce projet de recherche a nécessité la distribution du matériel d'enquête dans les salles de classe des étudiants de 16 établissements postsecondaires à travers le pays.

2.2 ÉLABORATION, TRADUCTION ET ESSAI SUR LE TERRAIN DU MATÉRIEL D'ENQUÊTE

Le matériel d'enquête destiné aux salles de classe a été conçu afin de recueillir des informations sur la situation financière des étudiants, les sources de revenu disponibles pour leurs études, leur emploi du temps et la perception qu'ils ont de leur niveau d'endettement.

Le matériel d'enquête destiné aux salles de classe (consulter l'annexe technique) a été conçu afin de recueillir des informations sur la

situation financière des étudiants, les sources de revenu disponibles pour leurs études, leur emploi du temps et la perception qu'ils ont de leur niveau d'endettement. Les membres du consortium ont reçu la responsabilité initiale de développer les modules de l'enquête, modules que la Société d'experts-conseils a révisés, amalgamés et formatés.

La Société d'experts-conseils a mis au point le matériel d'enquête en collaboration avec le comité

du consortium responsable de la conception de l'enquête. Les questions de la version finale de l'enquête ont été classées en fonction des modules d'enquête suivants :

- questions sur les revenus;
- questions sur les dépenses;
- perception de l'endettement;
- activités – emploi du temps;
- renseignements généraux.

Le matériel d'enquête et le guide de terrain ont été traduits en français par l'entremise de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Les versions françaises et anglaises du matériel d'enquête ont ensuite été testées sur le terrain auprès d'un petit groupe d'étudiants du Humber College, du CCNB Bathurst et du Collège Édouard-Montpetit. Aucune faille n'a été décelée lors de ces essais.

À la suite de ces essais, le matériel d'enquête a été imprimé selon un procédé offset, utilisant un format de lecture optique de marques, format nécessaire pour le balayage des résultats. Peter Dietsche, représentant du Humber College auprès du consortium, s'est porté volontaire pour s'acquitter des tâches inestimables de coordination de l'impression, de la distribution, de la réception et du balayage de tous les formulaires d'enquête.

2.3 GUIDE DE TERRAIN POUR LA CONDUITE DE L'ENQUÊTE

Afin d'assurer une gestion soutenue de l'enquête pour chaque échantillon d'étudiants, la Société d'experts-conseils a élaboré un guide de terrain (voir l'annexe technique) qui fournit les procédures à suivre pour la gestion de l'enquête. Ce guide de terrain contient des suggestions sur la sélection au hasard des classes à interroger, des directives d'enquête pour les individus administrant l'enquête, et un modèle de rapport à compléter par les établissements et à retourner à la Société d'experts-conseils une fois l'enquête achevée.

Le guide de terrain a été distribué à tous les membres du consortium sous un format

électronique afin que, si nécessaire, les établissements puissent en modifier le contenu en fonction de toute procédure d'enquête ou de questions particulières au collège. Les exemplaires du guide de terrain ont été ajoutés aux trousseaux de matériel d'enquête envoyées par courrier à chacun des établissements.

Afin d'assurer une gestion soutenue de l'enquête pour chaque échantillon d'étudiants, la Société d'experts-conseils a élaboré un guide de terrain qui fournit les procédures à suivre pour la gestion de l'enquête.

2.4 MÉTHODOLOGIE DE L'ÉCHANTILLONNAGE

La Société d'experts-conseils a déterminé les tailles d'échantillons par strate de programme pour chacun des établissements. Les établissements ont dû sélectionner les classes auxquelles administrer l'enquête.

Il était d'une importance majeure que l'échantillon des sujets interrogés d'un établissement soit représentatif de l'ensemble de la

Il était d'une importance majeure que l'échantillon des sujets interrogés d'un établissement soit représentatif de l'ensemble de la population étudiante du même établissement.

population étudiante du même établissement. Un schéma de classification des programmes a été élaboré par le consortium, avec le soutien de la Société d'experts-conseils, afin de définir le cadre de l'échantillonnage et de déterminer les tailles d'échantillons stratifiés pour chacun des établissements.

L'échantillon de la population inclut tous les étudiants du niveau collégial à temps plein et à temps partiel, sauf pour les *exceptions* suivantes :

- les étudiants inscrits à des cours d'apprentissage;
- les étudiants inscrits à des cours non assortis de crédits;
- les étudiants inscrits à des stages et liés par contrat à des employeurs spécifiques.

Les strates de programmes ont été définies par la Société d'experts-conseils. Elles sont composées mutuellement de catégories exclusives identifiées lors d'enquêtes antérieures comme représentatives des groupes d'étudiants types de la population étudiante du collégiale. Les classes des programmes incluses dans chacune des échantillons de population déterminées sont définies comme suit :

TABLEAU 2.1 — STRATES DE PROGRAMMES

Programme d'accès ou de rattrapage	Programmes impliquant le recyclage des compétences scolaires de base, comme les mathématiques, la lecture, les langues, ou la formation à l'emploi (rédaction de curriculum vitae, préparation à l'entrevue) afin de compléter un cours inachevé, ou d'améliorer les compétences scolaires de base de façon à obtenir un emploi ou de façon à poursuivre des études.
Programme de formation professionnelle et technique	Tous les programmes de certificats collégiaux ou les programmes menant à un diplôme qui permettent d'acquérir des qualifications pour œuvrer dans une activité professionnelle particulière ou dans un domaine plus général.
Programme de préparation ou de transfert à l'université	Un programme d'études qui inclut au préalable des cours de niveau collégial, suivis ensuite d'un transfert à l'université pour l'achèvement de cours menant à un diplôme officiel.
Programme d'études supérieures ou de perfectionnement	Programmes à court terme dont les conditions d'admission exigent un diplôme préalable.
Programme menant à un diplôme	Un programme d'étude qui mène à un diplôme officiel dans une discipline choisie.

Les collèges participants ont fourni à la Société d'experts-conseils une liste des programmes et des populations étudiantes conforme au plan de classification des programmes. Le tableau 2.2 met en rapport les strates de programmes avec un estimé des populations étudiantes de chacune des strates pour l'ensemble des 16 collèges participants à cette enquête.

En utilisant les statistiques d'inscriptions de chaque collège, la Société d'experts-conseils a déterminé des échantillons stratifiés appropriés pour chacun des collèges afin de s'assurer que tout échantillon interrogé serait représentatif de la population étudiante d'un même établissement.

TABEAU 2.2 — STRATES DE PROGRAMMES ET POPULATIONS (JANVIER 2002)

ÉTABLISSEMENT	ACCÈS/ RATTRAPAGE		PROFESSIONNEL/ TECHNIQUE		PRÉPARATION/ TRANSFERT À L'UNIVERSITÉ		DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES		PROGRAMME MENANT À UN DIPLÔME		TOTAUX	
	POP.	ÉCH.	POP.	ÉCH.	POP.	ÉCH.	POP.	ÉCH.	POP.	ÉCH.	POP.	ÉCH.
CCNB Bathurst	125	49	613	241	—	—	—	—	—	—	738	290
Collège Édouard—Montpetit	—	—	3 630	232	3 385	217	—	—	—	—	7 015	449
Aurora College	1 299	87	5 238	351	99	7	—	—	—	—	6 636	445
Confederation College	177	23	3 048	393	—	—	—	—	—	—	3 225	416
Grant MacEwan College	561	24	5 714	246	4 055	174	127	5	307	13	10 764	462
Holland College	—	—	5 447	436	—	—	28	2	—	—	5 475	438
Humber College	368	14	10 156	396	239	9	928	36	78	3	11 769	458
John Abbott College	262	23	1 498	132	3 157	278	—	—	—	—	4 917	433
Keyano College	432	87	1 111	224	214	43	—	—	122	25	1 879	379
College of the North Atlantic	549	37	5 773	387	365	24	—	—	—	—	6 687	448
Nova Scotia Community College	536	32	6 922	408	—	—	161	9	—	—	7 619	449
Red River College	172	17	4 013	385	1	—	72	7	233	22	4 491	431
SIAST	2 210	119	5 606	303	480	26	—	—	—	—	8 296	448
Sir Sanford Fleming	40	3	4 850	422	—	—	130	11	—	—	5 020	436
UCFV	722	46	5 083	325	—	—	—	—	1 256	80	7 061	451
Yukon College	502	115	542	125	539	124	—	—	—	—	1 583	364
TOTAUX	7 955	676	69 244	5 006	12 534	902	1 446	70	1 996	143	93 175	6 797
% DU TOTAL	8,5 %	9,9 %	74,3 %	73,7 %	13,5 %	13,3 %	1,6 %	1,0 %	2,1 %	2,1 %	100 %	100 %

*Pop. = population étudiante. Éch. = échantillonnage recommandé pour l'enquête.

Note : ce tableau exclut les étudiants inscrits à des cours d'apprentissage, à des cours non assortis de crédits, ou à des stages et liés par contrat à des employeurs.

Les classes interrogées ont été sélectionnées au hasard parmi les classes qui rencontraient les critères de sélection de la strate d'un programme donnée. Chaque établissement a reçu un document (consulter l'annexe technique) présentant en détail ses statistiques de population, son minimum requis de réponses et la taille recommandée de ses échantillons. Le guide de terrain contient aussi des recommandations aux établissements concernant les procédures d'échantillonnage à suivre. La Société d'experts-conseils a appuyé de nombreux établissements lors de la résolution de problèmes mineurs relatifs à la sélection de l'échantillonnage.

La Société d'experts-conseils a déterminé les tailles d'échantillons qui présentent un niveau élevé de fiabilité statistique compris à l'intérieur des paramètres du projet. Les tailles d'échantillons ont été sélectionnées afin que les résultats de l'enquête soient pertinents, selon une marge d'erreur appropriée, et ce,

pour chaque établissement et pour l'ensemble de tous les établissements. La Société d'experts-conseils a recommandé les tailles d'échantillons dans la mesure où les variances maximales étaient de $\pm 1,5\%$ (selon un coefficient de confiance de 95 %) pour l'ensemble des résultats à l'échelle nationale, et approximativement de $\pm 4,5\%$ (selon un coefficient de confiance de 95 %) pour les résultats individuels des collèges. Cela dans le but d'assurer que chaque collègue participant recevrait des données utilisables et statistiquement valables sur la situation réelle des préoccupations personnelles et financières de leurs propres étudiants.

Les tailles d'échantillons suggérées pour la gestion de l'enquête ont dépassées d'environ 15 % l'objectif de réponse minimum requis pour assurer une fiabilité statistique. Ce surplus permettait de tenir compte des absences, de la non participation et des formulaires non utilisables.

2.5 COLLECTE ET ENTRÉE DES DONNÉES

L'enquête a été réalisée dans les collèges participants au cours des mois de mars et avril 2002. Quelques établissements ont déclaré avoir connu des difficultés particulières lors de la gestion de l'enquête. Ces difficultés sont commentées dans la section *Difficultés de la recherche*.

Chaque établissement a retourné ses questionnaires remplis à M. Dietsche du Humber College. Le traitement par balayage des questionnaires de type lecture optique de marques a été entrepris au Humber College. Les résultats de l'enquête ont ensuite été transférés dans un fichier texte ASCII et acheminés à la Société d'experts-conseils pour formatage, validation et analyse.

L'enquête a été réalisée dans les collèges participants au cours des mois de mars et avril 2002.

2.6 TAUX DE RÉPONSE À L'ENQUÊTE

La plupart des établissements ont obtenu des taux de réponses à l'enquête excédant leurs tailles d'échantillons cibles.

La plupart des établissements ont obtenu des taux de réponses à l'enquête excédant leurs tailles d'échantillons cibles. Seuls cinq établissements n'ont pas obtenu un taux égale à leurs échantillons cibles. Au total, 6 370 questionnaires ont été remplis.

Le taux de variance maximum des résultats de cette enquête est estimé à $\pm 1,2\%$ (selon un coefficient de confiance de 95 %). Le tableau 2.3 présente le pourcentage d'erreur d'échantillonnage finale pour chacun des établissements participant à l'étude, ce taux est basé sur les questionnaires d'enquête remplis.

TABLEAU 2.3 — OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE, QUESTIONNAIRES REMPLIS ET ERREUR D'ÉCHANTILLONNAGE

ÉTABLISSEMENT	POPULATION	OBJECTIFS DU NOMBRE DE QUESTIONNAIRES À REMPLIR	NOMBRE DE QUESTIONNAIRES REMPLIS	ERREUR D'ÉCHANTILLONNAGE (OBJECTIF APPROX. DE $\pm 4,5\%$ CHACUN)
FORMULAIRES FRANCOPHONES				
CCNB Bathurst	738	290	314	$\pm 4,4\%$
Collège Édouard-Montpetit	7 015	449	465	$\pm 4,4\%$
John Abbott College	s.o.*	s.o.*	8	s.o.*
SOUS-TOTAL DES COLLÈGES FRANCOPHONES	7 753	739	787	—
FORMULAIRES ANGLOPHONES				
Aurora College	6 636	445	166	$\pm 7,5\%$
Confederation College	3 225	416	443	$\pm 4,3\%$
Grant MacEwan College	10 765	462	452	$\pm 4,5\%$
Holland College	5 475	438	344	$\pm 5,2\%$
Humber College	11 769	458	471	$\pm 4,5\%$
John Abbott College	4 917	433	495	$\pm 4,2\%$
Keyano College	1 879	379	391	$\pm 4,4\%$
College of the North Atlantic	6 687	448	246	$\pm 6,2\%$
Nova Scotia Community College	7 619	449	536	$\pm 4,1\%$
Red River College	4 491	431	517	$\pm 4,1\%$
SIAST	8 296	448	497	$\pm 4,3\%$
Sir Sanford Fleming	5 020	436	465	$\pm 4,4\%$
UCFV	7 061	451	315	$\pm 5,4\%$
Yukon College	1 581	364	235	$\pm 5,9\%$
SOUS-TOTAL DES COLLÈGES ANGLOPHONES	85 421	6 058	5 573	—
Total	93 174	6 797	6 360	$\pm 1,2\%$

* Pour la population institutionnelle et les objectifs du nombre de questionnaires à remplir, voir le John Abbott College sous la rubrique *Formulaires anglophones*.

2.7 VALIDATION DES DONNÉES, PRÉPARATION DES FICHIERS DE DONNÉES ET ANALYSE DES DONNÉES

La Société d'experts-conseils a transféré les résultats ASCII à un fichier de données SPSS contenant des variables et des codes de valeur appropriés. Les résultats présentés dans ce rapport sont basés sur des tableaux statistiques (voir l'annexe technique) produits à partir de ce fichier de données.

Les données ont été validées afin de vérifier l'entrée adéquate des réponses, et de s'assurer que les données correspondent à la logique de l'enquête. Certaines séries de questions, comme les questions sans réponses, ont été sélectionnées et réencodées de façon appropriée afin de correspondre, comme réponse, à une valeur probable de « zéro ». Par exemple, un sujet interrogé peut avoir sauté une question plutôt que d'y avoir inscrit une valeur de « 0 \$ » ou de « 0 heure ». Le réencodage de ces données n'a été entrepris qu'après une révision détaillée des réponses aux autres questions de la même série.

Une révision supplémentaire des données a été menée en comparant la logique des réponses fournies à des questions particulières. Par exemple, des réponses à la question sur l'âge (F2) ont été comparées aux réponses à la question sur le nombre de personnes à charge (F7 a-e). Dans un plus petit nombre de cas (moins de 10), la réponse du participant était illogique ou impossible, alors que l'âge rapporté par le participant était de moins de 19 ans et que le nombre d'enfants à charge était de « 4 ou plus ». Selon le cas, certaines réponses ont été

jugées comme « valeur manquante ». Aucune erreur majeure en ce qui concerne des réponses à l'enquête n'a été identifiée lors de toutes les vérifications de la validation des données saisies.

Dans un petit nombre de cas (six), le peu de réponses fournies a exigé l'annulation complète du questionnaire d'enquête. De tels cas peuvent résulter, soit d'une erreur de balayage, soit de questionnaires endommagés.

La Société d'experts-conseils a aussi tiré d'éléments dérivés des réponses à l'enquête un nombre de variables analytiques afin de permettre des possibilités d'analyses variées. Par exemple, les sujets interrogés étaient classés par établissement, selon cinq différentes régions : la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon; l'Ouest canadien; l'Ontario; le Québec et le Canada Atlantique. Cela a permis de comparer les résultats de toutes les régions, tout en protégeant du même coup la confidentialité des résultats fournis par chaque établissement. D'autres éléments dérivés des réponses incluaient des variances du nombre d'enfants à charge, du nombre d'adultes à charge et du nombre total de personnes à charge.

Les données ont été validées afin de vérifier l'entrée adéquate des réponses, et de s'assurer que les données correspondent à la logique de l'enquête.

2.8 DIFFICULTÉS DE LA RECHERCHE

Les résultats ne sont représentatifs que des populations étudiantes des 16 collèges canadiens participant à l'enquête.

Les résultats de l'enquête présentés dans ce document sont basés sur plus de 6 300 questionnaires d'enquête et peuvent être interprétés comme représentatifs de l'ensemble des populations étudiantes des 16 collèges participant à l'enquête. La variance maximale des résultats d'ensemble est estimée à $\pm 1,2\%$, selon un coefficient de confiance de 95 % (19 fois sur 20).

Les établissements ont rapporté un certain nombre de problèmes mineurs au cours de l'enquête.

Ce rapport présente des résultats d'enquête non pondérés

Les résultats présentés dans ce rapport n'ont pas été pondérés en fonction de la répartition estimée des populations étudiantes de tous les collèges canadiens, ni en fonction des populations étudiantes totales de chacun des 16 collèges participants. Pour ces raisons, il ne faudrait pas interpréter ces résultats ou les généraliser à tous les étudiants du collégial sans prendre de précautions.

Une telle classification régionale pourrait masquer les différences entre les provinces et les Territoires ou entre les établissements d'une même région

Selon chaque région, certains résultats de l'enquête doivent être interprétés avec précaution. Alors que les résultats d'une région donnée peuvent s'appliquer à l'ensemble des collèges participants d'une même région, ils ne peuvent pas être considérés comme représentatifs de la totalité des collèges existant dans cette même région. Plus particulièrement, il ressort de l'analyse que les résultats pour la région de la Colombie-Britannique, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon – région comptant un collège de la Colombie-Britannique, un du Yukon et un des Territoires du Nord-Ouest – diffèrent d'un collège à l'autre. Par exemple, la situation et les caractéristiques des étudiants des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon étaient manifestement très différentes de celles des étudiants fréquentant le collège de la Colombie-Britannique.

Il faut également préciser que la structure de l'enseignement postsecondaire du Québec est différente de celle des autres provinces. Au Québec, il existe des collèges de formation générale et professionnelle, connus sous le nom de cégep. L'éducation régulière au cégep est gratuite pour les étudiants à temps plein, et les subventions gouvernementales constituent la majorité des revenus des cégeps (près de 90 %). Les étudiants des collèges québécois représentent près des deux tiers (62 %) de la strate des programmes de transfert à l'université, ce qui influence les résultats de l'analyse de cette strate.

La validité statistique des résultats de l'enquête varie autant pour les strates d'échantillons que pour les établissements, les domaines de programmes et les autres strates démographiques

L'utilisation d'échantillons stratifiés et de techniques d'échantillonnage au hasard signifie que les résultats de l'enquête, pour la majorité des établissements, pourront être interprétés comme représentatifs des populations étudiantes de chaque établissement. La variance maximale des résultats institutionnels individuels se situe entre $\pm 4,1$ % et $\pm 7,5$ %. De plus, un échantillon représentatif de chaque strate de programmes ne pouvait être assuré pour chacun des établissements. En d'autres mots, il n'est pas toujours possible d'obtenir un nombre élevé de questionnaires remplis pour chacune des strates de programmes. Les résultats de certaines strates de programmes sont alors plus ou moins basés sur quelques questionnaires et devraient être considérés comme ayant un taux d'erreur d'échantillonnage plus élevé. Il faut aussi signaler que certains résultats ont pu être faussés à cause des étudiants absents ou qui ne pouvaient pas participer à l'enquête en classe, pour quelque raison que ce soit.

Problèmes de gestion de l'enquête dus à la reproduction du matériel d'enquête

Un seul problème significatif ressort de l'enquête. Ce problème concerne le fait que le matériel d'enquête ne pouvait être reproduit qu'en utilisant un procédé d'impression offset, et que le seul procédé disponible dans un établissement donné était la reproduction par photocopie. Comme un tel établissement excédait son objectif de questionnaires remplis par une grande marge, le nombre de questionnaires non valides ne devrait pas influencer les résultats d'ensemble de cet établissement.

Problèmes mineurs de traduction

Lors de la traduction du matériel d'enquête vers le français, l'ordre des cases de réponses *oui/non* pour la question sur les déficiences a été inversé. La correction de ces réponses dans le fichier de données final a été très facile à effectuer (les valeurs des réponses à cette question ont été réencodées de façon appropriée pour tous les formulaires francophones balayés).

Problèmes divers au cours de l'enquête

Les établissements ont rapporté un certain nombre de problèmes mineurs au cours de l'enquête.

- Étant donné que l'enquête a été menée en fin de session, quelques établissements ont éprouvé des difficultés à obtenir le nombre requis de questionnaires remplis.
- D'autres établissements ont rencontré des difficultés à mener l'enquête auprès d'étudiants provenant de différents campus.
- Les rapports indiquent que quelques étudiants ne savaient pas quelle catégorie décrivait le mieux leur programme à la question A3. Même si le guide de terrain contenait les instructions et les définitions des programmes pour cette question, quelques étudiants et certains individus menant l'enquête ont éprouvé des difficultés à identifier le domaine de programme approprié à chaque étudiant.

2.9 RECOMMANDATIONS POUR LA CONDUITE D'ENQUÊTES ULTÉRIEURES

Basé sur l'expérience de la Société d'experts-conseils dans la coordination de ce projet et sur l'analyse des résultats de l'enquête, les recommandations suivantes sont proposées pour la conduite de l'*Enquête canadienne sur les étudiants du niveau collégial* des prochaines années :

- **Reconsidérer la classification régionale de la Colombie-Britannique**, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. Alors que la classification de la Colombie-Britannique et des Territoires (Territoires du Nord-Ouest et Yukon) a été proposée par les membres du consortium afin d'assurer l'anonymat des résultats du collège du Yukon et de celui des Territoires du Nord-Ouest, les résultats de cette classification s'avèrent quelque peu trompeurs. Tel que souligné à la section précédente, la démographie et les autres caractéristiques des étudiants des Territoires et de la Colombie-Britannique peuvent différer de façon significative. On suggère donc d'utiliser une seule classe régionale pour les Territoires, suggestion sujet à l'approbation du Aurora College et du Yukon College. Les sujets interrogés dans les établissements de la Colombie-Britannique pourraient alors être combinés à la classe régionale des provinces de l'Ouest canadien.
- **Inclure une question sur le taux actuel d'endettement.** Alors que le questionnaire d'enquête contient une question sur le taux anticipé d'endettement à la fin du programme, il pourrait être utile d'inclure une question sur le taux réel d'endettement au moment de l'enquête. Les résultats pourraient être utilisés afin de comparer le

niveau actuel d'endettement avec la durée du programme, ou avec la durée d'études postsecondaires antérieures.

- **Considérer la saisie de réponses numériques non limitatives.** Afin de faciliter la gestion et la saisie des données de cette première année de l'enquête, les questions sur les niveaux de revenus, de dépenses et d'endettement utilisaient des choix de réponses (par exemple, 1 \$ à 200 \$, 201 \$ à 750 \$, etc.). Dans le cas des questions clés, il pourrait être utile d'utiliser une saisie de réponses numériques non limitatives (par exemple, des nombres précis) ou de diviser les choix de réponses en catégories additionnelles (par exemple, en utilisant des échelons à 100 \$ près ou à 1 000 \$ près). Cela devrait toutefois se faire en considérant les budgets alloués pour les dispositifs d'entrée et de balayage des résultats (lecteur optique de marques), du budget de révision des résultats obtenus, et de la comparabilité des phases d'enquêtes antérieures et ultérieures.
- **Construire et maintenir une « banque de questionnaires ».** Une banque de toutes les questions de tous les questionnaires d'enquête des années antérieures devrait être maintenue. Chaque année, la banque de questionnaires pourrait être utilisée pour la sélection des questions de l'enquête, selon les renseignements requis par le consortium. De cette façon, on pourrait revoir à chaque nouvelle enquête la fréquence à laquelle certaines questions devraient être posées (par exemple, des renseignements importants peuvent être recueillis chaque année, alors qu'il serait préférable que des informations moins importantes soient recueillies seulement à tous les deux ans, ou même moins fréquemment).

Construire et maintenir une « banque de questionnaires ».

- **Maintenir une constance dans la numérotation du questionnaire au fil des ans.** Afin de faciliter une gestion longitudinale et une analyse des données, il est recommandé que les versions ultérieures du matériel d'enquête utilisent un principe constant de numérotation suivie d'année en année (par exemple, les numéros attribués aux questions doivent, pour les mêmes questions, être conservés d'une année à l'autre, et ce, même si l'ordre des questions est modifié. Pour chaque nouvelle question ajoutée on devra lui attribuer un numéro qui lui est propre. Dans le cas où le questionnaire devra être numéroté à nouveau chaque année, un tableau de concordance des questions et des numéros de questions devra alors être conçu et suivi au fil des années.
- **Maintenir le contenu rédactionnel des questions posées au fil des années.** Les modifications au contenu des questions et des choix de réponses doivent être apportées avec précaution afin de conserver la cohérence et la comparabilité des résultats. Toute modification devrait tenir compte du besoin premier de cohérence et du maintien de la qualité des résultats, et ce, en respectant la continuité et la constance du contenu rédactionnel de l'enquête à des fins d'analyse longitudinale. Toute modification significative apportée au contenu rédactionnel des questions posées ou des choix de réponses devrait être considérée avec précaution.
- **Revoir les réponses dites « autre », si nécessaire.** Certaines questions de l'enquête permettaient aux étudiants de choisir la réponse « autre », lorsqu'aucun des choix ne correspondait aux catégories spécifiques des réponses énumérées. Dans le cas des questions auxquelles un nombre considérable d'étudiants choisissent l'option de réponse « autre », il serait intéressant de manuellement reconsulter, pour des thèmes communs, un échantillon des réponses manuscrites afin d'élaborer des catégories de réponses additionnelles.
- **Devancer les dates de début et d'achèvement des activités initiales de l'enquête, ainsi que le début de la conduite de l'enquête.** Comme l'enquête a été menée durant une fin de session, un certain nombre d'établissements ont éprouvé des difficultés à mener l'enquête. Il est recommandé que l'élaboration de l'enquête, l'approbation et la traduction du questionnaire soient faites plus tôt. Cela accorderait un plus grand délai pour la conduite de l'enquête et permettrait une gestion plus souple du projet.

CHAPITRE 3 — CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTS

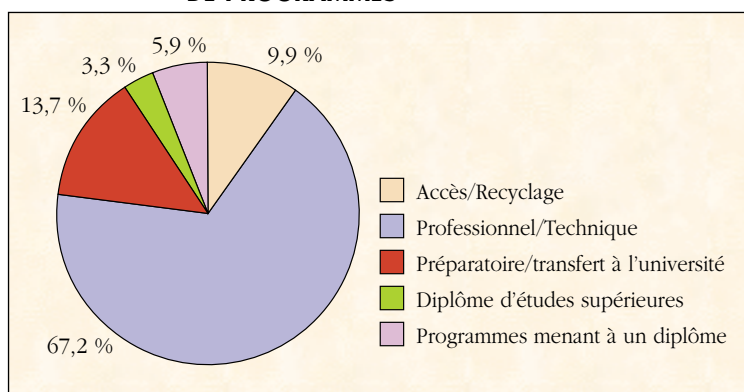
3.1 VARIABLES DÉMOGRAPHIQUES DE L'ENQUÊTE

Un total de 6 360 étudiants du collégial provenant de 16 établissements ont complété l'*Enquête canadienne sur les étudiants du niveau collégial – 2002*. La figure 3.1 présente la répartition des différentes catégories statistiques de l'enquête. Le tableau 3.1 qui suit présente la démographie de l'enquête (répartition des répondants à l'enquête par strate de programmes).

Comme indiqué, environ les deux tiers (67,2 %) des étudiants interrogés sont inscrits à des programmes de formation professionnelle ou technique. Les étudiants inscrits à des programmes de préparation ou de transfert à l'université représentent 13,7 % de l'échantillon final de l'enquête, alors que les étudiants des programmes d'accès ou de rattrapage représentent 9,9 %. Les étudiants inscrits à des programmes menant à un diplôme ou à des programmes d'études supérieures représentent les niveaux les plus faibles de l'échantillon (5,9 % et 3,3 %, respectivement). Les variables démographiques des programmes de l'échantillon d'enquête sont représentatives des tailles types des populations étudiantes fournies par les établissements participants à l'enquête (comme il est mentionné au tableau 2.2)¹.

Il n'y a aucune tendance significative dans les statuts académiques des répondants à l'enquête qui puisse être interprétée comme inattendue. La grande majorité des sujets interrogés (94,7 %) ont indiqué qu'ils étaient présentement inscrits à des études à temps plein.

FIGURE 3.1 — RÉPARTITION ENTRE LES STRATES DE PROGRAMMES



n = 6 360

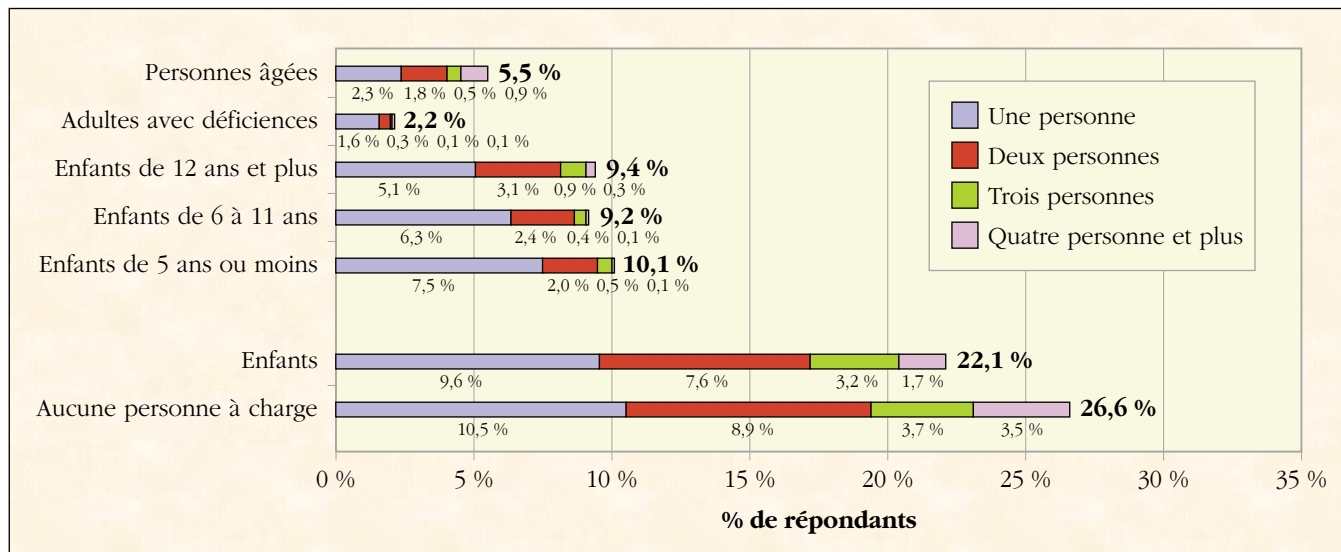
TABLEAU 3.1 — VARIABLES DÉMOGRAPHIQUES SELON LES PROGRAMMES

VARIABLES DÉMOGRAPHIQUES		%
Statut d'inscription	Temps plein	94,7 %
	Temps partiel	5,3 %
		100,0 %
Durée du programme (incluant les mois d'été)	Moins d'un an	18,7 %
	Un an à 23 mois	23,6 %
	Deux ans à 35 mois	34,7 %
	Trois ans à 47 mois	15,3 %
	Quatre ans ou plus	7,7 %
		100,0 %
Durée des études postsecondaires à ce jour	Moins d'un an	49,2 %
	Un an à 23 mois	21,1 %
	Deux ans à 35 mois	16,3 %
	Trois ans à 47 mois	7,0 %
	Quatre ans ou plus	6,4 %
		100,0 %

n = 6 266 à 6 298

1. Note : les répondants devaient eux-mêmes identifier leur domaine de programme, ainsi que d'autres caractéristiques du programme.

FIGURE 3.2 — ÉTUDIANTS DU NIVEAU COLLÉGIAL AVEC PERSONNES À CHARGE



n = 6 360

Le tableau 3.2 présente les principales variables démographiques des étudiants du collégial qui ont rempli le questionnaire. Les caractéristiques personnelles des sujets interrogés démontrent des tendances démographiques généralement constantes avec celles de la population cible. Environ sept répondants sur dix (70,5 %) sont âgés de 24 ans ou moins, et environ sept répondants sur dix (71,4 %) sont célibataires.

La figure 3.2 présente la proportion d'étudiants avec personnes à charge vivant avec eux. Les résultats de l'enquête suggèrent que plus du quart (26,6 %) des étudiants du collégial ont des personnes à charge – soit des enfants ou des adultes à charge – vivant avec eux et qui nécessitent leur aide ou leur soutien financier.

Environ 22,1 % des sujets interrogés ont des enfants desquels ils doivent prendre soin, et pour lesquels ils sont responsables financièrement. La répartition des répondants qui ont des enfants de groupes d'âges différents est présentée à la figure 3.2. Il est à noter qu'il semble qu'un dixième (10,1 %) de tous les étudiants du niveau collégial ont des enfants à charge qui ne sont pas encore d'âge scolaire (cinq ans ou moins), alors qu'il semble que des proportions inférieures de répondants ont des enfants âgés de six à onze ans (9,2 % de tous les étudiants) ou des enfants de plus de 12 ans (9,4 %).

Approximativement 5,5 % des étudiants demeurent avec des personnes âgées qui sont dépendantes d'eux, alors que 2,2 % des étudiants ont des adultes invalides à leur charge.

TABEAU 3.2 — VARIABLES DÉMOGRAPHIQUES PRINCIPALES

VARIABLE DÉMOGRAPHIQUE		%
Sexe	Féminin	53,9 %
	Masculin	46,1 %
		100,0 %
État matrimonial	Marié ou relation à long terme	28,6 %
	Célibataire (incl. divorcé ou séparé)	71,4 %
		100,0 %
Âge	19 ans et moins	31,2 %
	20 à 24 ans	39,3 %
	25 à 29 ans	11,8 %
	30 à 39 ans	10,5 %
	40 ans et plus	7,2 %
		100,0 %
Distance entre le collège ou l'institut et le lieu de résidence permanente	Moins de 25 km	49,2 %
	25 à 49 km	18,1 %
	50 à 99 km	9,6 %
	100 à 499 km	15,0 %
	500 km ou plus	8,1 %
		100,0 %
Résidence actuelle	Parents/tuteurs/famille	43,0 %
	Hébergement sur le campus	5,2 %
	Logement loué hors campus	39,7 %
	Résidence personnelle	11,3 %
	Autre (foyer d'accueil, collectif, etc.)	0,8 %
		100,0 %
Langue maternelle	Anglais	80,9 %
	Français	14,2 %
	Autre	4,9 %
		100,0 %
Autochtone (déclaré)	Non	88,2 %
	Oui	11,8 %
		100,0 %
Minorité visible (autre qu'autochtone) (déclaré)	Non	89,1 %
	Oui	10,9 %
		100,0 %
Avec déficiences (mentale, physique, ou d'apprentissage) (déclarées)	Non	91,8 %
	Oui	8,2 %
		100,0 %

n = 6 215 à 6 311

3.2 ACTIVITÉS DES RÉPONDANTS DANS L'ANNÉE PRÉCÉDANT LEUR INSCRIPTION, ET LEURS OBJECTIFS

Les activités des répondants dans l'année précédant leur inscription, ainsi que leurs objectifs à la suite de l'obtention de leur diplôme ou de l'achèvement de leur programme sont indiqués ci-dessous.

Deux questions de l'enquête portaient sur le type d'activité dans lequel les répondants étaient impliqués avant de s'inscrire à leur programme actuel d'études. Une grande proportion des sujets interrogés (37,1 %) ont indiqué qu'ils n'étaient pas impliqués dans des activités scolaires avant de s'inscrire à leur programme actuel, comparativement à 30,2 % des répondants qui étaient impliqués dans certaines activités au secondaire et 27,0 % au collégial².

Dans le même ordre d'idées, une proportion significative des participants ont répondu qu'ils occupaient un emploi avant leur inscription. Plus spécifiquement, 38,8 % ont indiqué avoir occupé un emploi à temps plein avant leur inscription à leur programme actuel.

Plus de la moitié (56,9 %) des répondants se chercheront un emploi après avoir obtenu leur diplôme, et une majorité significative d'entre eux (87,6 %) sont quelque peu ou très confiants de trouver un emploi.

TABEAU 3.3 — ACTIVITÉS ANTÉRIEURES ET OBJECTIFS ACTUELS

VARIABLE	%	
Activité scolaire principale dans l'année précédant l'inscription	Secondaire à temps plein	27,3 %
	Secondaire à temps partiel	2,9 %
	Collège à temps plein	22,7 %
	Collège à temps partiel	4,3 %
	Université à temps plein	4,5 %
	Université à temps partiel	1,2 %
	Activité non scolaire	37,1 %
	100,0 %	
Activité non scolaire principale dans l'année précédant l'inscription	Travail à temps plein	38,8 %
	Travail à temps partiel	27,9 %
	Sans emploi et à la recherche d'un emploi	7,8 %
	Sans emploi, mais non à la recherche d'un emploi	4,7 %
	Stage ou travail dans le cadre d'un programme d'enseignement coopératif	0,7 %
	À la maison à temps plein/soins à la famille	4,8 %
	Retraité	0,2 %
	Autre	3,8 %
	Sans objet (activité scolaire seulement)	11,2 %
		100,0 %
Objectif après l'obtention d'un diplôme	Suivre un autre programme d'études collégiales	10,8 %
	Suivre un programme d'études universitaires	24,2 %
	Chercher un emploi	56,9 %
	Continuer d'occuper l'emploi actuel ou lancer sa propre entreprise	3,3 %
	Lancer sa propre entreprise	2,7 %
	Autre	2,1 %
	100,0 %	
Certitude de trouver un emploi après l'obtention d'un diplôme	Très confiant	45,8 %
	Quelque peu confiant	41,7 %
	Pas très confiant	4,9 %
	Pas confiant du tout	1,3 %
	Ne sait pas	4,0 %
	Sans objet (ne projette pas chercher un emploi après l'obtention d'un diplôme)	2,3 %
	100,0 %	

n = 6 229 à 6 322

2. Les pourcentages représentent les étudiants impliqués dans certaines activités au cours de leurs études, à temps plein ou partiel, secondaires ou collégiales.

3.3 PROFILS DES SUJETS INTERROGÉS

En analysant les résultats, il est possible d'établir des profils d'ensemble d'étudiants canadiens du collégial ayant des caractéristiques démographiques similaires et venant de programmes d'études similaires. En tout, cinq profils étudiants ont été établis et analysés. Les caractéristiques démographiques détaillées des cinq profils étudiants sont présentées dans l'annexe technique de ce rapport.

Étudiants des programmes de préparation à l'université (11,2 % de l'échantillon d'étudiants)

Le profil du groupe Étudiants de programmes de préparation à l'université a été établi selon les critères suivants : 1) étudiant de moins de 25 ans; 2) étudiant sans personne à charge; 3) étudiant inscrit à un programme de préparation ou de transfert à l'université.

La grande majorité de ces répondants sont célibataires (86,4 %), vivent à la maison (83,1%), en sont à leur première ou deuxième année d'études (79,1 %), sont inscrits à temps plein (98 %) et ont obtenu au préalable leur diplôme d'études secondaires ou l'équivalent (97,3 %). Plus de la moitié (59,9 %) rapportent que leur résidence permanente est située à moins de 25 km du collège, ou de l'institut d'enseignement.

Il y a un nombre légèrement supérieur de femmes (55,5 %), comparativement aux hommes (44,5 %), dans cette cohorte. Seulement 4,1 % s'identifient comme autochtones, et 9 % comme minorité visible. Moins de 5 % (3,7 %) se disent atteints de déficiences physique ou mentale.

Les établissements étudiés au Québec se caractérisent par leur taux d'inscriptions élevé aux programmes de transfert à l'université. Les répondants des établissements du Québec comptent donc pour 66,2 % de tous les étudiants du groupe de profil *étudiants de*

programmes de préparation à l'université. Puisque les données recueillies de l'enquête ne sont pas pondérées, les lecteurs doivent reconnaître que les résultats de ce groupe de profil pourraient ne pas rendre compte d'une manière juste de la situation des étudiants de cette province.

Étudiants des programmes de formation professionnelle ou technique (44,9 % de l'échantillon d'étudiants)

Le profil du groupe Étudiants des programmes de formation professionnelle ou technique a été établi en regroupant tous les étudiants : 1) qui ont moins de 30 ans; 2) qui n'ont pas de personne à charge; 3) qui sont inscrits à un programme de formation professionnelle ou technique.

Ici encore, la majorité des étudiants de ce profil sont célibataires (78 %), sont inscrits à temps plein (97,6 %) et ont au préalable obtenu leur diplôme du secondaire ou l'équivalent (97,4 %). Dans l'ensemble, 46,5 % vivent à la maison, alors que 43,6 % habitent des logements loués situés hors campus. Les deux tiers (66,6 %) de ce groupe d'étudiants en sont à leur première ou deuxième année d'études. Quatre étudiants sur dix (40,6 %) déclarent que leur résidence permanente est située à moins de 25 km du collège ou de l'institut d'enseignement qu'ils fréquentent. En revanche, trois étudiants sur dix (30,9 %) habitent une résidence permanente située à 100 km ou plus.

Ce profil contient un peu plus d'hommes (54,7 %) que de femmes (45,4 %). Moins de 10 % d'entre eux s'identifient comme autochtones (7 %), 8,8 % comme minorité visible et 6,8 % déclarent être atteints de déficiences physique ou mentale.

Étudiants adultes (4,9 % de l'échantillon d'étudiants)

Le profil du groupe Étudiants adultes a été établi en regroupant les étudiants : 1) qui sont âgés de 30 ans et plus; 2) qui sont sans personne à charge.

Plus des trois quarts (82,4 %) des répondants de ce groupe ont obtenu un diplôme du secondaire ou l'équivalent, et 11,1 % ont complété une partie du secondaire. Le taux d'étudiants à temps partiel de ce profil est plus élevée que la moyenne des profils (10,5 %). Plus des deux tiers (70,4 %) des étudiants de ce profil sont inscrits à des programmes de formation professionnelle ou technique. Plus des trois quarts (76,5 %) des étudiants adultes en sont à leur première ou à leur deuxième année d'études.

Les *étudiants adultes* sont plus sujets à être mariés que les étudiants des groupes des autres profils : 43,0 % sont mariés, alors qu'un peu plus de la moitié sont célibataires. Un peu plus de la moitié (53,6 %) habitent des logements loués situés hors campus, alors que près du tiers (31,6 %) vivent dans leur propre résidence. Près des deux tiers (60,2%) possèdent une résidence permanente située à moins de 25 km du collège ou de l'institut d'enseignement qu'ils fréquentent, comparativement à 22,3 % qui habitent à 100 km ou plus.

Des proportions sensiblement égales de femmes et d'hommes composent ce profil. Ce profil présentent une proportion plus élevée que la moyenne d'étudiants qui s'identifient comme minorité visible (autre qu'autochtone) (15,4 %), ainsi qu'une proportion plus élevée que la moyenne d'étudiants qui s'identifient comme autochtones (15,2 %). Près du cinquième (19,5 %) des étudiants adultes déclarent être atteints de déficiences physique ou mentale.

Étudiants avec personnes à charge (26,0 % de l'échantillon d'étudiants)

Le profil du groupe Étudiants avec personnes à charge a été établi en regroupant les étudiants : 1) qui ont des enfants; 2) qui ont à leur charge des adultes atteints de déficiences ou des personnes âgées.

Dans l'ensemble, plus du tiers des répondants (38,8 %) ont des enfants de cinq ans ou moins à leur charge, 35,2 % des enfants de 6 à 11 ans, et 36,3 % des enfants de 12 ans et plus. Seulement 8,3 % des répondants déclarent avoir à leur charge des personnes adultes avec déficiences, alors que 21,2 % déclarent avoir à leur charge des personnes âgées.

Évidemment, certains répondants ont à leur charge des enfants de différents groupes d'âge, ou une combinaison d'enfants, d'adultes avec déficiences, de personnes âgées. Plus spécifiquement, le groupe *Étudiants avec personnes à charge* pourrait être inclus aux groupes suivants :

TABLEAU 3.4 — TYPES DE PERSONNES À CHARGE

CATÉGORIE DE PERSONNES À CHARGE	%
Enfants seulement – 5 ans et moins	23,6 %
Enfants seulement – 6 à 11 ans	11,9 %
Enfants seulement – 12 ans et plus	17,7 %
Enfants seulement	21,7 %
– combinaison de groupes d'âges	
Combinaison enfants/adultes	8,2 %
Personnes âgées seulement	12,0 %
Adultes avec déficiences seulement	2,7 %
Combinaison personnes âgées/ adultes avec déficiences	2,3 %
TOTAL	100,0 %

n = 1 654

Comparativement aux étudiants des autres profils, moins d'étudiants avec personnes à charge ont obtenu un diplôme du secondaire ou l'équivalent : seulement 77,5 % ont complété l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires, 13,3 % ont complété quelques crédits du secondaire et 9,2 % ont complété leur troisième secondaire ou moins. Près des deux tiers (64,7 %) des étudiants de ce profil sont inscrits à un programme de formation professionnelle ou technique. Plus des trois quarts (76,5 %) des étudiants en sont à leur première ou deuxième année d'études. Les étudiants à temps partiel représentent 8,6 % des étudiants de ce profil.

Les étudiants avec personnes à charge sont plus sujets à être mariés que tous les étudiants des autres profils (près de la moitié des étudiants – 48 % sont mariés). Alors que près de la moitié des étudiants (43,9 %) habitent des logements loués situés hors campus, 29 % vivent dans leur résidence personnelle, et un cinquième des étudiants (21,5 %) habitent chez leurs parents.

Près du quart (22,9 %) des étudiants avec personnes à charge s'identifient comme autochtones, et 13,5 % comme minorité visible. Alors que 86,2 % des étudiants avec personnes à charge sont anglophones, 7,1 % sont francophones et 6,7 % sont allophones. Un étudiant sur dix (10,9 %) déclare être atteint de déficiences physique ou mentale.

Autres étudiants (13 % de l'échantillon d'étudiants)

Le profil du groupe Autres étudiants a été établi en regroupant les étudiants qui ne sont pas représentés dans aucun des quatre autres groupes des profils.

La plupart des étudiants de ce profil (86,4 %) ont complété leur diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, par contre 9,0 % n'ont obtenu que quelques crédits du secondaire. Ce groupe inclut des étudiants de programmes variés : 33,6 % sont inscrits à des programmes menant à un diplôme, 29,1 % à des programmes d'accès ou de rattrapage, et 4,4 % à des programmes de préparation ou de transfert à l'université. Six sur dix (60,1 %) de ces autres étudiants en sont à leur première ou à leur deuxième année d'études. Dix pour cent sont des étudiants à temps partiel.

Huit étudiants sur dix de ce profil (80,2 %) sont célibataires. Plus de la moitié des étudiants (52,1 %) vivent chez leurs parents pendant l'année scolaire et 36,5 % habitent des logements loués situés hors campus. La moitié (50,2 %) des étudiants de ce profil ont une résidence permanente située à moins de 25 km du collège ou de l'institut d'enseignement qu'ils fréquentent.

Il y a plus de femmes (61 %) que d'hommes (39 %) dans ce profil. Un étudiant sur dix (11,5 %) s'identifie comme autochtone, 12,4 % comme minorité visible, et 7,3 % déclarent être atteints de déficiences physique ou mentale. Alors que 85,6 % sont anglophones, 7,9 % sont francophones et 6,3 % allophones.

TABLEAU 3.5 — RÉPARTITION DES PROFILS SELON CHAQUE RÉGION

GROUPE DE PROFILS	C.-B. ET	OUEST			CANADA	MOYENNE DE
	TERRITOIRES	CANADIEN	ONTARIO	QUÉBEC	ATLANTIQUE	L'ENQUÊTE
	(n=716)	(n=1 857)	(n=1 378)	(n=968)	(n=1 440)	(n=6 360)
Préparation à l'université	5,2 %	8,3 %	1,7 %	48,8 %	1,8 %	11,2 %
Formation professionnelle ou technique	15,5 %	43,1 %	58,5 %	34,4 %	55,8 %	44,9 %
Étudiants adultes	8,2 %	6,8 %	3,2 %	0,7 %	5,1 %	4,9 %
Avec personnes à charge	39,9 %	30,7 %	22,6 %	11,5 %	25,9 %	26,0 %
Autres étudiants	31,1 %	11,0 %	14,0 %	4,6 %	11,3 %	13,0 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Répartition des profils entre les régions

Le tableau 3.5 présente la répartition des groupes de profils selon chaque région. Cette répartition permet de mettre en rapport les résultats recueillis dans chaque régions avec les groupes de profils établis.

Par exemple, il faut préciser que près de la moitié des étudiants québécois interrogés sont inscrits à des programmes de préparation à l'université, alors que 34,4 % sont inscrits à des programmes de formation professionnelle ou technique. Les lecteurs intéressés par les caractéristiques ou par la situation des étudiants du Québec devraient porter une attention particulière aux résultats de ces deux groupes.

De plus, approximativement deux tiers des étudiants du profil *Étudiants de programmes de préparation à l'université* sont inscrits dans des établissements du Québec; ainsi, les résultats d'ensemble de ce groupe de profils reflètent plus les résultats des étudiants québécois que ceux des étudiants des autres régions.

Les lecteurs pourront se référer à l'annexe technique de ce rapport pour visualiser les tableaux détaillés démontrant la répartition de chaque groupe de profils par région et selon d'autres caractéristiques.

CHAPITRE 4 — SOURCES DE REVENU POUR LES ÉTUDIANTS

Les sujets interrogés devaient répondre à une série de questions portant sur leurs sources de revenu régulier ainsi que sur leurs sources de revenu pour l'année d'études en cours.

4.1 REVENUS MENSUELS RÉGULIERS

La figure 4.1 et le tableau 4.1 présentent le pourcentage d'étudiants du collégial qui reçoivent une rémunération mensuelle provenant d'un emploi, de subventions ou de bourses d'études, de l'assurance-emploi et de l'aide sociale.

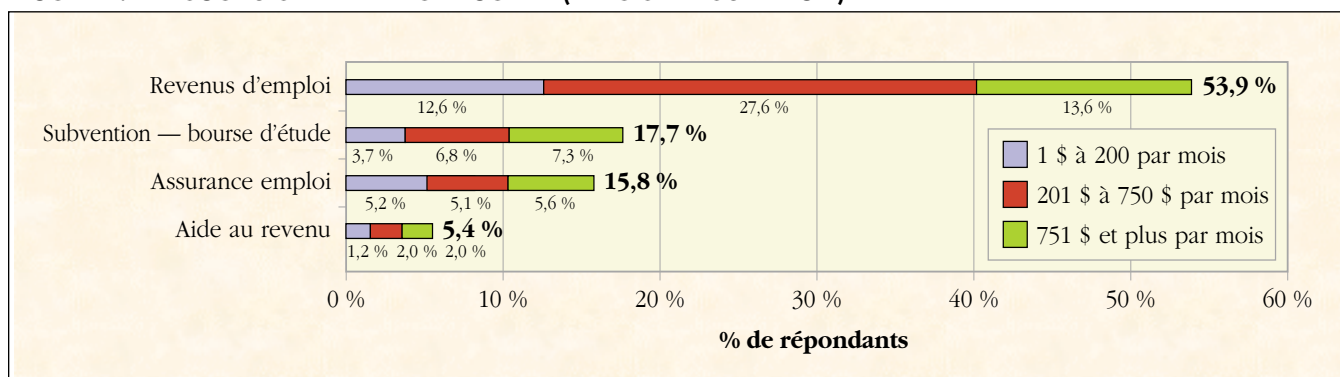
La plupart des étudiants (64,2 %) tirent un revenu régulier provenant d'une seule de ces sources, comparativement à 13,3 % des répondants qui tirent des revenus réguliers de sources multiples. Par contre, près du quart des étudiants (22,5 %) n'ont aucun revenu mensuel régulier depuis leur inscription.

Tel qu'indiqué ci-dessous, plus de la moitié (53,9 %) des étudiants reçoivent

des revenus provenant d'un emploi. Dans l'ensemble, environ 14 % de tous les étudiants gagnent plus de 750 \$ par mois, environ 28 % entre 201 \$ et 750 \$ par mois, alors qu'approximativement 13 % ont un emploi leur procurant un revenu minimum de 200 \$ ou moins par mois.

Considérablement moins d'étudiants tirent des revenus mensuels réguliers d'autres sources : 17,7 % reçoivent des prestations de subventions ou des bourses d'études¹, 15,8 % reçoivent des prestations de l'assurance-emploi et seulement 5,4 % reçoivent des prestations de l'aide sociale.

FIGURE 4.1 — SOURCES DE REVENU RÉGULIER (DEPUIS L'INSCRIPTION)



N. B. : les catégories ne sont pas exhaustives. Les répondants peuvent recevoir des revenus de deux sources ou plus.
n = 6 223

1. Les étudiants qui déclarent recevoir plus de 1 000 \$ par mois en bourses de formation et en bourse d'études sont plus sujets à être inscrits à des programmes plus courts; 29,4 % des répondants déclarant recevoir plus de 1 000 \$ par mois en subventions ou en bourses d'études indiquent que leur programme est d'une durée de moins d'un an, comparativement à 17,7 % des autres étudiants interrogés.

TABLEAU 4.1 — SOURCES DE REVENU RÉGULIER (DEPUIS L'INSCRIPTION)

REVENU MENSUEL	EMPLOI	SUBVENTIONS/ BOURSES D'ÉTUDES	ASSURANCE- EMPLOI	AIDE SOCIALE
0 \$	46,1 %	82,3 %	84,2 %	94,6 %
1 \$ à 200 \$	12,6 %	3,7 %	5,2 %	1,5 %
201 \$ à 500 \$	19,4 %	4,0 %	2,7 %	1,0 %
501 \$ à 750 \$	8,2 %	2,8 %	2,4 %	1,0 %
751 \$ à 1 000 \$	4,9 %	2,4 %	2,4 %	1,2 %
1 001 \$ à 1 250 \$	2,7 %	2,0 %	1,6 %	0,4 %
1 251 \$ à 2 000 \$	2,9 %	1,8 %	1,2 %	0,2 %
Plus de 2 000 \$	3,1 %	1,1 %	0,4 %	0,2 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %

n = 6 223

Analyse des revenus mensuels d'emploi selon les variables démographiques de l'enquête

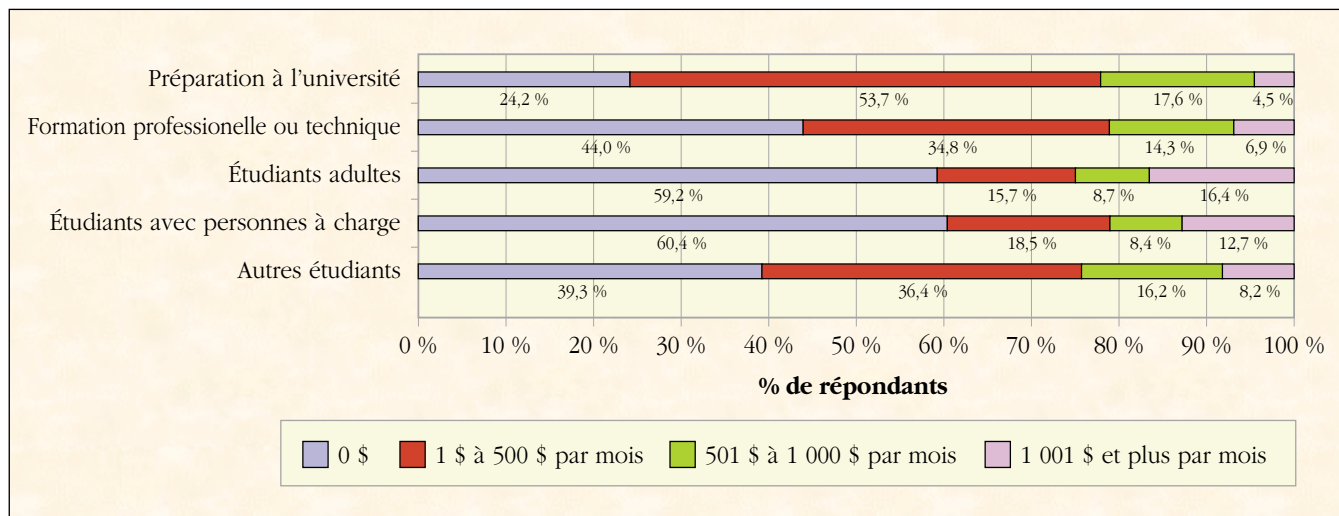
Une répartition des niveaux de revenus d'emploi selon les cinq groupes de profils est présentée à la figure 4.3.

Selon la figure ci-dessous, les étudiants du profil *Étudiants des programmes de préparation à l'université* sont plus sujets à toucher des revenus d'emploi. Plus des trois quarts (75,8 %) des étudiants de ce groupe touchent certains revenus d'emploi. Toutefois, ces étudiants sont plus sujets à gagner moins de 500 \$ par mois. Plus de la moitié des étudiants (53,7 %) de ce profil gagnent moins de 500 \$, comparativement à environ un tiers ou moins des étudiants des autres profils. Ces étudiants ne travaillent pas uniquement

quelques heures : comparativement aux étudiants des autres profils, plus d'étudiants de ce profil (42,7 %) travaillent plus de 11 heures chaque semaine, malgré le fait qu'ils touchent de plus faibles revenus.

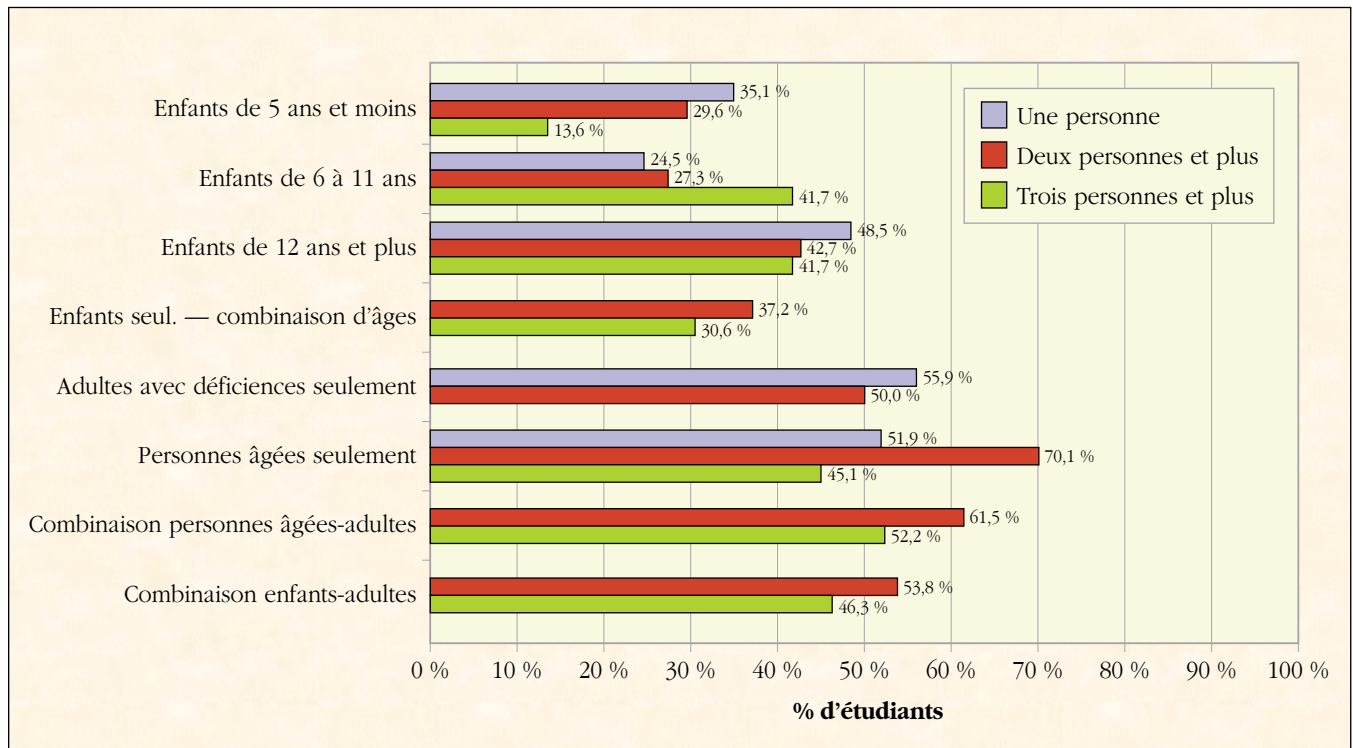
Les étudiants du Québec et de l'Ontario sont plus sujets à toucher des revenus d'emploi. Près des trois quarts des étudiants du Québec (73,1 %) et des deux tiers des étudiants de l'Ontario (65 %) touchent des revenus d'emploi. La proportion des répondants qui déclarent recevoir des revenus d'emploi dans la région de la Colombie-Britannique et des Territoires (49,9 %) et dans l'Ouest canadien (52,1 %) est plus près de la moyenne de l'enquête (53,9 %). Les sujets du Canada Atlantique sont moins sujets (34,4 %) à toucher des revenus mensuels d'emploi pendant leurs études.

FIGURE 4.2 — REVENUS MENSUELS D'EMPLOI PAR PROFIL D'ÉTUDIANTS



n = 6 223

FIGURE 4.3 — POURCENTAGE DES ÉTUDIANTS AVEC PERSONNES À CHARGE QUI TRAVAILLENT, PAR TYPE ET PAR NOMBRE DE PERSONNES À CHARGE



n = 1 654

Les étudiants âgés de 30 ans et plus et les étudiants avec des enfants à charge sont plus sujets à toucher des revenus d'emploi. Près des deux tiers de ces groupes d'étudiants n'ont pas d'emploi. Une analyse des revenus d'emploi a permis de faire les observations suivantes :

- Plus d'étudiants à temps partiel (70,5 %) que d'étudiants à temps plein (52,9 %) touchent des revenus d'emploi.
- Plus les étudiants sont âgés, moins ils sont sujets à toucher des revenus d'emploi². Près des deux tiers (62,9 %) des étudiants de 30 ans et plus n'ont aucun revenu d'emploi, comparativement à 38 % des étudiants âgés de 19 ans et moins.
- Les étudiantes sont moins sujettes que les étudiants à toucher des revenus d'emploi, puisque 47,6 % des étudiantes déclarent n'avoir aucun revenu d'emploi comparativement à 44,2 % des étudiants.
- Le fait d'avoir des enfants à charge diminue la probabilité d'utiliser des revenus d'emploi,

particulièrement lorsque les enfants sont jeunes. Les parents avec des enfants plus âgés sont plus susceptibles de toucher des revenus d'emploi.

- Il est à noter que les étudiants ayant des personnes adultes à leur charge sont plus susceptibles d'avoir un emploi que ceux n'ayant pas de personne adulte à leur charge.

Par programme, les étudiants des programmes d'accès et de rattrapage sont moins susceptibles de travailler : près des deux tiers des étudiants (61,1 %) ne travaillent pas du tout. Ces programmes sont typiquement de courte durée (76,4 % des programmes sont d'une durée de 23 mois ou moins) et les étudiants de ces programmes déclarent en majorité n'avoir à payer aucun droits de scolarité, en plus de bénéficier d'un plus grand taux de subventions et de bourses d'études. Plus de la moitié (53,5 %) des étudiants des programmes d'études supérieures ne travaillent pas non plus.

2. Concernant le taux d'étudiants qui travaillent à temps plein, il existe un écart marqué entre les étudiants plus âgés et les étudiants plus jeunes. En d'autres termes, 56,7 % des étudiants à temps plein de moins de 30 ans travaillent, comparativement à 33,9 % des étudiants de plus de 30 ans.

4.2 SOURCES DE REVENU POUR L'ANNÉE D'ÉTUDES EN COURS

Les répondants doivent ici approximativement déclarer la somme des revenus de sources variées qu'ils reçoivent ou touchent durant l'année d'études en cours. Les résultats de cette série de questions sont présentés à la figure 4.5.

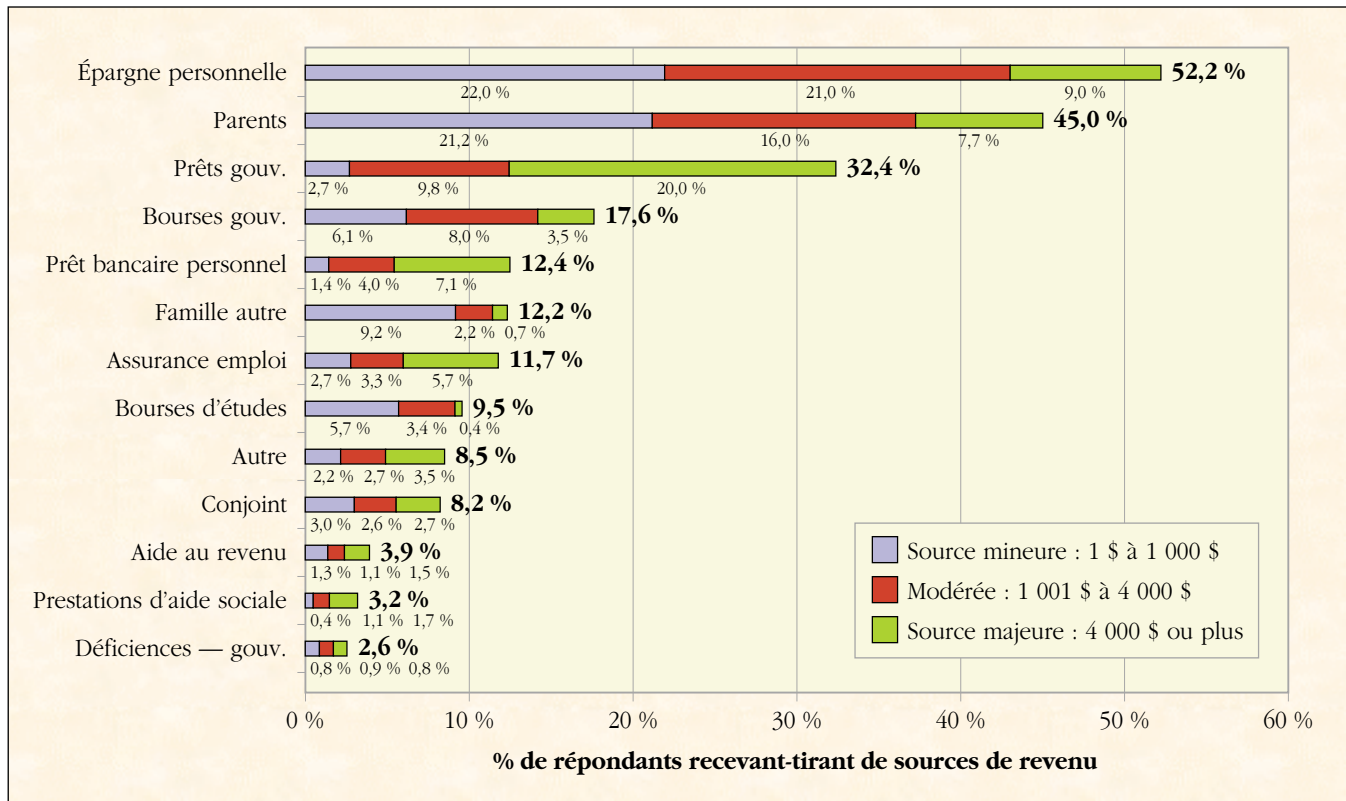
Les quatre principales sources de revenu utilisées pour les études par les étudiants sont : les économies personnelles (52,2 % des répondants), l'argent des parents (45 %), les prêts du gouvernement aux étudiants (32,4 %) et les subventions et les bourses d'études du gouvernement (17,6%).

Nonobstant le fait que plus de la moitié (52,2 %) de tous les étudiants puisent dans leurs économies personnelles³, moins du

cinquième de tous les étudiants n'utilisent pas plus de 2 000 \$ de leurs économies personnelles pendant toute la durée de leurs années d'études. De façon similaire, les résultats de l'enquête montrent que, alors que de nombreux étudiants bénéficient d'un soutien financier de la part de leurs parents, peu d'entre eux ne comptent que sur leurs parents pour couvrir entièrement les frais de leurs efforts scolaires. Il est à noter que plus de la moitié (53,5 %) des étudiants qui travaillent plus de 30 heures par semaine durant l'été ou durant les congés scolaires ne bénéficient d'aucun soutien financier de leurs parents.

L'examen des résultats montre que très peu de sources de revenu (autre que des

FIGURE 4.4 — SOURCES DE REVENU POUR L'ANNÉE D'ÉTUDES EN COURS



n = 6 275

3. Ce pourcentage est très similaire au pourcentage d'étudiants qui utilisaient leurs économies personnelles, pourcentage enregistré lors d'autres études concernant les étudiants du postsecondaire. Selon *À la croisée des chemins : premiers résultats de la cohorte des 18 à 20 ans de l'enquête auprès des jeunes en transition, 2002*, 49,3 % des étudiants du postsecondaire utilisent leurs économies personnelles pour payer leurs études.

TABLEAU 4.2 — SOUTIEN GOUVERNEMENTAL REÇU (PENDANT L'ANNÉE D'ÉTUDES EN COURS)

	SUBVENTIONS/ BOURSES D'ÉTUDES DU GOUVERNEMENT	PRÊT AUX ÉTUDIANTS	ASSURANCE- EMPLOI	AIDE SOCIALE	PRESTATIONS D'AIDE SOCIALE	PRESTATIONS GOUV. POUR DÉFICIENCES
0 \$	82,4 %	67,6 %	88,3 %	96,1 %	96,8 %	97,4 %
1 \$ à 1 000 \$	6,1 %	2,7 %	2,7 %	1,3 %	0,4 %	0,8 %
1 001 \$ à 2 000 \$	3,8 %	3,6 %	1,3 %	0,7 %	0,7 %	0,5 %
2 001 \$ à 4 000 \$	4,2 %	6,1 %	2,0 %	0,4 %	0,4 %	0,4 %
4 001 \$ à 7 000 \$	1,7 %	9,5 %	2,2 %	0,5 %	0,7 %	0,2 %
7 001 \$ à 10 000 \$	1,0 %	6,7 %	2,1 %	0,8 %	0,5 %	0,1 %
Plus de 10 000 \$	0,8 %	3,7 %	1,4 %	0,3 %	0,5 %	0,5 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

n = 6 274

TABLEAU 4.3 — REVENUS PROVENANT DE SOURCES PERSONNELLES ET AUTRES (PENDANT L'ANNÉE D'ÉTUDES EN COURS)

	ÉCONOMIES PERSONNELLES	PARENTS	PRÊT BANCAIRE PERSONNEL	CONJOINT	FAMILLE/ AUTRE	AUTRE	BOURSE D'ÉTUDES
0 \$	47,8 %	55,0 %	87,6 %	91,8 %	87,8 %	91,5 %	90,5 %
1 \$ à 1 000 \$	22,2 %	21,2 %	1,4 %	3,0 %	9,2 %	2,2 %	5,7 %
1 001 \$ à 2 000 \$	12,1 %	8,7 %	1,7 %	1,5 %	1,6 %	1,4 %	1,9 %
2 001 \$ à 4 000 \$	8,8 %	7,3 %	2,3 %	1,1 %	0,6 %	1,3 %	1,5 %
4 001 \$ à 7 000 \$	4,9 %	3,7 %	3,9 %	0,8 %	0,3 %	1,2 %	0,1 %
7 001 \$ à 10 000 \$	2,0 %	1,9 %	1,7 %	0,4 %	0,1 %	0,9 %	0,1 %
Plus de 10 000 \$	2,1 %	2,2 %	1,5 %	1,5 %	0,4 %	1,4 %	0,1 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

n = 6 274

revenus d'emploi) sont utilisées pour couvrir les frais d'études collégiales : la plupart des étudiants (68,1 %) ont recours à des sources multiples de revenus pour payer leurs études, comparativement à 29,1 % des étudiants qui déclarent n'avoir recours qu'à une seule source de revenu (parmi celles énumérées à la figure 4.5) pour payer leurs études⁴.

Alors que seulement un tiers (32,4 %) des étudiants du collégial bénéficient des prêts du gouvernement aux étudiants⁵, il appert que la majorité de ceux qui obtiennent des prêts comptent sur ceux-ci pour couvrir une grande

partie de leurs frais et de leurs dépenses : un cinquième (19,9 %) de tous les répondants ont reçu plus de 4 000 \$ en prêts du gouvernement pour leur année d'études en cours.

Le tableau 4.2 présente le niveau de soutien financier de sources gouvernementales reçu par les étudiants du collégial pour l'année d'études en cours. Le tableau 4.3 présente la proportion dans laquelle les étudiants utilisent des sources de revenu personnelles et autres.

4. Un autre 2,8 % d'étudiants déclarent qu'ils n'utilisent aucune des sources de revenu énumérées dans le questionnaire.

5. Conformément au pourcentage d'étudiants du postsecondaire, enregistrés lors d'autres enquêtes, comme recevant des prêts aux étudiants (29,4 %) selon *À la croisée des chemins : premiers résultats de la cohorte des 18 à 20 ans de l'enquête auprès des jeunes en transition, 2002*.

Analyse des prêts et bourses du gouvernement selon les variables démographiques de l'enquête

De tous les profils d'étudiants, les étudiants des programmes de préparation à l'université sont ceux qui bénéficient le moins de prêts aux étudiants pendant l'année d'études en cours (83,4 % des étudiants de ce groupe n'obtiennent aucun prêts). Les étudiants des programmes de formation professionnelle ou technique bénéficient le plus de prêts aux étudiants durant l'année en cours, alors que 38,8 % d'entre eux reçoivent des prêts aux étudiants. Le groupe des étudiants avec personnes à charge est plus susceptible de recevoir des subventions ou des bourses du gouvernement⁶ (25,1 % ont reçu des subventions pendant l'année d'études en cours).

Par groupe d'âges, les étudiants âgés entre 20 et 29 ans sont plus susceptibles d'obtenir des prêts et une aide gouvernementale de plus de 7 000 \$ par année :

- Dans l'ensemble, 36,7 % des étudiants âgés

entre 20 et 24 ans ont reçu des prêts, ainsi que 42,8 % des étudiants âgés entre 25 et 29 ans.

- Un étudiant sur dix (11,7 %) âgés entre 20 et 24 ans a emprunté plus de 7 000 \$ durant l'année en cours, ainsi que 16,4 % des étudiants âgés entre 25 et 29 ans.

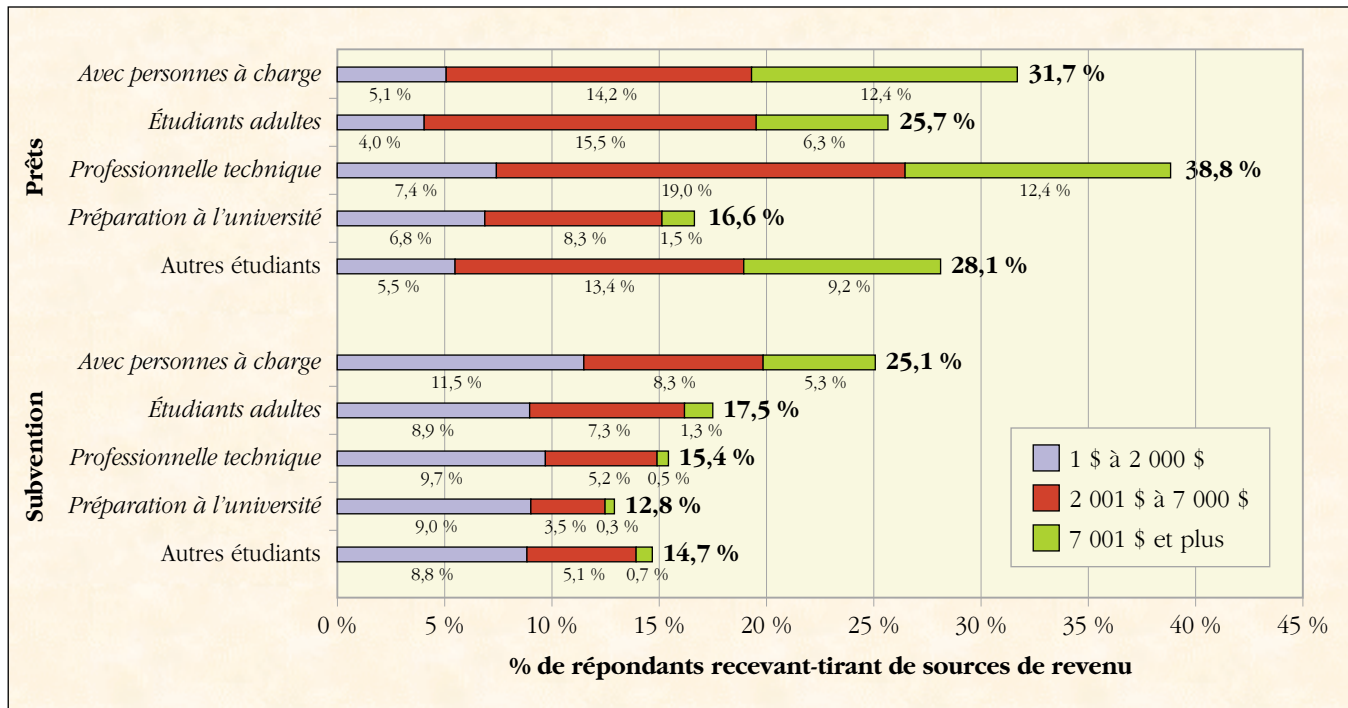
Les étudiants très jeunes (19 ans et moins) et les étudiants plus âgés sont moins susceptibles de recevoir des prêts :

- 27,7 % des étudiants âgés de 19 ans ou moins ont reçu des prêts, et 28,7 % des étudiants âgés de 30 à 39 ans ont reçu des prêts.
- Seulement 21,5 % des étudiants de 40 ans et plus ont reçu des prêts durant l'année d'études en cours.

Pour les subventions, la répartition par groupe d'âges est quelque peu différente. Les étudiants âgés entre 25 et 39 ans sont plus susceptibles de recevoir des subventions :

- Près du quart des étudiants âgés de 25 à 29 ans (23,9 %) et une proportion similaire

FIGURE 4.5 — PRÊTS ET BOURSES DU GOUVERNEMENT AUX ÉTUDIANTS PAR PROFIL D'ÉTUDIANTS



n = 6 275

6. Les subventions d'études du Canada sont disponibles pour les étudiants avec personnes à charge.

TABEAU 4.4 — OBTENTION DE PRÊTS ET DE SUBVENTIONS PAR GROUPE D'ÂGES

PRÊT ANNUEL POUR L'ANNÉE D'ÉTUDES EN COURS					
	19 ANS ET MOINS	20 À 24	25 À 29	30 À 39	40 ET PLUS
0 \$	72.3%	63.3%	58.2%	71.3%	79.5%
1 \$ à 1 000 \$	3.1%	3.1%	2.3%	1.4%	1.4%
1 001 \$ à 2 000 \$	4.0%	3.7%	3.2%	3.1%	3.2%
2 001 \$ à 4 000 \$	5.5%	7.1%	7.8%	4.2%	3.2%
4 001 \$ à 7 000 \$	7.3%	11.2%	12.0%	9.1%	6.7%
7 001 \$ à 10 000 \$	5.6%	8.2%	9.3%	4.9%	3.0%
Plus de 10 000 \$	2.2%	3.4%	7.2%	6.0%	3.0%
TOTAL	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Pourcentage des prêts (toutes valeurs confondues)	27.7%	36.7%	41.8%	28.7%	20.5%
SUBVENTION ANNUELLE POUR L'ANNÉE D'ÉTUDES EN COURS					
	19 ANS ET MOINS	20 À 24	25 À 29	30 À 39	40 ET PLUS
0 \$	86.2%	82.9%	76.1%	76.0%	82.6%
1 \$ à 1 000 \$	7.8%	6.1%	4.3%	4.7%	4.6%
1 001 \$ à 2 000 \$	2.3%	3.4%	6.9%	6.0%	4.1%
2 001 \$ à 4 000 \$	2.2%	4.6%	7.0%	5.8%	3.9%
4 001 \$ à 7 000 \$	1.1%	1.7%	1.9%	2.8%	2.5%
7 001 \$ à 10 000 \$	0.2%	0.9%	1.8%	2.7%	0.7%
Plus de 10 000 \$	0.2%	0.4%	2.0%	2.0%	1.6%
TOTAL	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Pourcentage des subventions (toutes valeurs confondues)	13.8%	17.1%	23.9%	24.0%	17.4%

n = 6 184 – 6 181

d'étudiants de 30 à 39 ans (24 %) ont reçu des subventions pour l'année d'études en cours (voir tableau 4.4).

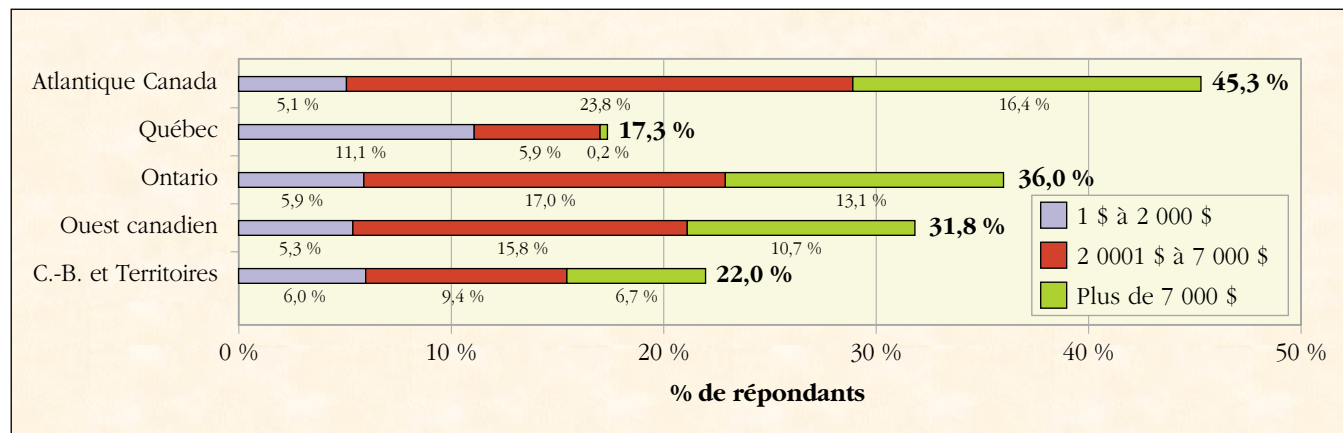
- Les étudiants des groupes d'âges de 25 à 29 ans et de 30 à 39 ans sont plus susceptibles de recevoir des subventions d'ordre moyen ou plus : 8,9 % des étudiants âgés de 25 à 29 ans reçoivent entre 2 001 \$ et 7 000 \$ en subventions, ainsi que 8,6 % des étudiants âgés de 30 à 39 ans.
- Comparativement, moins de 18 % des étudiants des autres groupes d'âges reçoivent des subventions. Ces étudiants sont aussi moins susceptibles de recevoir des subventions plus importantes : seulement 3,3 % des étudiants âgés de 19 ans et moins et 6,4 % des étudiants âgés de 40 ans et plus ont reçu des subventions d'un montant variant entre 2 001 \$ et 7 000 \$.

L'analyse des résultats a révélé quelques

différences remarquables entre les programmes :

- Les étudiants des programmes d'accès ou de rattrapage sont les moins susceptibles de recevoir des prêts aux étudiants : 91 % de tous les étudiants de ces programmes n'ont pas reçu de prêts aux étudiants.
- Les étudiants des programmes d'études postsecondaires sont les plus susceptibles d'obtenir des prêts aux étudiants : 40,5 % de ces étudiants ont obtenu des prêts, et 16,6 % d'entre eux ont obtenu des prêts d'un montant de plus de 7 000 \$ pour l'année d'études en cours.
- Alors que les étudiants des programmes d'accès ou de rattrapage n'obtiennent généralement pas de prêts, plus d'étudiants de ces programmes reçoivent des subventions ou des bourses que les autres étudiants. Plus d'un cinquième des

FIGURE 4.6 — PRÊTS DU GOUVERNEMENT AUX ÉTUDIANTS PAR RÉGION



n = 6 274

étudiants (23 %) reçoivent des subventions, et 7,2 % de ces subventions s'élèvent à un montant de plus de 7 000 \$ pour l'année d'études en cours.

- Les étudiants des programmes de préparation ou de transfert à l'université obtiennent le moins de subventions : seulement 15,2 % reçoivent des subventions, et seulement 0,4 % de celles-ci s'élèvent à un montant de plus de 7 000 \$ pour l'année d'études en cours.

Comme l'enquête le montre, plus d'étudiants à temps plein ont obtenu des prêts que les étudiants à temps partiel. Un tiers (33,3 %) des étudiants à temps plein ont obtenu des prêts du gouvernement, comparativement à 13,3 % des étudiants à temps partiel. Les étudiants à temps plein bénéficient d'un plus haut niveau de revenu du gouvernement : 10,7 % ont reçu plus de 7 000 \$ durant l'année d'études en cours, alors qu'un taux moindre d'étudiants à temps partiel n'en ont reçu autant. Plus de subventions sont octroyées aux étudiants à temps plein : 17,9 % ont reçu une subvention, comparativement à 9,3 % des étudiants à temps partiel.

Un peu plus de femmes que d'hommes obtiennent des prêts du gouvernement aux étudiants. De façon générale, les femmes empruntent plus.

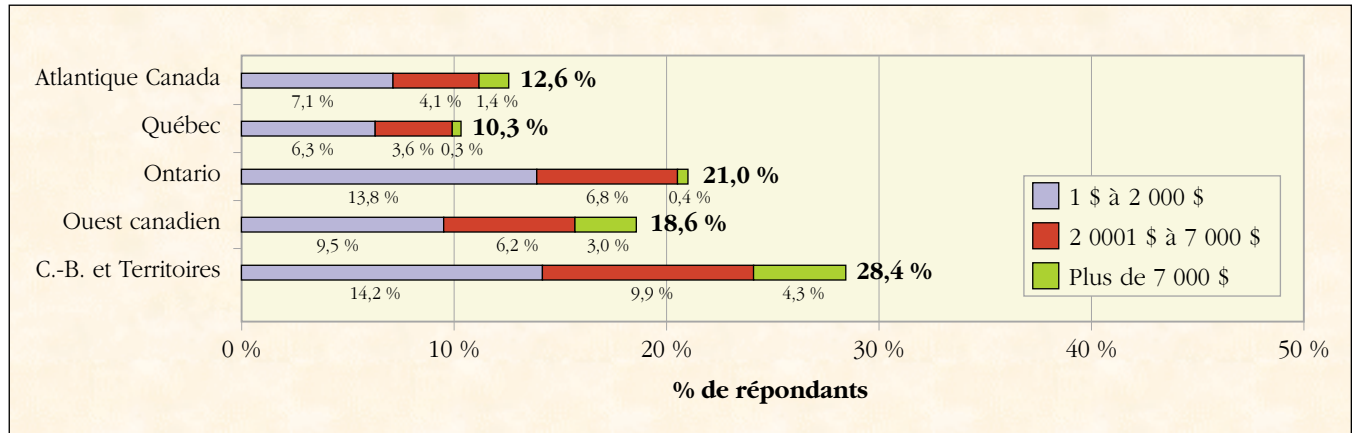
De plus :

- Plus d'un tiers (34,3 %) des femmes reçoivent des prêts aux étudiants, comparativement à 30,4 % des hommes;
- Plus d'un quart (28,1 %) des femmes ont reçu plus de 2 000 \$ en prêts aux étudiants pour l'année d'études en cours, comparativement à 23,9 % des hommes;
- Les hommes reçoivent moins de subventions, avec seulement 13,9 % des hommes recevant des subventions contre 20,7 % des femmes.

Par région, les étudiants fréquentant les collèges du Canada Atlantique (45,3 %), de l'Ontario (36 %) et de l'Ouest canadien (31,8 %) reçoivent le plus de prêts aux étudiants⁷. Les subventions sont réparties plus uniformément pour les étudiants des régions de la Colombie-Britannique et des Territoires (28,4 %), et de l'Ontario (21 %). Malgré qu'un cinquième des étudiants de l'Ontario déclarent recevoir des subventions, presque aucun d'eux (0,3 %) ne reçoit de subventions supérieures à un montant de 7 000 \$. Les subventions de plus de 7 000 \$ sont plus fréquentes dans la région de la Colombie-Britannique et des Territoires (4,3 %), et dans la région du Canada Atlantique (1,4 %). Il est à noter que l'enseignement régulier dans les cégeps du Québec est gratuit pour les étudiants à temps plein.

7. Comparativement au Québec, où 17,3 % des étudiants déclarent recevoir des prêts aux étudiants.

FIGURE 4.7 — SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT PAR RÉGION



n = 6 271

Analyse du soutien financier parental selon les variables démographiques de l'enquête

L'analyse des données de l'enquête traitant du soutien financier parental fait ressortir les points suivants :

- Un peu plus d'hommes (49,5 %) que de femmes (41,3 %) profitent d'un soutien financier parental.
- Plus les étudiants sont âgés, moins les parents sont susceptibles de fournir un soutien financier.

Comme l'enquête le montre, le niveau de soutien financier parental varie selon le profil :

- De tous les profils, les étudiants du profil *Programme de préparation à l'université* profitent du montant le plus substantiel : 78,9 % d'entre eux déclarent bénéficier d'un soutien financier parental;
- Juste un peu plus de la moitié (54 %) des étudiants des programmes de formation professionnelle ou technique déclarent bénéficier d'un soutien financier parental;
- 45,7 % du profil *Autres étudiants* bénéficient d'un soutien financier parental;
- Un cinquième (21,1 %) du profil *Étudiants avec personnes à charge* bénéficient d'un soutien financier parental;
- Avec seulement 11,9 %, les étudiants du profil *Étudiants adultes* ont le taux le plus bas de soutien financier parental.

Analyse de la principale source de revenu

Les réponses de l'enquête ont été analysées afin de déterminer la source principale de revenu des étudiants pendant leur année scolaire. Le tableau 4.5 présente en détail la source principale de revenu selon chaque profil d'étudiants.

Dans l'ensemble, la source principale de revenu la plus fréquente est les prêts du gouvernement aux étudiants, mentionnée par un cinquième (21,1 %) des étudiants. Celle-ci est suivie par le recours aux économies personnelles, recours sur lequel comptent 14,5 % de l'ensemble des étudiants. Vient ensuite le soutien financier parental, source principale de revenu pour 13,9 % des étudiants.

Approximativement un cinquième (21,6 %) des répondants ont mentionné deux sources principales de revenu, ou plus, dans la même catégorie. Cette mention rend impossible l'identification précise de la principale source de revenu pour ces étudiants.

Tel que le montre le tableau 4.5, différents groupes de profils semblent utiliser plus d'une source de revenu comme source principale de revenu.

TABLEAU 4.5 — PRINCIPALE SOURCE DE REVENU PAR PROFIL D'ÉTUDIANTS

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU*	FORMATION			ÉTUDIANTS AVEC		MOYENNE DE L'ENQUÊTE
	PRÉPARATION À L'UNIVERSITÉ	PROFESSIONNELLE OU TECHNIQUE	ÉTUDIANTS ADULTES	PERSONNES À CHARGE	AUTRES ÉTUDIANTS	
Prêts du gouvernement aux étudiants	8,3 %	26,0 %	14,9 %	20,9 %	18,1 %	21,1 %
Économies personnelles	20,0 %	15,4 %	15,2 %	8,0 %	19,8 %	14,5 %
Soutien financier parental	27,2 %	17,3 %	1,3 %	4,7 %	13,7 %	13,9 %
Assurance-emploi	0,4 %	5,3 %	15,5 %	9,0 %	5,4 %	6,2 %
Prêt bancaire personnel	1,4 %	7,8 %	3,3 %	3,1 %	5,4 %	5,3 %
Subvention/bourse du gouvernement	2,3 %	2,2 %	4,0 %	8,6 %	3,6 %	4,1 %
Autres sources	1,4 %	2,0 %	12,2 %	7,1 %	2,5 %	3,8 %
Soutien du conjoint	0,1 %	1,1 %	5,6 %	6,2 %	2,1 %	2,7 %
Affaires indiennes et du Nord canadien	0,1 %	1,4 %	3,6 %	4,5 %	2,1 %	2,2 %
Aide sociale	—	0,3 %	5,3 %	5,1 %	1,5 %	1,9 %
Bourses d'études	2,3 %	0,6 %	0,3 %	0,9 %	1,0 %	0,9 %
Prestation d'invalidité provenant du gouvernement	0,1 %	0,4 %	3,3 %	1,9 %	0,5 %	0,9 %
Soutien provenant d'autres membres de la famille	0,7 %	0,8 %	0,7 %	0,8 %	0,6 %	0,7 %
Source principale de revenu non identifiée**	35,6 %	19,5 %	14,9 %	19,2 %	23,8 %	21,6 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

n = 6 275

* La plus grande source de revenu comparativement aux revenus provenant d'autres sources individuelles. Les réponses pour cette source représentent la catégorie la plus élevée de réponses parmi celles énumérées par les répondants.

** Les répondants ont noté deux sources ou plus de revenu dans une même catégorie. Il est ainsi impossible d'établir avec précision quelle est leur principale source de revenu.

CHAPITRE 5 — DÉPENSES ENGAGÉES PAR LES ÉTUDIANTS

Les répondants à l'*Enquête canadienne sur les étudiants du niveau collégial – 2002* devaient répondre à une série de questions portant sur les dépenses engagées pour les frais scolaires, de logement et de subsistance.

5.1 DÉPENSES RELATIVES AUX ÉTUDES

La figure 5.1 présente la répartition des dépenses d'études selon les étudiants interrogés pour l'année d'études en cours (incluant les droits de scolarité, les frais de cours, l'équipement et les accessoires nécessaires aux études).

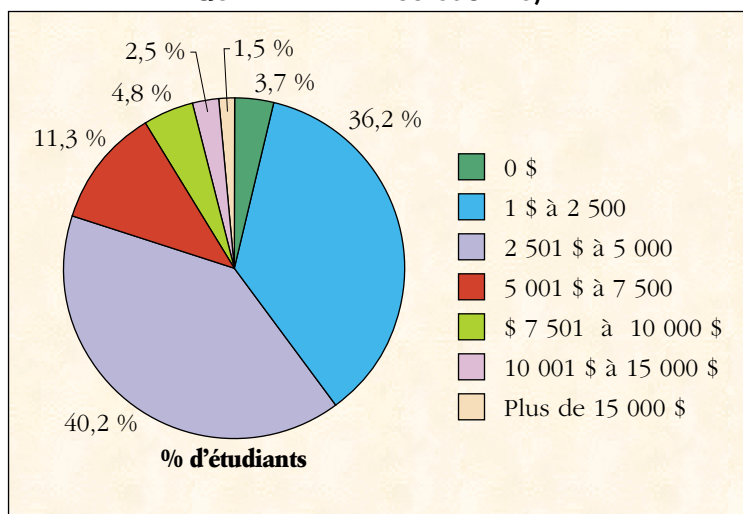
Environ les quatre cinquièmes des répondants ont déboursé, pendant l'année scolaire en cours, 5 000 \$ ou moins pour des dépenses relatives aux études : 36,2 % ont déboursé 2 500 \$ ou moins, alors que 40,2 % ont déboursé entre 2 501 \$ et 5 000 \$. Il est à noter que 234 étudiants (3,7 %) n'ont rien déboursé pour des dépenses relatives aux études.

Environ un cinquième des répondants sont inscrits dans un domaine d'études qui nécessite des dépenses annuelles plus élevées. Approximativement 16,1 % des sujets interrogés ont déboursé entre 5 000 \$ et 10 000 \$ pour des dépenses relatives aux études, alors qu'une plus petite proportion de répondants (4 %) ont déboursé jusqu'à 10 000 \$ pour l'année d'études en cours.

Analyse des dépenses relatives aux études selon les variables démographiques de l'enquête

Tel que le montre le tableau 5.1, les étudiants du profil *Programme de préparation à l'université* ont un niveau de dépenses relatives aux études inférieur aux autres profils, avec sept étudiants sur dix (70,2 %) déboursant 2 500 \$ ou moins. Les étudiants des

FIGURE 5.1 — DÉPENSES RELATIVES AUX ÉTUDES (DROITS DE SCOLARITÉ, LIVRES, ÉQUIPEMENT ET ACCESSOIRES)



n = 6 292

programmes de formation professionnelle ou technique sont plus susceptibles d'avoir des dépenses relatives aux études plus élevées.

Le programme d'études a une incidence directe sur le niveau de dépenses relatives aux études. Les étudiants inscrits aux programmes menant à un diplôme ont généralement un niveau de dépenses relatives aux études supérieur aux autres programmes, avec 31,6 % d'étudiants déboursant plus de 5 000 \$. Environ 29,1% des étudiants inscrits à des programmes d'études supérieures déclarent débourser plus de 5 000 \$.

Environ les quatre cinquièmes des répondants ont déboursé, pendant l'année scolaire en cours, 5 000 \$ ou moins pour des dépenses relatives aux études.

TABLEAU 5.1 — DÉPENSES RELATIVES AUX ÉTUDES PAR PROFIL D'ÉTUDIANTS

	0 \$ À 2 500 \$	2 501 \$ À 5 000 \$	PLUS DE 5 000 \$	TOTAL
Programme de préparation à l'université	70,2 %	20,7 %	9,0 %	100,0 %
Formation professionnelle ou technique	28,0 %	48,0 %	24,0 %	100,0 %
Étudiants adultes	46,3 %	36,2 %	17,4 %	100,0 %
Étudiants avec personnes à charge	44,6 %	38,1 %	17,3 %	100,0 %
Autres étudiants	43,2 %	35,9 %	20,9 %	100,0 %
MOYENNE DE L'ENQUÊTE	39,9 %	40,2 %	19,9 %	100,0 %

n = 6 292

TABLEAU 5.2 — DÉPENSES RELATIVES AUX ÉTUDES PAR RÉGION

	0 \$ À 2 500 \$	2 501 \$ À 5 000 \$	PLUS DE 5 000 \$	TOTAL
C.-B. et Territoires	62,2 %	31,2 %	6,6 %	100,0 %
Ouest canadien	28,4 %	46,3 %	25,2 %	100,0 %
Ontario	18,9 %	53,3 %	27,8 %	100,0 %
Québec	91,8 %	5,5 %	2,7 %	100,0 %
Canada Atlantique	28,8 %	25,1 %	23,3 %	100,0 %
MOYENNE DE L'ENQUÊTE	39,9 %	40,2 %	19,9 %	100,0 %

n = 6 292

Les étudiants des programmes d'accès ou de rattrapage sont plus susceptibles de ne pas payer de droits de scolarité (20,6 % de ces étudiants déclarent n'avoir aucune dépense relative aux études).

Le niveau de dépenses relatives aux études varie selon les régions. Les étudiants du Québec ont le niveau de dépenses relatives aux études le plus bas (91,8 % disent déboursier 2 500 \$ ou moins). Les étudiants de la région de la Colombie-Britannique et des Territoires ont également un faible niveau de dépenses relatives aux études (près des deux tiers (62,2 %) disent déboursier 2 500 \$ ou moins). Dans l'ensemble, près du quart des étudiants de l'Ouest canadien, de l'Ontario et du Canada Atlantique disent déboursier plus de 5 000 \$ en dépenses relatives aux études. Cette différence du niveau de dépenses semble refléter l'augmentation des droits de scolarité ayant eu lieu d'une région à l'autre au cours de la dernière décennie.

Il faut préciser que les étudiants dont la résidence permanente est située à proximité de leur établissement d'enseignement

déclarent les coûts relatifs aux études les plus bas. Quatre répondants sur dix habitant à moins de 25 km du collège ou de l'institut d'enseignement qu'ils fréquentent déboursent 2 500 \$ ou moins en dépenses relatives aux études, comparativement à 25,1 % des étudiants dont la résidence permanente est située à 500 km ou plus¹. Cela s'explique en partie grâce à la relation entre le type de programme et la distance entre l'étudiant et son établissement d'enseignement. Par exemple, la résidence permanente de près des trois quarts (70,7 %) des étudiants des programmes d'accès ou de rattrapage (qui tendent à avoir les frais d'études les plus bas, ou qui bénéficient d'un soutien financier plus global) est située à 25 km ou moins du collège ou de l'institut d'enseignement qu'ils fréquentent. À l'opposé, les étudiants inscrits aux programmes d'études supérieures (qui tendent à avoir les frais d'études les plus hauts) sont susceptibles de demeurer plus loin : 37,5 % des étudiants de ces programmes ont une résidence permanente située à plus de 100 km de leur lieu d'études.

1. Parmi ceux qui déclarent avoir des dépenses relatives aux études.

5.2 DÉPENSES RELATIVES AUX FRAIS DE SUBSISTANCE

Le tableau 5.3 présente les montants déboursés par les étudiants pour leurs frais de subsistance pendant l'année scolaire en cours.

Généralement, les frais mensuels payés par les répondants pour leur logement sont inférieurs à 1 000 \$ par mois. Un peu plus du quart des sujets interrogés (28,4 %) ont répondu qu'ils déboursent entre 501 \$ et 1 000 \$ par mois pour leurs frais de logement, alors que 36,4 % déboursent 500 \$ ou moins par mois².

Une proportion significative des répondants (19,8 %) ont indiqué n'avoir aucun frais de logement. En comparaison, les réponses aux questions démographiques suggèrent que 43,4 % de tous les sujets interrogés vivent avec leurs parents, des tuteurs ou de la famille. Les résultats de l'enquête suggèrent que plus de la moitié des étudiants qui demeurent avec leurs parents, des tuteurs ou de la famille alors qu'ils fréquentent l'école contribuent au loyer du ménage, quoique seulement un cinquième d'entre eux contribuent au loyer du ménage pour plus de 500 \$ par mois.

Analyse des frais de logement selon les variables démographiques de l'enquête

Tel que le montre le tableau 5.4, les étudiants avec personnes à charge et les étudiants adultes ont un niveau de dépenses de subsistance plus élevé. Comparativement aux autres profils, les étudiants du profil *Programme de préparation à l'université* ont un niveau mensuel inférieur de dépenses de subsistance.

De façon générale, l'examen des résultats

TABLEAU 5.3 — FRAIS MENSUELS POUR LE LOGEMENT

DÉPENSES MENSUELLES	% D'ÉTUDIANTS
0 \$	19,8 %
1 \$ à 500 \$	36,4 %
501 \$ à 1 000 \$	28,4 %
1 001 \$ à 1 500 \$	7,9 %
1 501 \$ à 2 000 \$	3,2 %
Plus de 2 000 \$	4,3 %
TOTAL	100,0 %

n = 6 293

par domaine de programmes a révélé que les frais de subsistance sont plus élevés pour les étudiants des programmes d'accès ou de rattrapage, avec 23,5 % déboursant plus de 1 000 \$ par mois, comparativement à moins de 17 % pour les étudiants des autres programmes. De plus, les étudiants des programmes d'accès ou de rattrapage sont plus susceptibles d'avoir des personnes à charge (55,5 %), ce qui évidemment augmente le niveau des frais de subsistance.

Les étudiants des programmes d'accès ou de rattrapage sont plus susceptibles de n'avoir aucune dépense relative aux études (20,6 %), et plus susceptibles que la moyenne de recevoir des subventions gouvernementales (23 %). Nonobstant de plus faibles exigences concernant les frais de scolarité et de plus faibles exigences pour l'accès à certains types de revenus, les étudiants de programmes d'accès ou de rattrapage auront généralement un niveau de frais de subsistance plus élevé au cours de leurs études.

TABLEAU 5.4 — DÉPENSES MENSUELLES EN FRAIS DE SUBSISTANCE PAR PROFIL D'ÉTUDIANTS

	0 \$	1 \$ À 500 \$	501 \$ À 1 000 \$	PLUS DE 1 000 \$	TOTAL
Programme de préparation à l'université	54,6 %	31,8 %	11,3 %	2,2 %	100,0 %
Formation professionnelle ou technique	19,7 %	44,2 %	27,9 %	8,3 %	100,0 %
Étudiants adultes	4,2 %	27,9 %	42,5 %	25,3 %	100,0 %
Avec personnes à charge	7,9 %	24,5 %	33,3 %	34,3 %	100,0 %
Autres étudiants	19,1 %	40,0 %	30,1 %	10,8 %	100,0 %
MOYENNE DE L'ENQUÊTE	19,8 %	36,4 %	28,4 %	15,4 %	100,0 %

n = 6 293

2. En excluant les répondants qui ne déclarent aucune dépense de logement.

5.3 AUTRES DÉPENSES

La figure 5.2 présente la répartition des réponses aux questions portant sur les dépenses mensuelles des étudiants pendant leurs études.

Les dépenses les plus fréquemment identifiées sont : les vêtements et les dépenses connexes (comme le dentifrice et le shampoing), les frais de déplacement (autobus, stationnement, et les dépenses pour automobile), la nourriture et les repas, et les loisirs. Il faut noter que les vêtements, les dépenses connexes et les loisirs représentent rarement un montant dépassant 200 \$ par mois.

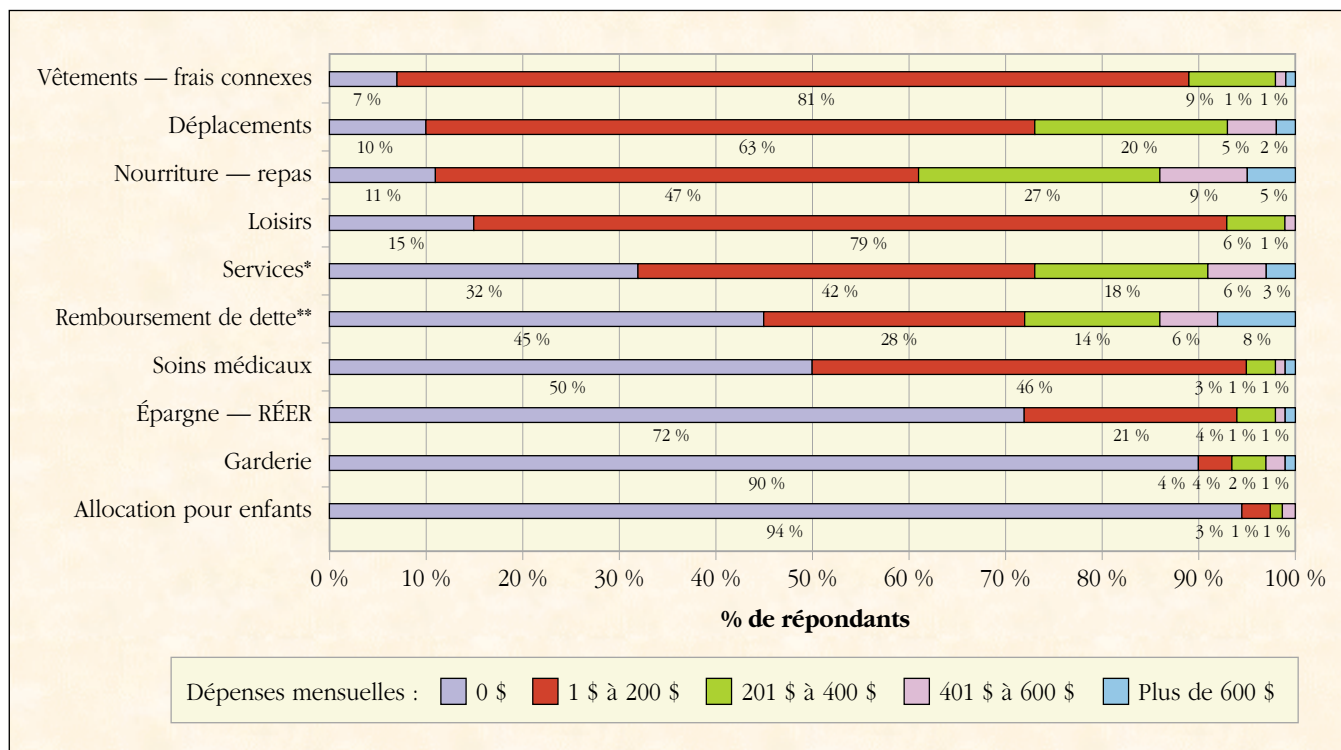
Il faut remarquer que plus du quart des étudiants ont indiqué que le remboursement des dettes et des soldes de cartes de crédit (excluant les paiements hypothécaires) représentait pour eux un fardeau financier.

Près de la moitié des répondants (47,4 %) ont indiqué qu'ils déboursent entre 1 \$ et 200 \$ par mois pour la nourriture, alors qu'un autre 27,4 % dépensent pour cette catégorie entre 201 \$ et 400 \$. Les dépenses de nourriture sont supérieures à 400 \$ par mois pour environ 14,2 % des étudiants.

Le remboursement des dettes, les frais de déplacement et de services semblent être des dépenses majeures pour certains étudiants (mais pas pour tous) :

- 27,4 % des étudiants interrogés utilisent plus de 200 \$ par mois pour le remboursement des dettes ou des soldes de cartes de crédit;
- 26,6 % paient des frais mensuels de services de plus de 200 \$;
- 27,3 % paient des frais mensuels de déplacement de plus de 200 \$.

FIGURE 5.2 — DÉPENSES MENSUELLES AUTRES QUE LES FRAIS DE LOGEMENT



n = 6 288

* Services non inclus dans le loyer.

** Remboursement des dettes et des soldes de cartes de crédit excluant les paiements d'hypothèque.

TABEAU 5.5 — MONTANT MENSUEL ALLOUÉ POUR LE REMBOURSEMENT DES DETTES PAR PROFIL D'ÉTUDIANTS

	0 \$	1 \$ À 200 \$	201 \$ À 600 \$	PLUS DE 600 \$	TOTAL
Programme de préparation à l'université	61,5 %	19,5 %	13,9 %	5,1 %	100,0 %
Formation professionnelle ou technique	47,5 %	32,4 %	16,9 %	3,3 %	100,0 %
Étudiants adultes*	33,8 %	23,6 %	26,6 %	16,0 %	100,0 %
Avec personnes à charge*	31,7 %	24,6 %	26,0 %	17,7 %	100,0 %
Autres étudiants	48,9 %	29,3 %	16,8 %	5,0 %	100,0 %
MOYENNE DE L'ENQUÊTE	44,5 %	28,1 %	19,4 %	8,0 %	100,0 %

n = 6 288

* Peut être relatif à l'hypothèque.

Il faut remarquer que plus du quart des étudiants ont indiqué que le remboursement des dettes et des soldes de cartes de crédit (excluant les paiements hypothécaires) représentait pour eux un fardeau financier : 13,6 % effectuent des paiements mensuels de 201 \$ à 400 \$ par mois, 8 % de 401 \$ à 750 \$ par mois, et 5,7 % de 750 \$ et plus par mois. Le montant de remboursement des dettes personnelles augmente avec l'âge et le nombre de personnes à charge. L'analyse du taux d'endettement a révélé :

- Que quatre étudiants sur dix (43,7 %) des étudiants avec personnes à charge ont des montants mensuels de remboursement de leurs dettes personnelles de plus de 200 \$, et 17,7 % des étudiants avec personnes à charge effectuent des paiements mensuels pour le remboursement de leurs dettes personnelles de plus de 600 \$ (voir tableau 5.5);
- Que les étudiants adultes déclarent avoir des paiements de remboursement de leurs dettes personnelles supérieurs à la moyenne, avec 42,6 % déclarant des remboursements de dette de plus de 200 \$ par mois, et 16 % de plus de 600 \$ par mois;
- Que le taux d'endettement personnel varie aussi selon les régions : les étudiants de la région de la Colombie-Britannique et des Territoires ont les paiements de

remboursement de leurs dettes personnelles les plus élevés, avec 38,3 % payant plus de 200 \$ par mois. À l'opposé, environ le quart ou moins des étudiants du Canada Atlantique (26,2 %), de l'Ontario (25,4 %) et du Québec (18,6 %) paient plus de 200 \$.

Environ la moitié des répondants ont déclaré avoir des frais médicaux mensuels. Approximativement 4,4 % déclarent avoir des frais médicaux de plus de 200 \$ par mois. Les frais médicaux augmentent sensiblement avec l'âge et le nombre de personnes à charge. Plus de la moitié (57,7 %) des étudiants adultes et près des deux tiers (60,5 %) des étudiants avec personnes à charge déclarent avoir des frais médicaux, comparativement à moins de la moitié des étudiants plus jeunes et sans personne à charge des autres groupes de profils.

Un cinquième des étudiants (23,1 %) avec personnes à charge ont des frais de garde de plus de 200 \$ par mois.

Environ trois répondants sur dix (28 %) contribuent à tous les mois à un REÉR, à des bons d'épargne, ou à un compte d'épargne. Les étudiants des programmes de préparation à l'université sont ceux qui épargnent le plus : plus de quatre étudiants sur dix (43,7 %) de ce profil déclarent épargner selon un régime mensuel, comparativement au quart des étudiants des autres profils.

CHAPITRE 6 — TAUX D'ENDETTEMENT DES ÉTUDIANTS ET LEURS PERCEPTIONS DE L'ENDETTEMENT

6.1 NIVEAUX ANTICIPÉS DE LA DETTE D'ÉTUDES

Une proportion importante des répondants (38,8 %) ont indiqué qu'ils ne prévoyaient pas avoir de dette relative aux études une fois leurs études complétées.

Comparativement, 17,2 % des répondants ont indiqué qu'ils auraient une dette d'études de moins de 5 000 \$, alors que 16,2 % des répondants ont indiqué que leur niveau d'endettement se situerait entre 5 000 \$ et 10 000 \$.

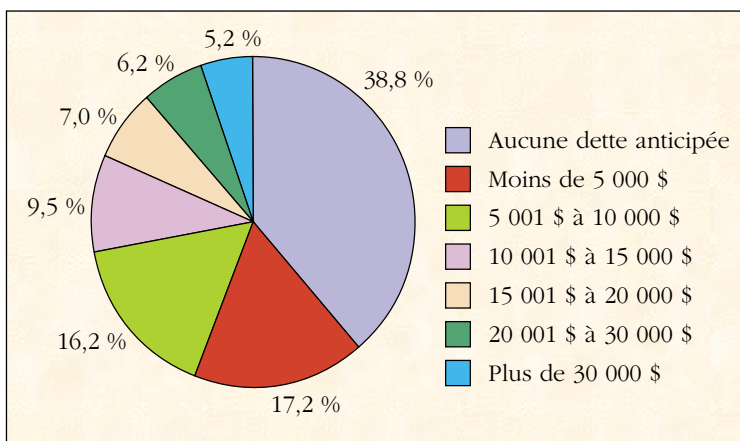
Toutefois, plus du quart des étudiants du collégial ont indiqué qu'ils anticipaient que leur endettement, après l'obtention de leur

diplôme, serait considérable : 16,5 % anticipent une dette entre 10 001 \$ et 20 000 \$, alors que 11,4 % des étudiants anticipent une dette de plus de 20 000 \$.

La figure 6.1 présente la répartition des niveaux anticipés de la dette d'études des étudiants interrogés.

Une proportion importante des répondants (38,8 %) ont indiqué qu'ils ne prévoyaient pas avoir de dette relative aux études une fois leurs études complétées.

FIGURE 6.1 — NIVEAUX D'ENDETTEMENT DES ÉTUDIANTS



n = 6 303

Dettes d'études anticipées selon les variables démographiques de l'enquête

Tel que le montre la figure 6.2, le niveau anticipé d'endettement est plus élevé pour les étudiants du profil *Programme de formation professionnelle ou technique*, et plus bas pour les étudiants du profil *Programme de préparation à l'université*.

Une analyse de la dette anticipée par les étudiants a révélé les tendances suivantes :

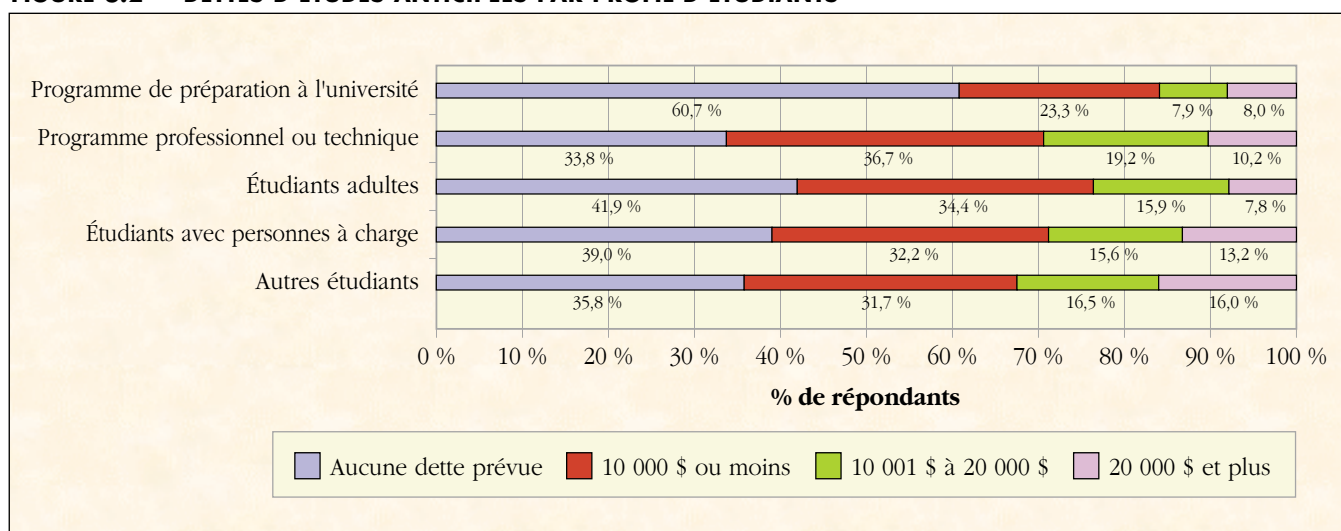
- Plus de femmes (63,3 %) que d'hommes (58,5 %) prévoient contracter une dette relative à leurs études.
- Plus d'étudiants à temps plein prévoient s'endetter. Près des deux tiers (61,8 %) des étudiants à temps plein anticipent une dette (quelle qu'elle soit), comparativement à 47,5 % des étudiants à temps partiel.
- Les étudiants des programmes de préparation à l'université prévoient avoir le plus bas niveau d'endettement, avec seulement 41,2 % d'entre eux anticipant contracter une dette, suivis par 48,5 % des étudiants des programmes d'accès ou de rattrapage. Les étudiants des programmes d'études

supérieures ou de perfectionnement ont le taux d'anticipation d'endettement le plus élevé, avec 73,1 % d'entre eux qui prévoient contracter une dette, suivis par 70,5 % des étudiants des programmes menant à un diplôme.

- Plus d'étudiants autochtones (62,7 %) que de non autochtones (49 %) anticipent contracter une dette d'études.
- Les étudiants valides étaient légèrement plus nombreux à s'attendre à contracter une dette que les étudiants avec des déficiences mentale, physique ou d'apprentissage. Six étudiants valides sur dix (61,5 %) prévoient contracter une dette, comparativement à 56,9 % des étudiants avec déficiences.
- Au moins quatre étudiants sur dix qui puisent dans leurs économies personnelles anticipent ne contracter aucune dette. Par ailleurs, deux étudiants sur dix anticipent contracter une dette d'études de moins de 5 000 \$¹.

Les étudiants qui suivent un budget prévoient contracter une dette d'études plus élevée que ceux qui ne suivent pas

FIGURE 6.2 — DETTES D'ÉTUDES ANTICIPÉES PAR PROFIL D'ÉTUDIANTS



n = 6 303

1. Taux excluant les répondants ne déclarant aucune dette.

TABLEAU 6.1 — TAUX D'ANTICIPATION D'UNE DETTE D'ÉTUDES PAR RÉGION

	AUCUNE DETTE PRÉVUE	10 000 \$ OU MOINS	10 001 \$ À 20 000 \$	PLUS DE 20 000 \$	TOTAL
C.-B. et Territoires	38,7 %	32,7 %	15,8 %	12,8 %	100,0 %
Ouest canadien	37,2 %	31,7 %	18,3 %	12,7 %	100,0 %
Ontario	36,0 %	31,6 %	19,1 %	13,2 %	100,0 %
Québec	65,7 %	29,2 %	4,1 %	0,8 %	100,0 %
Canada Atlantique	25,7 %	39,9 %	20,2 %	14,1 %	100,0 %
MOYENNE DE L'ENQUÊTE	38,8 %	33,4 %	16,5 %	11,4 %	100,0 %

n = 6 302

un budget. Près des deux tiers (63,9 %) des étudiants qui suivent un budget s'attendent à contracter une dette après avoir complété leur programme, comparativement à 51,1 % des étudiants qui ne suivent pas un budget. Ces résultats devraient être interprétés avec prudence. Il est probable que les étudiants qui suivent un budget soient plus aptes à prédire leur niveau d'endettement que les autres. Inversement, ceux qui anticipent des hauts niveaux d'endettement auraient davantage à suivre un budget.

Les étudiants du Québec semblent avoir le plus bas taux d'anticipation d'endettement, et les étudiants du Canada atlantique semblent avoir le plus haut taux d'anticipation d'endettement. Près des deux tiers (65,7 %) des étudiants du Québec prévoient ne contracter aucune dette, comparativement à seulement le quart (25,7 %) des étudiants du Canada Atlantique.

Il semble exister un rapport entre les droits de scolarité, les dépenses plus élevées et le taux d'anticipation d'une dette d'études.

- Près de la moitié (47,2 %) des étudiants qui déboursent 2 500 \$ ou moins pour des dépenses relatives aux études dans l'année d'études en cours² anticipent ne contracter aucune dette, par contre, seulement 5,4 % de ces étudiants anticipent contracter une dette de plus de 20 000 \$.
- En comparaison, trois quarts des étudiants qui déboursent entre 5 001 \$ et 15 000 \$ en

frais relatifs aux études anticipent un certain niveau d'endettement, par contre, seulement un cinquième de ces étudiants anticipent contracter une dette de plus de 20 000 \$.

- Parmi les étudiants qui ont déclaré déboursier, pendant l'année en cours, plus de 15 000 \$ en frais relatifs aux études, seulement 13,9 % prévoient ne contracter aucune dette, et quatre sur dix (39,2 %) s'attendent à contracter une dette de plus de 30 000 \$ en prêts du gouvernement aux étudiants.

Les étudiants dont la résidence permanente est située à proximité du collège ou de l'institut d'enseignement qu'ils fréquentent sont moins sujets à prévoir contracter une dette que les étudiants dont la résidence permanente est plus éloignée. Quatre étudiants sur dix (43,9 %) demeurant à moins de 25 km de leur établissement prévoient ne contracter aucune dette, comparativement à un tiers (31,3 %) de ceux dont la résidence est située à 500 km ou plus.

Le taux d'anticipation d'une dette d'études est plus bas chez les étudiants qui habitent chez leurs parents (ou chez leurs tuteurs) : près de la moitié (49,2 %) de ces étudiants prévoient ne contracter aucune dette, comparativement à 26,6 % des étudiants vivant dans des logements loués situés hors campus.

2. Excluant les répondants ne rapportant aucune dépense d'études.

6.2 PERCEPTION DE L'ENDETTEMENT

Plus de la moitié des sujets interrogés sont préoccupés par leur capacité incertaine à rembourser leur dette d'études dans un délai acceptable.

Le tableau 6.2 présente la perception qu'ont les étudiants de leur taux d'endettement. La majorité des répondants ont déclaré être préoccupés par la situation (selon un certain niveau d'inquiétude : légèrement, modérément, ou très inquiet). Les deux tiers (66,5 %) des étudiants se disent préoccupés par leur capacité à tirer des revenus suffisants pour compléter leur programme d'études, et 61,9 % sont préoccupés par la dette qu'ils contracteront d'ici à l'obtention de leur diplôme. Plus du quart des répondants ont déclaré être très préoccupés par ces questions.

Plus de la moitié des sujets interrogés sont préoccupés par leur capacité incertaine à rembourser leur dette d'études dans un délai acceptable (55,3 %), et 22,2 % se disent très préoccupés par cette question.

Le niveau d'inquiétude par rapport au montant de la dette contractée d'ici à l'obtention du diplôme varie selon le montant anticipé de cette même dette.

- Près de huit étudiants sur dix (78,6 %) qui anticipent ne contracter aucune dette, ou une dette de moins de 5 000 \$, ne sont pas inquiets ou sont légèrement inquiets du montant de la dette qu'ils auront contractée.

- Plus les étudiants ont anticipé un niveau élevé d'endettement, plus ils sont inquiets du montant de la dette qu'ils auront contractée à la fin de leurs études. Six étudiants sur dix (62,4 %) qui déjà doivent plus de 10 000 \$ sont très inquiets du montant de la dette qu'ils auront contractée.

Par groupe de profil :

- Les étudiants des programmes de préparation à l'université sont moins susceptibles d'être inquiets du montant de la dette qu'ils auront contractée d'ici à l'obtention de leur diplôme : plus de la moitié (52,9 %) ne sont pas inquiets du tout.
- Près de quatre étudiants adultes sur dix (37,7 %) ne sont pas du tout inquiets du montant de leur dette.
- Environ le quart des étudiants avec personnes à charge (29,4 %), des étudiants adultes (25,5 %) et des étudiants des programmes de formation professionnelle ou technique (26,4 %) sont très inquiets du montant auquel s'élèvera la dette qu'ils auront contractée d'ici à l'obtention de leur diplôme.

Plus la dette d'études anticipée à l'obtention du diplôme est élevée, plus les étudiants prévoient de temps pour rembourser le prêt³:

- Parmi les étudiants qui prévoient devoir moins de 5 000 \$, sept sur dix (70,1 %) anticipent prendre de une à trois années pour rembourser leur prêt.

TABEAU 6.2 — PERCEPTIONS DES ÉTUDIANTS PAR RAPPORT À LEUR NIVEAU D'ENDETTEMENT

QUEL EST VOTRE NIVEAU D'INQUIÉTUDE PAR RAPPORT À :	NE SAIS PAS	PAS DU TOUT INQUIET	LÉGÈREMENT INQUIET	MODÉRÉMENT INQUIET	TRÈS INQUIET
l'incertitude d'avoir les revenus suffisants pour compléter vos études collégiales?	1,4 %	32,2 %	21,8 %	17,9 %	26,8 %
la grandeur de la dette d'études que vous contracterez d'ici à l'obtention de votre diplôme?	3,6 %	34,5 %	17,8 %	17,7 %	26,4 %
vos capacité à rembourser votre prêt étudiant dans un délai acceptable?	3,1 %	41,6 %	16,4 %	16,7 %	22,2 %

n = 6 360

3. Dans cette section, les pourcentages d'étudiants qui prévoient rembourser leurs prêts dans un délai donné inclut la réponse "ne sais pas". Approximativement 8,5 % des répondants ne savent pas combien de temps sera nécessaire pour rembourser leur prêt.

TABLEAU 6.3 — NIVEAU D'INQUIÉTUDE QUANT À LA CAPACITÉ DES ÉTUDIANTS À TIRER UN REVENU SUFFISANT POUR COMPLÉTER LEURS ÉTUDES COLLÉGIALES

NIVEAU D'INQUIÉTUDE QUANT À LA CAPACITÉ DES ÉTUDIANTS À TIRER UN REVENU SUFFISANT POUR COMPLÉTER LEURS ÉTUDES COLLÉGIALES	AUCUNE DETTE PRÉVUE	MOINS DE 5 000 \$	5 001 \$ À 10 000 \$	10 001 \$ À 20 000 \$	20 001 \$ ET PLUS	MOYENNE DE L'ENQUÊTE
Pas du tout/légèrement inquiets	75,3 %	55,8 %	43,0 %	33,7 %	23,9 %	54,0 %
Modérément/très inquiets	22,9 %	43,2 %	55,8 %	65,3 %	75,1 %	44,6 %
Ne sais pas	1,8 %	1,0 %	1,3 %	1,1 %	1,0 %	1,4 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

n = 6 295

- Parmi les étudiants qui anticipent devoir entre 5 001 \$ et 10 000 \$, la moitié (52,4 %) de ces étudiants prévoient prendre entre une et trois années pour rembourser leur prêt, alors que trois étudiants sur dix (30,1 %) prévoient prendre entre quatre et sept années pour rembourser leur prêt.
- Parmi les étudiants qui anticipent devoir entre 10 001 \$ et 20 000 \$, seulement 28 % prévoient prendre entre une et trois années pour rembourser leur prêt, alors que quatre sur dix (39,6 %) prévoient prendre entre quatre et sept années pour rembourser leur prêt, et 15,9 % de ces étudiants prévoient avoir besoin de huit à onze années pour rembourser leur prêt.
- Les étudiants qui anticipent devoir plus de 20 000 \$ à la fin de leur programme d'études ont suggéré plusieurs périodes de remboursement : moins d'un étudiants sur dix (8,8 %) prévoient rembourser leur prêt en moins de trois ans, le tiers (32,8 %) des étudiants prévoient rembourser leur prêt en quatre ou sept ans, un étudiant sur cinq (20 %) prévoit rembourser son prêt en huit ou onze ans, et 21,1 % des étudiants prévoient que le remboursement de leur prêt prendra plus de 11 ans⁴.

Tel que le montre le tableau 6.3, le niveau d'inquiétude par rapport à la capacité des étudiants à tirer un revenu suffisant pour compléter leurs études collégiales varie selon le montant anticipé de leur dette d'études. Il est à noter que seulement un peu plus de la moitié (53,8 %) des étudiants qui ne prévoient aucune dette ne sont pas du tout inquiets de

leur capacité à tirer un revenu suffisant pour compléter leurs études collégiales, tandis que 21,5 % se disent légèrement inquiets. Par ailleurs, au moins la moitié (55 %) des étudiants qui prévoient contracter une dette de plus de 30 000 \$ sont très inquiets de leur capacité à tirer un revenu suffisant pour compléter leurs études collégiales.

L'examen des résultats des étudiants qui sont très inquiets et ceux qui n'éprouvent aucune inquiétude quant à leur capacité à tirer un revenu suffisant pour compléter leur études collégiales a révélé quelques points intéressants :

- Juste un peu plus de la moitié (52 %) des étudiants qui sont très inquiets quant à leur capacité à tirer un revenu suffisant pour compléter leur études collégiales n'ont pas contracté de prêts du gouvernement, mais comptent sur d'autres sources de revenu pour payer leurs études et couvrir leurs dépenses. Juste un peu moins de la moitié (48 %) des étudiants qui sont très inquiets quant à leur capacité à tirer un revenu suffisant pour compléter leur études collégiales ont, comme source de revenu, entre autres recours aux prêts du gouvernement
- Contrairement, 82,9 % des étudiants qui ne sont pas inquiets quant à leur capacité à tirer un revenu suffisant pour compléter leur études collégiales n'ont pas reçu de prêts du gouvernement, et peuvent compter sur d'autres sources de revenu pour payer leurs études. Seulement 17,8 % de ces étudiants reçoivent des prêts du gouvernement.

4. À noter, 16,8 % des répondants ayant contracté des prêts de plus de 20 000 \$ ne savent pas combien de temps sera nécessaire pour rembourser leur prêt.

6.3 PERCEPTION DE L'ENDETTEMENT PAR RAPPORT AUX AUTRES ÉTUDIANTS

49,1 % des étudiants qui reçoivent plus de 10 000 \$ en prêts du gouvernement croient que leur niveau d'endettement sera supérieur à celui des autres étudiants.

Les étudiants ont dû comparer leur niveau d'endettement avec celui d'autres étudiants du même programme. Parmi les étudiants qui prévoient avoir contracté une dette d'ici à l'obtention du diplôme (résultats excluant ici le tiers de tous les répondants à cette question qui ont

Il est à noter que près de la moitié (49,1 %) des étudiants qui reçoivent plus de 10 000 \$ en prêts du gouvernement croient que leur niveau d'endettement sera supérieur à celui des autres étudiants.

indiqué prévoir ne contracter aucune dette) :

- 33,9 % des étudiants croient que leur niveau d'endettement sera le même que celui des autres étudiants de leur programme;
- 21,6 % des étudiants croient que leur niveau d'endettement sera plus élevé;
- 20 % des étudiants croient que leur niveau d'endettement sera moindre;
- 24,5 % des étudiants ne savent pas quel sera leur niveau d'endettement comparé à celui des autres étudiants.

CHAPITRE 7 — EMPLOI DU TEMPS DES ÉTUDIANTS

7.1 EMPLOI DU TEMPS

Les répondants ont dû répondre à une série de questions portant sur leur emploi du temps pendant leurs études. La figure 7.1 présente la quantité de temps que les étudiants estiment consacrer à différentes activités au cours d'une semaine normale.

L'emploi du temps est majoritairement occupé par les travaux scolaires :

- 83,4 % des répondants ont indiqué qu'ils passent plus de 10 heures par semaine en classe ou en laboratoire, et 57,8 % des répondants ont déclaré qu'ils consacrent plus de 20 heures par semaine à ces activités;

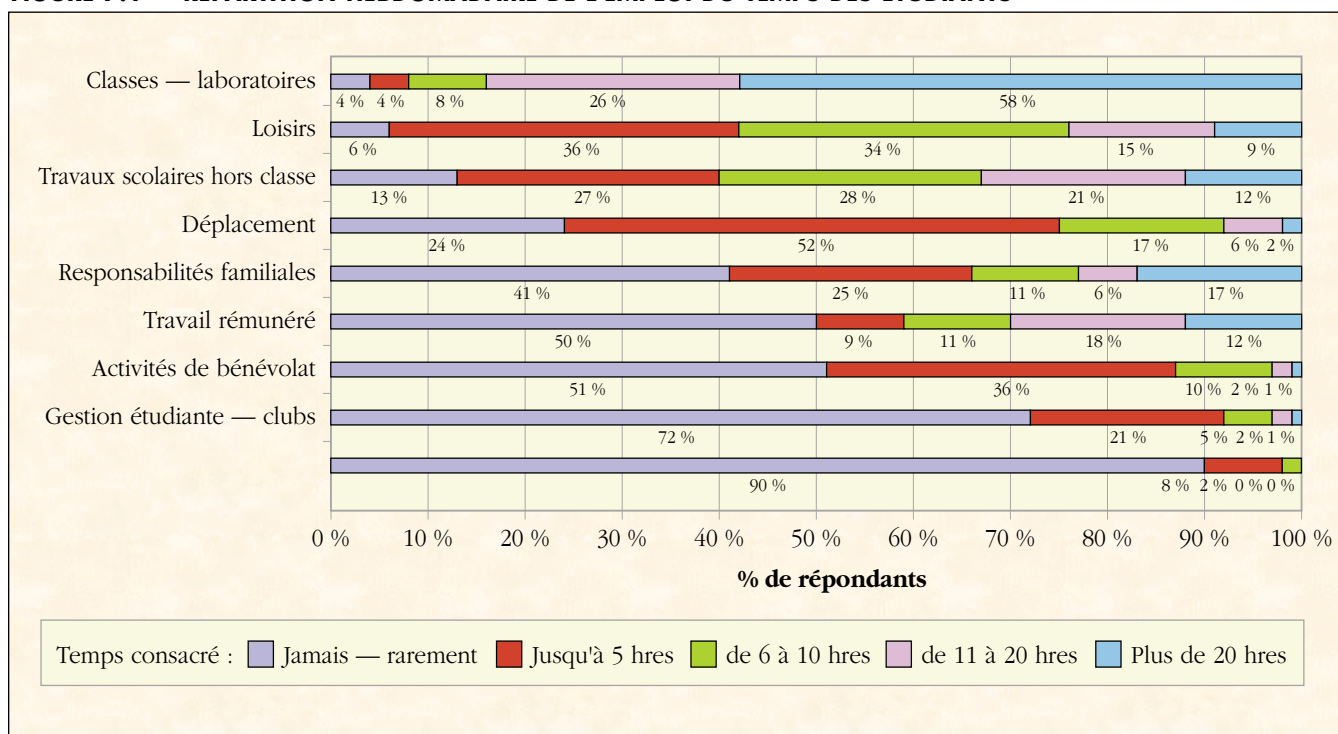
- 60,4 % des répondants ont indiqué qu'ils consacrent plus de 5 heures par semaine à des activités relatives aux études, comme l'étude, la pratique, la lecture, la recherche et l'écriture.

L'emploi du temps est majoritairement occupé par les travaux scolaires.

Le travail rémunéré occupe une proportion majeure de l'emploi du temps de nombreux étudiants :

- 50 % des étudiants ont dit avoir un emploi rémunéré;
- 30,6 % de ces étudiants ont dit travailler plus de 10 heures par semaine.

FIGURE 7.1 — RÉPARTITION HEBDOMADAIRE DE L'EMPLOI DU TEMPS DES ÉTUDIANTS



n = 6 360

Les responsabilités familiales (enfants et personnes âgées) occupent une partie importante de l'emploi du temps de certains étudiants du collégial :

- 58,8 % ont dit avoir des engagements familiaux;
- 16,5 % de ces étudiants ont dit que leurs responsabilités familiales nécessitent plus de 20 heures par semaine.

Les résultats de l'enquête révèlent que les déplacements nécessaires pour se rendre au campus occupent l'emploi du temps de la majorité des étudiants de façon minimale, alors qu'ils occupent de façon considérable le temps d'approximativement le quart des étudiants :

- Environ la moitié des répondants ont indiqué qu'ils consacrent pour leurs déplacements entre leur résidence et le campus aussi peu que une à cinq heures par semaine, alors qu'un quart des répondants n'ont besoin d'aucun temps pour se déplacer (soi-disant des étudiants qui habitent sur le campus ou à proximité du campus).
- Toutefois, 17,4 % des étudiants consacrent au moins de 6 à 10 heures par semaine pour leurs déplacements, alors que 7,5 % des étudiants voyagent plus de 11 heures par semaine.

Dans le cas des activités de loisirs, plus de la moitié des sujets interrogés (58,3 %) ont indiqué qu'ils consacrent plus de 5 heures par semaine à leurs loisirs ou à des activités relatives aux loisirs.

Un peu moins d'étudiants ont déclaré participer de façon régulière ou intensive à des activités parascolaire ou à des événements organisés :

- 50 % participent régulièrement à des événements sociaux ou culturels (théâtre, concerts, expositions artistiques, etc.);
- 28 % font régulièrement du bénévolat ou offrent de leur temps à la communauté;
- 10 % s'impliquent dans la gestion étudiante, les clubs d'étudiants, les conseils de bandes ou les conseils municipaux;
- seulement une petite proportion des répondants pratiquant les activités énumérées ci-dessus consacrent plus de 5 heures par semaine à ces activités.

CHAPITRE 8 — CONCLUSION

La situation financière des étudiants de niveau collégial au Canada – 2002 a permis d'établir, à l'échelle nationale et pour tous les étudiants du collégial, la ligne de base des revenus, des dépenses, des taux d'endettement, des perceptions de l'endettement et de l'emploi du temps. L'enquête a également permis de collecter des données statistiques portant sur les questions financières et les possibilités d'accès aux études supérieures, et ce, concernant tous les étudiants du collégiale de tout le Canada. Les conclusions principales associées au *Projet d'enquête canadienne sur les étudiants du niveau collégial – 2002* sont présentées ci-dessous, ainsi qu'un avant-projet des thèmes de recherche et des recommandations pour les phases ultérieures de l'enquête.

8.1 CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE

Les résultats de la présente étude indiquent que la plupart des étudiants doivent compter sur de multiples sources de revenu afin de pouvoir compléter leurs études : les économies personnelles (52,2 %), le soutien financier parental (45 %), les prêts du gouvernement aux étudiants (32,4 %), et enfin les subventions et bourses du gouvernement (17,6 %). Alors que seulement le tiers des étudiants du collégial reçoivent des prêts du gouvernement, la majorité de ceux qui en reçoivent compte sur ceux-ci pour couvrir la majeure partie de leurs frais et de leurs dépenses. Près d'un cinquième des étudiants ont déclaré avoir reçu plus de 4 000 \$ en prêts du gouvernement pour l'année scolaire 2002 (19,9 %). Les prêts étudiants sont identifiés comme étant la source principale de revenu la plus fréquente (21,1 %).

La plupart des étudiants indiquent avoir des revenus d'emploi (53,9 %), et quatre étudiants sur dix gagnent plus de 200 \$ par mois. Les étudiants du Québec (73,1 %) et de l'Ontario (65%) sont plus susceptibles de tirer des revenus d'emploi, et les répondants du Canada Atlantique sont les moins susceptibles de tirer des revenus mensuels pendant leurs études (34,4 %). Plus d'étudiants à temps partiel (70,5 %) que d'étudiants à temps plein

(52,9 %) ont déclaré tirer des revenus d'emploi.

En termes de dépenses, la majorité des étudiants ont déboursé 5 000 \$ et moins en frais d'études (les droits de scolarité, les livres, l'équipement, les accessoires, etc.) pendant l'année scolaire 2002 (76,4 %). Toutefois, les frais d'études varient largement en fonction du programme. Approximativement 30 % des étudiants des programmes menant à un diplôme et des étudiants inscrits à des études supérieures ou de perfectionnement déclarent avoir des frais d'études de plus de 5 000 \$, comparativement à 20 % pour l'ensemble des étudiants. Les étudiants du Québec ont les frais d'études les plus bas, et les étudiants de l'Ouest canadien et de l'Ontario ont les frais d'études les plus élevés. Les frais de logement sont normalement inférieures à 1 000 \$ par mois; toutefois, les étudiants avec personnes à charge ont les frais de logement les plus élevés.

L'endettement est une source importante d'inquiétude chez les étudiants. La majorité

Les résultats de la présente étude indiquent que la plupart des étudiants doivent compter sur de multiples sources de revenu afin de pouvoir compléter leurs études.

des répondants ont indiqué éprouver un certain niveau d'inquiétude quant à leur capacité à tirer des revenus suffisants pour compléter leur programme d'études (66,5 %), quant au montant de leur dette au moment de l'obtention de leur diplôme (61,9 %), et quant à leur capacité de rembourser leur dette dans un délai acceptable (55,3%)¹. En termes d'endettement anticipé, alors que 38,8 % des étudiants ont déclaré qu'ils ne prévoyaient pas contracter de dette d'études, 16,5 % prévoient contracter une dette s'élevant entre 10 001 \$ et 20 000 \$, et 11,4 % prévoient un niveau d'endettement de plus de 20 000 \$.

Ce sont les étudiants des programmes d'études supérieures ou de perfectionnement et des programmes menant à un diplôme qui ont les taux d'endettement anticipé les plus élevés (73,1 % et 70,5 % respectivement).

La majorité des étudiants (83,4 %) consacrent plus de 10 heures par semaine à leurs classes et laboratoires. Les travaux scolaires hors classes occupent plus de 5 heures par semaine pour 60,4 % des répondants. Le travail rémunéré occupe une importante portion de l'emploi du temps des étudiants : 30,6 % travaillent plus de 10 heures par semaine pendant l'année scolaire.

1. Plus de la moitié (52 %) des étudiants qui sont très inquiets de ne pas tirer suffisamment de revenus pour compléter leurs études collégiales n'avaient pas reçu de prêts étudiants. Ces étudiants comptent plutôt sur d'autres sources de revenu pour couvrir leurs frais d'études et leurs dépenses.

8.2 SUJETS DE RECHERCHE ET RECOMMANDATIONS

De nombreux sujets de recherche ont été identifiés dans ce rapport. Plus spécifiquement, sont retenus comme sujets :

- Les résultats de la présente étude ne sont représentatifs que des populations étudiantes des 16 collèges participant à l'enquête. En plus, le rapport présente des résultats d'enquête non pondérés. Conséquemment, il faut être prudent lors de toute tentative de généralisation des résultats à tous les étudiants du collégial.
- La méthode utilisée pour classer les régions empêche de distinguer certaines différences entre les provinces, les Territoires ou entre les établissements d'une même région. En particulier, les résultats de la région de la Colombie-Britannique et des Territoires ne sont pas constants entre les collèges (par exemple, les réponses des étudiants des Territoires sont souvent différentes de celles des étudiants fréquentant les collèges de la Colombie-Britannique). La Société d'experts-conseils recommande de créer une classe seulement pour les Territoires, et de regrouper les répondants de la Colombie-Britannique avec ceux de la catégorie des provinces de l'Ouest canadien.
- La valeur statistique des résultats de l'enquête varie selon des strates d'échantillons telles que l'établissement d'enseignement, le domaine du programme d'études et les variables démographiques. Par exemple, un échantillon représentatif de chaque strate de programmes ne pouvait être possible pour chacun des établissements. En plus, il n'était pas toujours possible d'avoir un grand nombre de questionnaires remplis pour chacune des strates de programmes. Ainsi, les résultats de certaines strates de programmes sont basés sur un nombre relativement bas de questionnaires remplis et peuvent donc être considérés comme ayant un niveau plus élevé d'erreur d'échantillonnage.

- Certains établissements ont déclaré avoir connu des difficultés à obtenir le nombre requis de questionnaires remplis étant donné le fait que l'enquête fut menée en fin de session. Si possible lors des futures phases de l'enquête, il serait préférable d'accélérer les étapes d'approbation et de traduction du questionnaire pour ainsi pouvoir commencer l'enquête plus tôt.

Selon l'expérience acquise de la Société d'experts-conseils dans la coordination du projet et dans l'analyse des résultats de l'enquête, de nombreuses recommandations supplémentaires ont été proposées pour la conduite de l'*Enquête canadienne sur les étudiants du niveau collégial* des prochaines années. Voici un résumé de certaines de ces recommandations :

- Les prochaines enquêtes bénéficieraient grandement d'une question portant sur le niveau actuel d'endettement, question qui permettrait de comparer le niveau d'endettement actuel avec la durée du programme, ou les études postsecondaires déjà complétées.
- Il faudrait considérer la saisie de réponses numériques non limitatives, afin de recueillir des données plus exactes sur le niveau de revenus, de dépenses et d'endettement. Cette décision devrait être prise en considérant les budgets disponibles, les exigences relatives à l'entrée des données ou relatives à l'utilisation de lecteurs optique de marques ou de lecteurs de reconnaissance des caractères, du budget de nettoyage des données et de la comparabilité avec les phases précédentes et futures de l'enquête.
- Maintenir une « banque de questionnaires » (banque contenant toutes les questions des questionnaires des années précédentes), qui pourrait être utilisée pour choisir certaines des questions du questionnaire d'une année donnée.

- Maintenir au fil des ans une numérotation continue du questionnaire afin de faciliter la gestion longitudinale et l'analyse des données. Si le questionnaire doit être numéroté à nouveau chaque année, un tableau de concordance des questions et des numéros de questions devrait alors être conçu, et mis à jour chaque année.
- Lorsque possible, maintenir au fil des ans l'ordre du contenu rédactionnel des questions posées. Tout changement significatif du contenu rédactionnel d'une question ou d'un choix de réponse devrait être examiné.
- Réviser les réponses « autres », si nécessaire. Il pourrait être intéressant de réviser manuellement un échantillon des réponses manuscrites pour des thèmes communs afin d'élaborer des catégories de réponses additionnelles pour les prochaines phases de l'enquête.

TABLEAU A.2 — GROUPE DE PROFILS : RÉSUMÉ DES PRINCIPALES VARIABLES DÉMOGRAPHIQUES

	PRÉPARATION À L'UNIVERSITÉ (n=713)	FORMATION PROFESSIONNELLE OU TECHNIQUE (n=2,855)	ÉTUDIANTS ADULTES (n=310)	ÉTUDIANTS AVEC PERSONNES À CHARGE (n=1,654)	AUTRES ÉTUDIANTS (n=828)	MOYENNE DE L'ENQUÊTE (n=6,360)
RÉGION DE L'ÉTABLISSEMENT¹						
Colombie-Britannique et Territoires	5,2 %	3,9 %	19,0 %	17,3 %	26,9 %	11,3 %
Ouest canadien	21,7 %	28,1 %	40,6 %	34,5 %	24,6 %	29,2 %
Ontario	3,2 %	28,2 %	14,2 %	18,9 %	23,3 %	21,7 %
Québec	66,2 %	11,7 %	2,3 %	6,7 %	5,4 %	15,2 %
Canada Atlantique	3,6 %	28,2 %	23,9 %	22,6 %	19,7 %	22,6 %
Femmes	55,5 %	45,4 %	51,6 %	65,0 %	61,0 %	53,9 %
Hommes	44,5 %	54,6 %	48,4 %	35,0 %	39,0 %	46,1 %
Moins de 19 ans	81,6 %	34,3 %	—	12,2 %	25,7 %	31,2 %
20 à 24 ans	18,4 %	53,5 %	—	23,3 %	55,5 %	39,3 %
25 à 29 ans	—	12,2 %	—	16,4 %	16,3 %	11,8 %
30 à 39 ans	—	—	57,4 %	29,1 %	1,0 %	10,5 %
40 ans et plus	—	—	42,6 %	19,0 %	1,4 %	7,2 %
Francophones	60,9 %	80,7 %	88,6 %	86,2 %	85,8 %	80,9 %
Anglophones	34,3 %	15,9 %	5,7 %	7,1 %	7,9 %	14,2 %
Allophones	4,8 %	3,4 %	5,7 %	6,7 %	6,3 %	4,9 %
Autochtones	4,1 %	7,1 %	15,2 %	22,9 %	11,5 %	11,8 %
Minorités visibles (autres qu'autochtones)	9,5 %	8,8 %	15,4 %	13,5 %	12,4 %	10,9 %
Étudiants avec déficiences	3,7 %	6,8 %	19,5 %	10,9 %	7,3 %	8,2 %
Célibataires	86,4 %	78,0 %	57,0 %	52,0 %	80,2 %	71,4 %
Mariés	13,6 %	22,0 %	43,0 %	48,0 %	19,8 %	28,6 %
Sans personne à charge	100,0 %	100,0 %	100,0 %	—	100,0 %	73,4 %
Avec enfants à charge	—	—	—	83,1 %	—	22,1 %
Avec adultes à charge	—	—	—	25,2 %	—	6,7 %
Habitant avec parents/ tuteurs/famille	83,1 %	46,5 %	7,9 %	21,5 %	52,1 %	43,0 %
Résidence sur le campus	3,4 %	5,8 %	6,3 %	4,3 %	6,2 %	5,2 %
Logement hors campus	11,8 %	43,6 %	53,6 %	43,9 %	36,5 %	39,7 %
Résidence personnelle	1,0 %	3,4 %	31,6 %	29,0 %	4,5 %	11,3 %
Autre	0,7 %	0,6 %	0,7 %	1,3 %	0,8 %	0,8 %
DISTANCE ENTRE LE COLLÈGE ET LA RÉSIDENCE PERMANENTE						
Moins de 25 km	59,9 %	40,6 %	60,2 %	57,0 %	50,2 %	49,2 %
25 à 49 km	24,8 %	17,0 %	11,3 %	17,1 %	20,8 %	18,1 %
50 à 99 km	7,5 %	11,4 %	6,1 %	8,3 %	8,7 %	9,6 %
100 à 499 km	5,5 %	21,4 %	12,9 %	9,3 %	12,9 %	15,0 %
500 km et plus	2,3 %	9,5 %	9,4 %	8,2 %	7,4 %	8,1 %

1. Il serait bon de noter que cette « moyenne nationale » dérivée des résultats de l'enquête ne sera pas représentative de la population globale des étudiants canadiens du niveau collégial, mais représentera plutôt des résultats d'ensemble pour les cohortes d'étudiants des collèges participants. Lorsque approprié, des données pondérées pourront être utilisées pour s'assurer que les moyennes nationales reflètent la répartition géographique des étudiants du niveau collégial à travers le Canada.

TABLEAU A.3 — GROUPE DE PROFILS : PROGRAMMES D'ÉTUDES ET OBJECTIFS

	PRÉPARATION À L'UNIVERSITÉ (n=713)	FORMATION PROFESSIONNELLE OU TECHNIQUE (n=2,855)	ÉTUDIANTS ADULTES (n=310)	ÉTUDIANTS AVEC PERSONNES À CHARGE (n=1,654)	AUTRES ÉTUDIANTS (n=828)	MOYENNE DE L'ENQUÊTE (n=6,360)
FRÉQUENTATION						
Temps plein	98,0 %	97,6 %	89,5 %	91,4 %	90,0 %	94,7 %
Temps partiel	2,0 %	2,4 %	10,5 %	8,6 %	10,0 %	5,3 %
TYPE DE PROGRAMME						
Accès/rattrapage	—	—	16,9 %	20,7 %	29,1 %	9,9 %
Professionnel/technique	—	100,0 %	70,4 %	64,7 %	14,4 %	67,2 %
Préparation/transfert à l'université	100,0 %	—	2,9 %	6,4 %	4,5 %	13,7 %
Études supérieures/ perfectionnement	—	—	5,2 %	2,6 %	18,5 %	3,3 %
Menant à un diplôme	—	—	4,6 %	5,5 %	33,6 %	5,9 %
DURÉE DU PROGRAMME						
Moins d'un an	6,3 %	15,2 %	28,0 %	25,8 %	23,8 %	18,7 %
Un an à 23 mois	20,0 %	23,2 %	30,0 %	26,6 %	19,8 %	23,6 %
2 ans à 35 mois	50,6 %	37,5 %	28,3 %	30,8 %	21,1 %	34,7 %
3 ans à 47 mois	5,4 %	23,1 %	9,8 %	10,1 %	9,1 %	15,3 %
Quatre ans et plus	17,8 %	0,9 %	3,9 %	6,7 %	26,3 %	7,7 %
DURÉE DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES À CE JOUR						
Moins d'un an	50,5 %	46,2 %	51,0 %	56,0 %	43,9 %	49,2 %
Un an à 23 mois	28,6 %	20,4 %	25,5 %	20,5 %	16,2 %	21,1 %
2 ans à 35 mois	15,7 %	18,2 %	11,3 %	14,4 %	16,2 %	16,3 %
3 ans à 47 mois	3,1 %	8,4 %	4,3 %	4,6 %	11,2 %	7,0 %
Quatre ans et plus	2,1 %	6,7 %	7,9 %	4,5 %	12,5 %	6,4 %
OBJECTIF APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME						
Suivre un autre programme d'études collégiales	2,7 %	7,9 %	11,8 %	17,1 %	14,8 %	10,8 %
Suivre un programme d'études universitaires	79,4 %	16,4 %	9,5 %	16,5 %	25,1 %	24,2 %
Chercher un emploi	15,2 %	68,1 %	64,4 %	56,0 %	53,1 %	56,9 %
Maintenir son emploi/ entreprise actuelle	0,3 %	2,9 %	7,2 %	5,2 %	2,2 %	3,3 %
Lancer sa propre entreprise	0,7 %	2,9 %	4,2 %	3,3 %	1,7 %	2,7 %
Autre	1,7 %	1,8 %	2,9 %	1,9 %	3,1 %	2,1 %
CONFIANCE DE DÉCROCHER UN EMPLOI APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME						
Très confiant	35,0 %	47,4 %	47,9 %	48,5 %	43,5 %	45,8 %
Assez confiant	46,0 %	43,3 %	36,6 %	38,1 %	41,6 %	41,7 %
Peu confiant	6,1 %	5,0 %	5,2 %	4,6 %	3,9 %	4,9 %
Pas du tout confiant	1,8 %	1,0 %	1,9 %	1,4 %	1,3 %	1,3 %
Ne sais pas	6,2 %	2,5 %	6,8 %	4,5 %	5,5 %	4,0 %
Sans objet (ne projette pas chercher un emploi après l'obtention du diplôme)	4,8 %	0,8 %	1,6 %	2,9 %	4,2 %	2,3 %

TABLEAU A.4 — GROUPE DE PROFILS : ANTÉCÉDENTS AVANT L'INSCRIPTION

	PRÉPARATION À L'UNIVERSITÉ (n=713)	FORMATION PROFESSIONNELLE OU TECHNIQUE (n=2,855)	ÉTUDIANTS ADULTES (n=310)	ÉTUDIANTS AVEC PERSONNES À CHARGE (n=1,654)	AUTRES ÉTUDIANTS (n=828)	MOYENNE DE L'ENQUÊTE (n=6,360)
PLUS HAUT NIVEAU D'ÉTUDES SECONDAIRES AVANT L'INSCRIPTION						
Diplôme du secondaire ou l'équivalent	97,3 %	97,4 %	82,4 %	77,5 %	86,4 %	90,1 %
Quelques crédits du secondaire	2,1 %	2,0 %	11,1 %	13,3 %	9,0 %	6,3 %
Moins que la 3 ^e année du secondaire	0,6 %	0,6 %	6,5 %	9,2 %	4,5 %	3,6 %
ÉTUDES POSTSECONDAIRES AVANT L'INSCRIPTION*						
Aucune	85,0 %	60,7 %	26,8 %	46,2 %	56,3 %	57,4 %
Un peu d'études collégiales ou universitaires	10,5 %	24,2 %	27,4 %	22,4 %	19,1 %	21,7 %
Certificat/diplôme du collégial/ diplôme universitaire	2,5 %	11,4 %	31,6 %	20,6 %	13,5 %	14,0 %
Licence universitaire	1,0 %	3,0 %	12,6 %	4,4 %	9,8 %	4,5 %
Certificat professionnel	1,8 %	2,5 %	14,5 %	8,8 %	3,5 %	4,8 %
Stage partiel d'apprentissage	0,3 %	1,8 %	3,2 %	3,3 %	1,0 %	2,0 %
Certificat de compagnon ou d'ouvrier spécialisé	0,3 %	0,6 %	2,3 %	2,4 %	0,7 %	1,1 %
Quelques crédits accumulés du collégial ou de l'université	0,3 %	0,6 %	5,8 %	2,7 %	0,6 %	1,4 %
Diplôme d'études de 2 ^e ou de 3 ^e cycle	0,1 %	0,7 %	4,2 %	2,2 %	1,3 %	1,3 %
Diplôme de maîtrise	0,3 %	0,4 %	1,3 %	1,3 %	0,5 %	0,7 %
ACTIVITÉ SCOLAIRE ANTÉRIEURE						
Secondaire à temps plein	62,0 %	29,4 %	3,9 %	14,2 %	24,7 %	27,3 %
Secondaire à temps partiel	2,7 %	2,8 %	1,9 %	3,2 %	3,2 %	2,9 %
Collège à temps plein	23,4 %	23,6 %	18,8 %	22,6 %	20,0 %	22,6 %
Collège à temps partiel	1,7 %	3,0 %	7,1 %	6,6 %	5,4 %	4,3 %
Université à temps plein	1,7 %	5,0 %	1,9 %	2,6 %	9,8 %	4,5 %
Université à temps partiel	—	1,5 %	1,9 %	0,9 %	1,8 %	1,2 %
Aucune activité scolaire	8,5 %	34,7 %	64,3 %	49,8 %	35,1 %	37,2 %
ACTIVITÉ NON SCOLAIRE ANTÉRIEURE						
Emploi à temps plein	14,3 %	42,8 %	50,5 %	37,8 %	41,2 %	38,5 %
Emploi à temps partiel	42,8 %	30,3 %	12,4 %	18,7 %	29,2 %	27,7 %
Sans emploi et à la recherche d'un emploi	7,5 %	5,6 %	16,3 %	10,1 %	7,2 %	7,7 %
Sans emploi et non à la recherche d'un emploi	10,8 %	4,2 %	5,5 %	3,2 %	3,4 %	4,7 %
Stage ou travail dans le cadre d'un programme d'enseignement coopératif	0,6 %	0,9 %	0,7 %	0,6 %	0,2 %	0,7 %
À la maison à temps plein /soins à la famille	0,3 %	0,2 %	3,3 %	17,1 %	0,9 %	4,8 %
Retraité	0,1 %	0,0 %	—	0,4 %	0,4 %	0,2 %
Autre	3,8 %	2,7 %	8,8 %	4,5 %	4,4 %	3,8 %
Sans objet (étudiant à temps plein avant l'inscription)	19,8 %	13,1 %	2,6 %	7,6 %	13,1 %	11,9 %

* À cause des réponses multiples, les pourcentages des colonnes concernant les études postsecondaires peuvent dépasser les 100 %.

ANNEXE B — MATÉRIEL D'ENQUÊTE

MATÉRIEL D'ENQUÊTE — FRANÇAIS

Enquête de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et du Consortium canadien de recherche sur les étudiants du niveau collégial

Introduction

Un certain nombre d'étudiants du niveau collégial de toutes les régions du Canada participent à cette enquête afin que nous puissions en apprendre davantage sur nos étudiants, leurs objectifs scolaires et leur situation financière. L'enquête est une commande d'un consortium de collèges communautaires et de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.

Vous participez librement à cette enquête, et toutes vos réponses seront entièrement anonymes. Les données brutes collectées dans le cadre de ce sondage seront tenues confidentielles par votre établissement d'enseignement et l'organisation de recherche indépendante engagée pour en faire l'analyse statistique (R.A. Malatest & Associates Ltd.).

SECTION A — PROGRAMME ET PROJETS D'ÉTUDES

- A1. Quel établissement fréquentez-vous? (Veuillez utiliser le code d'établissement indiqué sur la feuille d'instructions; écrivez le code sur la ligne de réponse et cochez ensuite les cases appropriées)
- Code d'établissement
- | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 0 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 1 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
- A2. Quelle est votre situation d'étudiant actuelle? (Ne cochez qu'UNE seule réponse.)
- 01 Temps plein
 - 02 Temps partiel
- A3. Parmi les énoncés ci-dessous, choisissez celui qui décrit le mieux le type de programme auquel vous êtes inscrit(e). (Ne cochez qu'UNE seule réponse.)
- 01 Programme d'accès ou de rattrapage
 - 02 Programme professionnel ou technique
 - 03 Programme de préparation à l'université
 - 04 Programme d'études supérieures ou de perfectionnement
 - 05 Programme menant à un diplôme
- A4. En incluant les mois d'été, quelle est la longueur de votre programme d'études actuel?
- 01 Moins d'un an
 - 02 Un an à 23 mois
 - 03 Deux ans à 35 mois
 - 04 Trois ans à 47 mois
 - 05 Quatre ans ou plus
- A5. Depuis combien de temps avez-vous commencé vos études dans un établissement d'enseignement post-secondaire?
- 01 Moins d'un an
 - 02 Un an à 23 mois
 - 03 Deux ans à 35 mois
 - 04 Trois ans à 47 mois
 - 05 Quatre ans ou plus
- A6. Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux votre activité principale sur le plan scolaire au cours des 12 mois précédant l'inscription à votre programme d'études actuel? (Ne cochez qu'UNE seule réponse.)
- 01 Études secondaires à temps plein
 - 02 Études secondaires à temps partiel
 - 03 Études collégiales à temps plein
 - 04 Études collégiales à temps partiel
 - 05 Études universitaires à temps plein
 - 06 Études universitaires à temps partiel
 - 07 Je n'étais pas aux études au cours des 12 mois précédant l'inscription au programme d'étude actuel

- A7. Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux votre principale activité non scolaire au cours des 12 mois précédant l'inscription à votre programme d'études actuel? (Ne cochez qu'UNE seule réponse.)
- 01 Travail à temps plein (30 heures par sem. ou plus)
 - 02 Travail à temps partiel (moins de 30 heures par sem.)
 - 03 Sans emploi et à la recherche d'un emploi
 - 04 Sans emploi mais pas à la recherche d'un emploi
 - 05 Stage ou travail dans le cadre d'un programme d'enseignement coopératif
 - 06 À la maison à temps plein / soins à la famille
 - 07 Retraité
 - 08 Autre _____ (précisez)
 - 09 Sans objet (étudiant à temps plein seulement au cours des 12 mois précédant l'inscription au programme d'études actuel)
- A8. Quelle activité principale projetez-vous de faire une fois que vous aurez terminé votre programme actuel? (Ne cochez qu'UNE seule réponse.)
- 01 Suivre un autre programme d'études collégiales
 - 02 Suivre un programme d'études universitaires
 - 03 Chercher un emploi
 - 04 Continuer d'occuper l'emploi que je détiens actuellement
 - 05 Lancer ma propre entreprise
 - 06 Autre _____ (précisez)
- A9. Dans quelle mesure êtes-vous confiant(e) d'obtenir un emploi dans votre champ d'études actuel une fois que vous aurez obtenu votre diplôme?
- 01 Très confiant(e)
 - 02 Assez confiant(e)
 - 03 Peu confiant(e)
 - 04 Pas du tout confiant(e)
 - 05 Je ne sais pas
 - 06 Sans objet (je ne projette pas de chercher un emploi après l'obtention de mon diplôme)

SECTION C — DÉPENSES

C1. Combien d'argent avez-vous dépensé ou dépenserez-vous en droits de scolarité, manuels, matériel et fournitures pour vos études pendant l'année d'études en cours?

01 0\$

02 1 à 2 500\$

03 2 501 à 5 000\$

04 5 001 à 7 500\$

05 7 501 à 10 000\$

06 10 001 à 15 000\$

07 Plus de 15 000\$

C2. Combien d'argent dépensez-vous, en moyenne par mois, pour votre logement pendant l'année d'études en cours (p. ex., loyer, chambre et pension, versement hypothécaire)?

01 0\$

02 1 à 500\$

03 501 à 1 000\$

04 1 001 à 1 500\$

05 1 501 à 2,000\$

06 Plus de 2 000\$

C3. Veuillez indiquer combien, en moyenne par mois, votre ménage dépense pour les éléments suivants. (Ne cochez qu'une case par énoncé.)

0\$
1 à 200\$
201 à 400\$
401 à 600\$
601 à 750\$
Plus de 750\$

C3a. Services publics non inclus dans le loyer (mazout, chauffage, câble, téléphone, Internet, etc.)

C3b. Nourriture (épicerie et repas à l'extérieur — plans de repas exclus)

C3c. Divertissement (théâtre, cinéma, revues etc.)

C3d. Transport (autobus, stationnement, automobile, etc.)

C3e. Santé (médicaments sur ordonnance, frais d'utilisation, etc.)

C3f. Frais de garderie

C3g. Versement sur dette personnelle (marge de crédit, prêt hypothécaire, cartes de crédit, prêt de la famille, prêt étudiant et [ou] prêt personnel)

C3h. Vêtements et effets personnels (dentifrice, shampoing, etc.)

C3i. Épargne (RÉER, obligations d'épargne, comptes d'épargne, etc.)

C3j. Dépenses pour les enfants / pension alimentaire

SECTION D — PERCEPTIONS SUR L'ENDETTEMENT

- D1. En ce qui concerne vos dépenses, suivez-vous un budget?
- 01 Oui
02 Non
03 Plus ou moins
- D2. Quel montant de dette d'études (prêt étudiant et autres prêts connexes) prévoyez-vous avoir accumulé à l'obtention de votre diplôme ou à la fin de votre programme?
- 01 Aucune dette prévue
02 Moins de 5 000\$
03 5 001 à 10 000\$
04 10 001 à 15 000\$
05 15 001 à 20 000\$
06 20 001 à 30 000\$
07 Plus de 30 000\$
- D3. Comment percevez-vous votre endettement d'études comparativement aux autres étudiants de votre programme?
- 01 Aucune dette prévue
02 À peu près le même
03 Mon endettement est plus grand
04 Mon endettement est moindre
05 Je ne sais pas
- D4. Selon vous, après l'obtention de votre diplôme, combien de temps cela vous prendra-t-il pour rembourser votre dette d'études?
- 01 Aucune dette prévue
02 Un à trois ans
03 Quatre à sept ans
04 Huit à onze ans
05 Plus de onze ans
06 Je ne sais pas
- D5. Veuillez indiquer votre niveau d'inquiétude concernant les points suivants. (Ne cochez qu'UNE case pour chaque énoncé.)
- Dans quelle mesure êtes-vous inquiet(ète)...
- | | |
|---|---|
| | Aucune inquiétude
Légère inquiétude
Inquiétude modérée
Grande inquiétude
Je ne sais pas |
| D5a. ...de ne pas avoir les fonds suffisants pour terminer vos études collégiales? | □□□□□ |
| D5b. ...du niveau d'endettement que vous aurez accumulé à l'obtention de votre diplôme? | □□□□□ |
| D5c. ...de votre capacité à rembourser votre dette d'études dans un délai raisonnable? | □□□□□ |

SECTION E — ACTIVITÉS ET EMPLOI DU TEMPS

E1. Au cours d'une semaine normale de votre session d'études, combien de temps consacrez-vous aux activités suivantes? (Ne cochez qu'UNE case par énoncé.)

	Jamais ou rarement	Jusqu'à 5 heures	6 à 10 heures	11 à 20 heures	Plus de 20 heures
E1a. Travail rémunéré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E1b. Service communautaire non rémunéré ou activités bénévoles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E1c. Présence aux cours et aux laboratoires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E1d. Autres travaux scolaires à l'extérieur des salles de cours ou des laboratoires (études, exercices, recherche, lecture, rédaction)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E1e. Responsabilités familiales (ménage, conjoint, enfants, personnes âgées)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E1f. Participation à des activités sociales ou culturelles (théâtre, concerts, expositions)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E1g. Participation à l'association étudiante, comités d'étudiants, conseils de bande ou conseils municipaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E1h. Loisirs (télévision, cinéma, courriel et furetage Internet, événements sportifs, exercice, activités intramurales)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E1i. Déplacements entre le campus et la résidence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

E2 Au cours de l'année dernière, combien d'heures par semaine en moyenne avez-vous consacrées à un travail rémunéré pendant l'été ou les autres périodes de congé scolaire?

- 01 Jamais ou rarement
- 02 Jusqu'à 10 heures
- 03 11 à 20 heures
- 04 21 à 30 heures
- 05 Plus de 30 heures

SECTION F — RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- F1. Quel est votre sexe?
- 01 Femme
02 Homme
- F2. Quel âge aviez-vous le 1er janvier 2002.
(Veuillez écrire votre âge sur la ligne de réponse et cocher ensuite les deux cases appropriées.)
- _____ ans
- | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 0 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 1 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
- F3. Dans quelle province ou quel territoire se situait votre résidence permanente avant que vous fréquentiez ce collège?
(Ne cochez qu'UNE seule réponse.)
- 01 Colombie-Britannique
02 Alberta
03 Saskatchewan
04 Manitoba
05 Ontario
06 Québec
07 Nouveau-Brunswick
08 Île-du-Prince-Édouard
09 Nouvelle-Écosse
10 Terre-Neuve et Labrador
11 Nunavut
12 Territoires du Nord-Ouest
13 Yukon
14 À l'extérieur du Canada
_____ (indiquez le pays)
- F4. À quelle distance approximative de votre résidence permanente se situe le collège que vous fréquentez?
- 01 Moins de 25 kilomètres (km)
02 25 à 49 km
03 50 à 99 km
04 100 à 499 km
05 500 km ou plus
- F5. Où habitez-vous actuellement?
(Ne cochez qu'UNE seule réponse.)
- 01 Avec vos parents / tuteurs / autres membres de la famille
02 Dans un logement sur le campus (résidence d'étudiants, dortoir, etc.)
03 Dans un logement loué à l'extérieur du campus
04 Dans une maison dont je suis le propriétaire
05 Autre (maison d'hébergement, foyer de groupe, etc.)
_____ (précisez)
- F6. Veuillez choisir l'un des deux énoncés suivants. (Ne cochez qu'UNE seule réponse.)
- 01 Je suis marié(e) ou je vis en union de fait à long terme
02 Je suis célibataire (y compris divorcé(e) ou séparé(e) de mon conjoint)

F7. Combien de personnes à charge avez-vous dans chacun des groupes d'âge suivants? (Ne cochez qu'UNE case par énoncé. Personne à charge s'entend d'une personne ayant besoin de votre soutien financier et qui demeure avec vous.)

	Aucune	Une	Deux	Trois	Quatre ou plus
F7a. Enfants de 5 ans ou moins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
F7b. Enfants de 6 à 11 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
F7c. Enfants de 12 ans ou plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
F7d. Adultes apparentés ayant une invalidité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
F7e. Personnes âgées apparentées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

F8. Vous considérez-vous comme un(e) Autochtone?

- 01 Non
02 Oui

F9. Considérez-vous que vous êtes membre d'une minorité visible (autre que Première nation)?

- 01 Non
02 Oui _____ (précisez)

F10. Quelle est votre langue maternelle?

- 01 Anglais
02 Français
03 Autre _____ (précisez)

F11. Considérez-vous que vous avez un handicap (mental, physique, difficulté d'apprentissage)?

- 01 Oui
02 Non

F12. Quel est le plus haut niveau d'études secondaires que vous avez terminé AVANT l'inscription dans votre programme actuel? (Ne cochez qu'UNE seule réponse.)

- 01 Moins que les études secondaires
02 Une partie des études secondaires
03 Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent (test de connaissances générales, rattrapage scolaire)

F13. Quels TYPES d'études postsecondaires avez-vous terminées AVANT votre inscription dans le programme actuel? (Cochez TOUTES les réponses qui s'appliquent.)

- 01 Aucunes études postsecondaires avant l'inscription dans le programme actuel
02 Certificat de formation professionnelle
03 Stage d'apprentissage partiellement terminé
04 Certificat de compagnon ou d'ouvrier spécialisé
05 Quelques crédits collégiaux ou universitaires terminés
06 Certificat ou licence (collège ou université)
07 Diplôme de 1er cycle universitaire (baccalauréat)
08 Certificat d'études supérieures ou diplôme de perfectionnement (collège ou université)
09 Diplôme d'études de 2^e ou de 3^e cycle (maîtrise ou doctorat)

ANNEXE C — DIRECTIVES D'ÉCHANTILLON- NAGE ET GUIDE DE TERRAIN DE L'ENQUÊTE

FONDATION CANADIENNE DES BOURSES D'ÉTUDES DU MILLÉNAIRE / PROJET DE CONSORTIUM D'ENQUÊTE CANADIENNE SUR LES ÉTUDIANTS DU NIVEAU COLLÉGIAL

Suggestions de directives pour la sélection de l'échantillonnage

Raisonnement

Afin de s'assurer que les résultats de l'enquête sont aussi « précis » que possible, trois aspects de la méthodologie de l'enquête sont importants :

1. Premièrement, les tailles de l'ensemble des échantillons doivent être assez vastes pour garantir un degré de fiabilité statistique acceptable (variante maximale des résultats) selon le niveau de fiabilité institutionnel.
2. Deuxièmement, les échantillons de chaque strate de programmes doivent être représentatifs de (par exemple, proportionnels à) la répartition de la population étudiante de ces strates. Cela se nomme l'échantillonnage stratifié.
3. Troisièmement, les chercheurs doivent assurer une sélection aléatoire de l'échantillon des strates de populations. Ceci garantira que l'échantillon sera aussi représentatif que possible (la fiabilité statistique des résultats est fondée sur cette sélection).

Les tailles d'échantillons stratifiés pour votre établissement vous ont été fournies dans la lettre explicative ci-jointe. Chaque établissement est responsable de la sélection des

classes spécifiques afin que l'échantillon des étudiants interrogés soit représentatif de tous les étudiants d'une même strate de programmes.

Ce document présente les directives générales pour la sélection aléatoire des échantillons. R.A. Malatest & Associates Ltd. fournira le support nécessaire aux établissements qui auront besoin de soutien dans cette phase du projet.

Directives pour la sélection des classes pour la conduite de l'enquête

Afin de sélectionner les classes spécifiques à interroger, vous aurez besoin d'une liste des classes offertes dans chacune des cinq strates de programmes, ainsi que des statistiques d'inscription pour chaque classe. Il est important de maintenir les distinctions entre les cinq strates de programmes.

Les principes généraux pour la sélection d'un échantillon représentatif sont décrits ci-dessous :

- Les classes à interroger peuvent être réduites aux cours « essentiels » ou requis pour le domaine d'études ou pour le type de programme concernés. Cela minimisera le nombre d'étudiants individuels qui sont

interrogés deux fois, et cela assurera que les étudiants interrogés soient plus susceptibles d'appartenir à un type de programme associé à la classe spécifique interrogée.

- Les classes interrogées devraient idéalement représenter :
 - une combinaison de niveaux de cours (par exemple, première année, deuxième année, etc.);
 - une variété de domaines d'études;
 - une combinaison de périodes pour la conduite de l'enquête (matin, après-midi, soirée, fin de semaine) afin de saisir les informations relatives aux étudiants à temps plein et à temps partiel;
 - une combinaison de différents campus (afin d'obtenir une combinaison urbaine et rurale, et parce que différents campus ont souvent une combinaison différente d'étudiants et de programmes).
- Si une méthode de sélection aléatoire est utilisée pour établir l'échantillonnage, elle produira probablement un échantillon qui répondra aux critères d'échantillonnage ci-dessus. Toutefois, nous recommandons que les chercheurs révisent la liste finale des classes à interroger afin d'assurer que l'échantillon soit représentatif de la population étudiante concernée.
- Les échantillons recommandés pour chaque type de programme sont supérieurs d'environ 15 % au nombre minimum requis de questionnaires remplis. Ceci, afin de contrer le taux de questionnaires non utilisables et le taux d'absences, ainsi que le taux de croisement des types de programmes. Si vous croyez que les taux d'absences seront supérieurs à 10 % ou à 15 % dans les classes de votre établissement (ou dans des types de programmes en particulier), vous devriez augmenter les tailles d'échantillons en conséquence.

La sélection aléatoire de l'échantillonnage peut être effectuée de plusieurs façons. Les méthodes suivantes peuvent être utilisées

pour chacune des strates de programmes où vous devez obtenir un échantillon relativement large :

- Une façon simple d'effectuer la sélection aléatoire d'un échantillon serait de dresser une liste de toutes les classes disponibles et d'en choisir chaque troisième classe pour l'inclure dans l'échantillon. (Ou chaque quatrième classe, cinquième classe, selon la fréquence appropriée pour obtenir l'échantillon total requis pour la strate de programme). Ensuite, vous additionnez le nombre total d'étudiants des classes sélectionnées et vous vous assurez que le total est approximativement le même que celui de l'échantillon recommandé. Vous pourriez devoir faire quelques ajustements afin d'être certains d'avoir un échantillon suffisant pour cette strate. Répétez cette procédure pour la strate suivante.
- Une autre façon, qui permettrait en même temps la création d'un enregistrement électronique, serait d'utiliser une fonction « génératrice de numéros aléatoires » dans un chiffrier (cet exemple utilise Microsoft Excel). Laissez la première colonne en blanc. Dans la deuxième colonne, créez une liste des classes disponibles, et indiquez le nombre d'étudiants de chaque classe dans la colonne suivante. Toute information importante pour l'identification de la classe devrait être insérée dans la dernière colonne.

Surlignez toutes les cellules de la colonne en blanc pour lesquelles existe une entrée correspondante dans les lignes suivantes. Allez à la fonction du menu *Insérer* et faites défiler la liste jusqu'à *Fonction*. Dans la fenêtre *Fonction*, sélectionnez « tout » comme catégorie de fonction et « RAND » comme nom de fonction. Cliquez sur *OK*. Ceci insérera un chiffre au hasard entre 0 et 1 à côté de chaque entrée.

Surlignez le chiffrier en entier. Déplacez votre curseur sur le menu *Données* et faites défiler la liste jusqu'à *Trier*. À la fonction

Trier par cellule, sélectionnez la colonne dans laquelle sont placés les numéros aléatoires. Maintenant, prenez simplement les premières classes de votre liste jusqu'à ce que vous ayez le nombre requis d'étudiants pour votre échantillon. Répétez cette procédure pour la strate suivante.

Comme cette enquête sera menée dans des classes d'étudiants, il sera difficile d'obtenir un réel échantillon aléatoire. Toutefois, l'utilisation d'un ou l'autre des processus décrits ci-dessus devrait offrir un niveau suffisant de sélection aléatoire.

Si l'échantillonnage par sélection aléatoire est trop pénible pour les établissements, un ensemble représentatif de classes peut être complètement tiré au hasard par un chercheur. Cette approche n'est toutefois pas recommandée comme premier choix et devra être mentionnée dans votre rapport sur vos méthodes d'échantillonnage utilisées.

Rapport de vos procédures d'échantillonnage

Puisque la constance des procédures d'échantillonnage est un aspect important de toute recherche d'enquête, nous vous demandons de nous faire rapport des procédures d'échantillonnage utilisées par votre établissement.

Une brève description du processus d'échantillonnage utilisé doit comporter des informations indiquant s'il a été possible de sélectionner un échantillon représentatif (par exemple les campus sont-ils tous inclus, la période du jour où sont données les classes a-t-elle été prise en considération, etc.). Si un échantillonnage par sélection aléatoire a été effectué, indiquez quel type d'intervention manuelle ou d'ajustement a été nécessaire.

Nous serons ainsi en mesure de noter toute différence majeure entre les oppositions de l'enquête, et de fournir de meilleures recommandations pour la conduite des enquêtes ultérieures.

Autres options pour la conduite de l'enquête

À la conférence du mois de décembre concernant cette enquête, des solutions de rechange à l'enquête ont été discutées (par exemple, soumettre à l'enquête tous les étudiants interrogés dans le cadre d'une autre enquête, ou de mener l'enquête pour un plus vaste échantillon institutionnel afin d'assurer avec le plus de fiabilité possible l'analyse des résultats des strates d'un établissement en particulier.

Si un établissement est intéressé à mener l'enquête sur une plus grande échelle (par exemple, soumettre à l'enquête plus d'étudiants que recommandé), nous vous demandons de nous contacter le plus tôt possible afin d'en discuter les implications logiques et méthodologiques sur la recherche.

Il est toutefois recommandé que les échantillons d'enquête soient sélectionnés avec constance conformément aux tailles requises d'échantillons et à la méthodologie ici présentée, et conformément à la taille d'échantillon indiquée dans la lettre explicative de ce document.

Soutien disponible

R.A. Malatest & Associates se fera un plaisir de vous conseiller davantage lors de la sélection de vos échantillons et de la conduite de l'enquête.

Veillez contacter :

Brad Underwood
1-800-665-5848
Andreas Rose
604-306-8550

GUIDE DE TERRAIN DES PROTOCOLES DE LA CONDUITE DE L'ENQUÊTE

Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire Consortium canadien de recherche sur les étudiants du niveau collégial 2002

Établi par :

R.A. Malatest & Associates Ltd.

3^e étage, 910 rue View

Victoria, C.-B. V8V 3L5

Téléphone : (250) 384-2770

Télécopieur : (250) 384-2774

Personnes ressources :

Andreas Rose, directrice de la recherche

Téléphone : (604) 306-8550

Brad Underwood, analyste de la recherche

Téléphone : (250) 384-2770

Numéro sans frais : 1 800 665-5848

Date : Le 18 février 2002

Introduction

Ce guide de terrain a été préparé dans le but d'aider les établissements participants à la conduite de l'enquête de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et du Consortium canadien de recherche sur les étudiants du niveau collégial – 2002. Puisque seize collèges participent à cette enquête, il est important que des procédures équivalentes soient utilisées.

Le *Guide de terrain* contient des suggestions concernant la sélection des classes qui devront participer, la planification de la conduite de l'enquête, la façon de mener l'enquête dans les classes, et les rappels pour la présentation du rapport à la fin de l'enquête.

L'enquête est menée par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, conjointement avec un consortium de collèges canadiens, qui seront responsables de la conduite de l'enquête auprès des étudiants de leur établissement respectif.

Le but de cette enquête est de recueillir des informations qui aideront les décideurs et les établissements postsecondaires à identifier et à surmonter les obstacles relatifs à l'accès et au coût des études postsecondaires dans les collèges du Canada. Les données disponibles présentement, pour l'ensemble du Canada, concernant les situations personnelles des étudiants durant leurs études sont très limitées.

Cette enquête permettra de recueillir des données à l'échelle nationale concernant l'accès, l'emploi du temps, et les méthodes de financement des études collégiales pour les étudiants canadiens de certains collèges participants. L'enquête permettra également d'identifier les problématiques particulières à certains groupes d'étudiants ou à certaines régions, et d'offrir la possibilité aux collèges participants de comparer leurs résultats d'enquête à la « moyenne nationale ¹ » des établissements participants.

Une fois les résultats de l'enquête recueillis, classifiés et analysés, les établissements participants recevront un rapport final du projet qui présentera les résultats et une analyse d'ensemble, ainsi qu'un encart dans lequel les résultats de leur établissement leur seront présentés.

1. Il serait bon de noter que cette « moyenne nationale » dérivée des résultats de l'enquête ne sera pas représentative de la population globale des étudiants canadiens du niveau collégial, mais représentera plutôt des résultats d'ensemble pour les cohortes d'étudiants des collèges participants. Lorsque approprié, des données pondérées pourront être utilisées pour s'assurer que les moyennes nationales reflètent la répartition géographique des étudiants du niveau collégial à travers le Canada.

Préparation à la conduite de l'enquête

En se référant aux tailles de population de chaque établissement, R.A. Malatest & Associates Ltd. a fourni les tailles recommandées d'échantillons et un document décrivant les procédures de la sélection des échantillons de chaque établissement. Les établissements participants sont responsables de la sélection des échantillons de classes d'étudiants.

Suréchantillonnage

Comme l'enquête sera conduite dans des classes, il sera difficile pour les établissements d'obtenir avec précision les tailles recommandées d'échantillons. S'il se révélait impossible de sélectionner un ensemble de classes qui corresponde exactement à la taille recommandée d'échantillon, on suggère de recourir au suréchantillonnage (par exemple, il est préférable d'excéder l'échantillonnage recommandé plutôt que d'avoir un échantillon insuffisant).

Il est prévu que les retours de l'enquête seront légèrement inférieurs aux tailles d'échantillons sélectionnés. Les échantillons recommandés ont été calculés en tenant compte du taux de questionnaires non utilisables, du taux de refus de participer, et du taux d'absences (estimé à environ 15 %). Considérant cela, les administrateurs de l'enquête ont été avisés d'augmenter le nombre global d'étudiants à interroger (par exemple, sélectionner des classes supplémentaires pour le type de programme).

Une fois l'enquête menée, veuillez noter la taille finale de l'échantillon pour laquelle l'enquête a été menée. Un modèle de fiche de contrôle a été inclus dans les dernières pages du document.

Impression de l'enquête

Les questionnaires d'enquête qui vous ont été fournis ont été imprimés en utilisant un procédé d'impression offset particulier aux enquêtes utilisant des lecteurs optique de marques pour compiler les résultats.

Veuillez ne pas photocopier ce questionnaire d'enquête. Chaque établissement recevra plus de questionnaires qu'il ne lui en faut. Si vous avez besoin de plus de questionnaires, veuillez contacter Peter Dietsche au Humber College, en composant le (416) 675-6622, poste 4264.

Qui mènera l'enquête auprès des étudiants?

Les établissements devront considérer la façon avec laquelle ils mèneront l'enquête auprès des étudiants. Certains établissements devront déléguer à leurs facultés le soin de mener l'enquête auprès de leurs classes. D'autres établissements pourront choisir d'utiliser leur personnel responsable des recherches administratives ou ils pourront demander aux étudiants des programmes d'enseignement coopératif ou recourir aux services de bénévoles.

Dans aucun des cas mentionnés ci-dessus, les enseignants des classes choisies pour participer à l'enquête ne devront être informés du contenu de la recherche.

Directives pour les administrateurs de l'enquête

Des directives devront être fournies aux individus qui mèneront l'enquête auprès des étudiants. Un exemple de feuille d'instructions est disponible à la fin du document. Cet exemple peut être modifié en fonction des contextes particuliers à la conduite de l'enquête dans votre établissement, mais les directives de bases devront demeurer les mêmes.

Les administrateurs de l'enquête devront présenter aux étudiants une brève introduction du but de l'enquête. Ils devront aussi fournir aux étudiants les codes institutionnels appropriés afin que ceux-ci puissent répondre à la question A1. Finalement, les administrateurs de l'enquête peuvent être répondre aux questions des étudiants concernant le matériel d'enquête.

Planifiez une durée de 15 à 20 minutes par période de classe pour compléter l'enquête.

Conduite de l'enquête auprès des étudiants

Les étudiants peuvent demander des explications pour certaines sections du matériel d'enquête. Ces sections peuvent être expliquées pendant l'introduction de l'enquête ou lorsque des questions sont posées. Ces sections sont décrites dans l'exemple de feuille d'instructions fourni à la fin de ce document.

Les administrateurs de l'enquête devront distribuer le questionnaire à tous les étudiants de la classe, recueillir les questionnaires remplis, et les retourner au responsable de l'organisation de l'enquête.

Le matériel d'enquête est présenté sous un format de lecteur optique de marques

La plupart des étudiants reconnaîtront le format du matériel d'enquête utilisé. Les administrateurs devront être prêts à répondre aux questions et à prendre connaissance eux-mêmes de la feuille d'instructions incluse à la fin de ce document. De plus amples informations concernant le questionnaire seront incluses au matériel d'enquête.

Les établissements devront se pourvoir d'une quantité suffisante de crayons de plomb afin que les étudiants puissent remplir les questionnaires de façon appropriée.

Rapport et achèvement de l'enquête

Les questionnaires devront être recueillis et remis à la personne chargée de l'organisation de l'enquête dans ledit établissement. Nous recommandons d'utiliser une fiche de contrôle permettant de tenir le compte des classes interrogées et des questionnaires reçus. Cette information devra ensuite être notée au modèle de conduite de l'enquête et soumise à R. A. Malatest & Associates Ltd. une fois la conduite de l'enquête achevée.

Rapport

Il est important que tous les établissements notent et rapportent les résultats finaux de la conduite de l'enquête afin d'évaluer la comparabilité des données obtenues des différents collèges et de servir de base pour identifier et surmonter les obstacles des recherches ultérieures.

Veuillez utiliser le modèle fourni à la page 5 de ce document pour noter l'information requise et faites-le parvenir, par télécopieur ou par courrier électronique, à :

Brad Underwood

Analyste de la recherche

R.A. Malatest & Associates

Courriel : b.underwood@malatest.com

N° sans frais de télécopieur : 1-888-384-2774

Où envoyer les questionnaires remplis?

Avant d'envoyer les questionnaires remplis à Peter Dietsche, il serait très utile qu'une personne de chaque établissement vérifie chaque questionnaire afin de s'assurer que le code institutionnel adéquat aura été inscrit et que les questionnaires auront été remplis au crayon de plomb.

Une fois les questionnaires remplis, envoyez-les à :

Peter Dietsche

Directeur, Recherche institutionnelle

Humber College

205, boul. Humber College

Etobicoke, Ontario

M9W 5L7

Modèle de rapport de la conduite de l'enquête

Il est important que tous les établissements notent et rapportent les résultats finaux de la conduite de l'enquête afin d'évaluer la comparabilité des données obtenues par les différents collèges et de servir de base pour identifier et surmonter les obstacles des recherches ultérieures.

Veuillez noter l'information qui suit sur ce modèle, et le retourner à :

Brad Underwood

Analyste de la recherche

R.A. Malatest & Associates

Courriel : b.underwood@malatest.com

N° sans frais de télécopieur : 1 888 384-2774

Nom de l'établissement : _____

Personne ressource : _____

Dates de la conduite de l'enquête : _____

Problèmes rencontrés : _____

STRATE DE PROGRAMME	TAILLE TOTALE DE L'ÉCHANTILLON	NOMBRE DE QUESTIONNAIRES	NOMBRE DE CLASSES
Accès / rattrapage			
Professionnel / technique			
Programme menant à un diplôme			
Programme de transfert à l'université			
Études supérieures / perfectionnement			
TOTAUX			

FEUILLE D'INSTRUCTIONS POUR LA CONDUITE DE L'ENQUÊTE

Introduction de l'enquête (lire à la classe)

Cette enquête est menée pour le compte de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, en coordination avec un consortium de collèges canadiens.

Les étudiants d'un certain nombre de collèges à travers le Canada rempliront ce questionnaire afin qu'on puisse en savoir plus sur leur situation générale, leurs objectifs d'études et leurs situations financières. Veuillez remplir le questionnaire au crayon de plomb. Le questionnaire prend normalement de 15 à 20 minutes à remplir. Votre participation à cette enquête est volontaire et toutes les réponses seront totalement anonymes. Les données brutes recueillies seront gardées confidentielles et seuls les résultats statistiques d'ensemble seront rapportés.

Pour la question A1, votre code institutionnel est ____ (Veuillez vous référer à la page suivante pour le code de votre établissement).

Pour la question A3, si vous n'êtes pas sûr du type de programme auquel vous êtes inscrits, j'ai une liste de définitions qui pourra vous être utile. (Veuillez vous référer à la page suivante pour la liste des définitions de programmes).

Façon de remplir le questionnaire

Les directives sur la manière de remplir correctement le questionnaire sont incluses dans celui-ci. (Vous devrez peut-être décrire aux étudiants comment remplir correctement le questionnaire, selon les considérations suivantes) :

- Assurez-vous que le cercle correspondant à votre réponse est complètement rempli au crayon de plomb. Si vous faites une erreur, effacez votre réponse et remplissez le cercle approprié. Si vous ne pouvez effacer votre erreur, veuillez encercler la bonne réponse.
- Pour les questions A1 (code institutionnel) et F2 (âge) les étudiants doivent remplir un cercle de réponse par colonne, afin d'obtenir un nombre à deux chiffres. Voici un exemple :

	46	ans
0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Plusieurs questions demandent aux étudiants de répondre à plusieurs sous-catégories. Les étudiants doivent indiquer la réponse qui représente le mieux leur situation pour chacune des sous-catégories. Voici un exemple :

B1. Veuillez indiquer votre revenu mensuel moyen en provenance des sources suivantes (ne cochez qu'UNE case pour chaque énoncé.)

	0\$	1 à 200\$	201 à 500\$	501 à 750\$	751 à 1 000\$	1 001 à 1 250\$	1 251 à 2 000\$	Plus de 2 001\$
B1a. Revenu d'emploi (salaire net)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B1b. Prestations d'assurance-emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B1c. Bourse de formation ou d'études	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B1d. Prestations d'aide sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Collecte des questionnaires

Veuillez recueillir les questionnaires une fois remplis et les retourner à _____

(Inscrire les informations de la personne ressource de votre établissement)

Code institutionnel (Question A1)

Pour la question A1, les étudiants doivent fournir le code de l'établissement qu'ils fréquentent. Les administrateurs de l'enquête devront fournir le code institutionnel approprié indiqué dans la liste ci-dessous, afin que les étudiants puissent répondre à la question A1 :

Colombie-Britannique et Yukon

01 University College of the Fraser Valley

02 Yukon College

Alberta et Territoires du Nord-Ouest

15 Aurora College

16 Grant MacEwan College

17 Keyano College

Manitoba, Saskatchewan et Nunavut

30 Red River College

31 Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology

Québec

70 Collège Édouard-Montpetit

71 John Abbott College

Ontario

50 Confederation College

51 Sir Sanford Fleming College

52 Humber College

Canada atlantique

85 College of the North Atlantic

86 New Brunswick Community College – Bathurst

87 Nova Scotia Community College

88 Holland College

Définitions des programmes (Question A3)

À la question A3, les étudiants doivent sélectionner la catégorie de programmes qui décrit le mieux leurs programmes d'études en cours. Les administrateurs de l'enquête devront peut-être répondre à des questions portant sur les catégories de programmes. Le tableau ci-dessous fournit les descriptions des programmes :

CATÉGORIE DE RÉPONSE	DÉFINITION
Programme d'accès ou de rattrapage	Programmes impliquant le recyclage des compétences scolaires de base, comme les mathématiques, la lecture, les langues, ou la formation à l'emploi (rédaction de curriculum vitae, préparation à l'entrevue) afin de compléter un cours inachevé, ou d'améliorer les compétences scolaires de base de façon à obtenir un emploi ou de façon à poursuivre des études.
Programme de formation professionnelle et technique	Tous les programmes de certificats collégiaux ou les programmes menant à un diplôme qui permettent d'acquérir des qualifications pour œuvrer dans une activité professionnelle particulière ou dans un domaine plus général.
Programme de préparation ou de transfert à l'université	Un programme d'études qui inclut au préalable des cours de niveau collégial, suivis ensuite d'un transfert à l'université pour l'achèvement de cours menant à un diplôme officiel.
Programme d'études supérieures ou de perfectionnement	Programmes à court terme dont les conditions d'admission exigent un diplôme préalable.
Programme menant à un diplôme	Un programme d'étude qui mène à un diplôme officiel dans une discipline choisie.

ANNEXE D — TABLEAUX STATISTIQUES

**LES TABLEAUX STATISTIQUES SONT
DISPONIBLES SUR LE SITE DE LA FONDATION,
www.millenniumscholarships.ca**
